LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 13 AVRIL 1967

Vol. 55—No 2
JEUDI 13 AVRIL 1967
PRIX 10c

L[illegible] de l'épiscopat à l'occasion du Centenaire de la Confédération

Dans une lettre de plus de 4,000 mots, signée par chacun d'eux et publiée simultanément dans les deux langues officielles du pays, les évêques du Canada profitent du Centenaire de la Confédération pour apporter leur contribution à la réflexion que suscitent au Canada "les grandes interrogations du présent".

Sans nier l'existence ou sous-estimer l'importance de plusieurs autres problèmes qui préoccupent les Canadiens, les évêques reconnaissent que le problème le plus grave et le plus délicat est celui de trouver une solution aux malaises engendrés par la coexistence au Canada des deux principaux groupes linguistiques et culturels qui, par un phénomène assez particulier, forment deux majorités qui se rencontrent et s'affrontent. C'est à étudier ce problème du point de vue propre à l'Eglise que la lettre est consacrée.

Dès le départ, les évêques affirment avec grande clarté qu'ils n'entendent préconiser d'aucune façon, au nom de l'Evangile, l'une ou l'autre des options politiques qui s'offrent aujourd'hui aux Canadiens. Se plaçant résolument au-dessus de tout choix proprement politique, ils s'attachent à rappeler la nécessité d'un engagement politique éclairé et à décrire les grandes attitudes morales qui doivent présider à la recherche et à l'action.

Cette lettre collective, qui tout entière est une réflexion sur les exigences concrètes de la paix positive s'appuyant sur la justice et la fraternité, va certainement constituer pour longtemps un des grands monuments du Centenaire de la Confédération. Aussi nous incitons nos lecteurs à se donner la peine de la lire en son entier et d'y puiser des directives d'action.

☆ ☆ ☆

A l'occasion du centenaire de la Confédération, les Canadiens dressent le bilan des succès et des échecs qui ont marqué les cent dernières années de leur histoire et ils s'interrogent sur les moyens de préparer un avenir qui soit à la mesure de leurs hautes aspirations. Ayant été étroitement mêlée à la vie du Canada depuis les origines de ce pays, l'Eglise ne peut rester indifférente aux grandes interrogations du présent. C'est pourquoi nous avons cru devoir ajouter nos réflexions à celles de tant d'autres, dans l'espoir de contribuer, pour notre part, à la découverte et à l'approfondissement de ce que la conjoncture actuelle exige des Canadiens.

Nombreux sont les problèmes qui préoccupent aujourd'hui les Canadiens: menace d'inflation, persistance des zones de pauvreté, instabilité de l'économie ou de la vie politique. Pour plusieurs, cependant, le problème le plus grave et le plus délicat est celui de trouver une solution aux malaises engendrés par la coexistence au Canada des deux principaux groupes linguistiques et culturels qui, par un phénomène assez particulier, forment deux majorités qui se rencontrent et s'affrontent. 1

1 Cf. Rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, p. 137.

Ce problème n'est pas étranger à l'Eglise: elle le porte pour ainsi dire dans sa chair puisqu'elle rassemble une part importante des deux principaux groupes linguistiques et culturels dont la rencontre crée le problème canadien. Par certains de ses aspects, ce problème est purement politique et technique, mais il est aussi un problème humain très profond, car il engage des valeurs importantes et concerne des personnes dans leur chair et dans leur âme. Pour cette raison et parce que la solution des difficultés que rencontrent les Canadiens dépendra dans une très large mesure des attitudes spirituelles que chacun adoptera, nous croyons de notre devoir de pasteurs de définir l'esprit qui doit animer les Canadiens s'ils veulent s'inspirer de l'Evangile. Puisse notre geste répondre à l'attente de nombreux chrétiens désireux de voir l'autorité de l'Eglise s'intéresser à leurs problèmes les plus graves et faire effort pour les éclairer!

Nos réflexions ne veulent ni préconiser au nom de l'Evangile un régime politique particulier, ni certes dispenser les personnes et les groupes des efforts qui s'imposent à eux, s'ils veulent découvrir la manière d'assumer positivement et chrétiennement leurs responsabilités politiques. Bien au contraire, nous pensons que toutes les personnes et tous les organismes compétents devraient se mettre en état de recherche. Et d'ailleurs, l'un des buts de cette lettre est précisément de susciter chez tous le désir d'un engagement politique éclairé.

Il n'est pas facile de voir clair dans les problèmes complexes auxquels font face aujourd'hui les Canadiens. Les esprits sérieux le reconnaissent. Ils éprouvent même le besoin de se munir d'une information aussi exacte et exhaustive que possible, de peser toutes les conséquences de leurs gestes ou de leurs projets, en tenant compte de l'échelle des valeurs et du respect dû aux personnes. Un engagement politique éclairé exige aussi qu'on s'élève au-dessus des passions et qu'on tienne compte du fait que les régimes politiques et les cadres juridiques sont des moyens et non des fins, qu'ils sont susceptibles, comme l'histoire le prouve, de constantes transformations.

Le malaise ressenti dans notre société suscite des prises de position variées. Une analyse même superficielle de l'opinion oblige à constater que de profondes divergences de vues se font jour au sujet des moyens propres à résoudre de façon satisfaisante et durable les problèmes que nous affrontons. Plus nous réfléchissons sur la question qui fait l'objet de cette lettre et sur les positions qu'elle suscite, plus s'impose à notre esprit cette première pensée: quel que soit le statut sous lequel devront vivre les habitants de nos régions, la géographie, l'histoire et les réalités économiques et sociologiques les obligeront toujours à entretenir entre eux des rapports, et ces rapports devront être inspirés par un idéal de paix. Tous les esprits de bonne volonté ont aujourd'hui une double conviction: en dépit des difficultés rencontrées, l'homme doit accepter de n'employer, pour les surmonter, que des moyens pacifiques; l'homme doit chercher la solution de ses difficultés dans la construction d'une paix véritable. Nous trompons-nous en espérant que cette première pensée rencontrera l'assentiment unanime des Canadiens? Nous ne le croyons pas. Les Canadiens ont déjà prouvé si souvent leur détermination à se faire les gardiens de la paix dans le monde que nous pensons qu'ils sauront être conséquents et se montrer, chez eux aussi, les bâtisseurs d'un régime de paix.

— I —

PAIX ET JUSTICE

La paix est plus que le silence des canons. Elle est climat de joie et contentement des âmes. L'on doit voir en elle le fruit de l'ordre et, principalement, de la justice qui est l'ordre humain fondamental. L'injustice est haïssable et nourrit la haine. Elle constitue, à sa manière, une violence. Elle est une source permanente de révolte. Il est illusoire d'espérer bâtir la paix sur l'injustice, et nous croyons que les Canadiens en froid avec la paix feraient bien de se demander s'ils ne sont pas aussi en mauvais termes avec la justice.

Justice et égalité

De notre temps, le mot "justice" signifie principalement "égalité de chances pour tous", et l'on sent bien que c'est là l'objectif de fond d'une vie sociale saine. On ne réclame pas une parité absolue et intransigeante des traitements et des situations: cet idéal est utopique, et rares sont ceux qui pensent que sa réalisation serait un bienfait. Mais on croit que, par-delà les différences de race, de culture, de religion, de profession, d'âge, de sexe, tous les hommes participent également à la même nature humaine et jouissent des mêmes droits fonciers devant le monde. Et l'on désire la recherche loyale, réaliste et effective d'un régime permettant d'éviter que s'instaurent entre les personnes des inégalités trop grandes et injustifiables. 2

2 Constitution pastorale L'Eglise dans le monde de ce temps, art. 29.

Cette prise de conscience toujours plus vive de l'égale dignité de toutes les personnes s'exprime de nos jours dans les grandes déclarations des droits de l'homme, et l'importance de ces déclarations s'impose à tous. L'Eglise sait, elle aussi, que le respect des droits de la personne est une condition de la paix: l'encyclique **Pacem in Terris** débute par l'énumération de ces droits; la Constitution conciliaire "L'Eglise dans le monde de ce temps" les énumère aussi, après avoir consacré son premier chapitre à l'évocation de la dignité de la personne humaine.

Aspiration des groupes à l'égalité

L'une des caractéristiques du XXe siècle réside dans le fait que l'aspiration à la justice n'est plus seulement l'apanage des personnes mais aussi des peuples, des régions et des communautés ethniques. L'aspiration des groupes humains à un régime qui leur permette de s'épanouir et de parvenir à un essor comparable à celui des collectivités qui les entourent est aujourd'hui d'autant plus profonde qu'on peut vérifier avec une précision statistique et mathématique remarquable les niveaux de vie des diverses communautés régionales, raciales, linguistiques et culturelles, et établir toutes sortes de comparaisons. Et c'est avec raison qu'on se rend compte de l'importance que prennent les droits des groupes si l'on veut que les aspirations des personnes elles-mêmes soient satisfaites.

Renoncer à l'égoïsme individuel et collectif

Ceux qui désirent sincèrement la paix ne doivent se faire aucune illusion: la paix dépend de leur effort concerté, réaliste, persévérant, pour établir une justice toujours plus parfaite et qui assure aux groupes aussi bien qu'aux personnes leur juste part des avantages du progrès. Il faut se rendre compte aussi que cette recherche de la justice ne sera efficace que si l'on rejette l'idée que l'égoïsme, individuel ou collectif, est la loi de la vie et du progrès, et qu'il est défendable. L'opinion est erronée qui considère comme normal le fait que chaque personne, chaque région, chaque groupe se contente de rechercher son intérêt propre, sans se préoccuper des autres. Et l'on entretient une illusion si l'on croit que bâtir un ordre social sur ce principe constitue un bon moyen de parvenir à un ordre social optimum. Il faut repousser ces conceptions: elles sont contraires à l'esprit chrétien et contredites par les faits. De plus, elles rendent paresseux dans la recherche de la justice sociale et représentent une menace subtile pour la paix. On a dit que la démocratie ne peut subsister que dans un certain climat de spiritualité. C'est vrai aussi de la paix. Si nous voulons assurer la paix, il nous faut reviser notre attitude fondamentale en face des richesses et des biens. La formule qui doit guider les individus, les groupes nationaux, les peuples, les gouvernements, ce n'est pas: chacun pour soi, c'est: tout pour tous. Il y a même lieu d'affirmer que les mieux pourvus, qu'il s'agisse de personnes, de groupes nationaux, de peuples ou de régions, doivent être prêts à une révision de leur situation privilégiée, même si cela doit signifier l'acceptation de sacrifices réels.

Nous avons évoqué ces principes, il y a quelques années, alors que nous rappelions aux Canadiens leurs devoirs envers les pays moins favorisés et notamment l'obligation morale qu'ils ont d'ouvrir généreusement leurs frontières à l'immigration, sans égoïsme et sans distinction de race, de langue ou de religion. 3 Depuis, nous avons pu observer avec joie, dans les mentalités et dans la législation, d'importants progrès. Mais ce que nous voulons souligner surtout aujourd'hui, c'est que les Canadiens doivent s'efforcer aussi d'appliquer ces principes de solidarité humaine à l'intérieur même de leur pays, dans cette société qui est leur et où subsistent des inégalités excessives entre les classes sociales et d'une région à l'autre.

3 Lettre collective de l'épiscopat canadien. Le monde ouvrier et l'immigration, 5 septembre 1960.

Le malaise principal de la société canadienne

Il faut le reconnaître, le malaise principal dont souffre actuellement la société canadienne réside, d'une part, dans le sentiment d'insatisfaction qu'éprouvent un nombre grandissant de Canadiens français devant les difficultés que rencontre leur communauté nationale dans la recherche de son épanouissement et, d'autre part, dans les inquiétudes que suscitent dans les autres régions du Canada leurs revendications. Nous voudrions aider les Canadiens aux prises avec ce malaise à surmonter une tentation qui pourrait être commune à l'un et à l'autre groupe: celle de ne pas comprendre les droits et les aspirations de l'autre et de s'installer dans un égoïsme de caste.

La communauté canadienne-française constitue un groupe linguistique et culturel enraciné depuis trois siècles en terre canadienne où il a trouvé comme un "berceau de vie, de travail, de souffrance et de rêves". Ce groupe est attaché à ce qu'il est et justement fier de sa condition d'héritier en Amérique du Nord de l'une des plus grandes cultures de l'histoire. Il est conscient du fait qu'il constitue une communauté ayant son unité, son individualité et son génie propres et qu'il possède, à ces titres, un droit inaliénable et indiscutable à l'existence et à l'épanouissement. Si cette communauté canadienne-française représente une minorité numérique par rapport à l'ensemble du Canada, elle est majoritaire et forme un groupe humain compact et important dans le vaste territoire du Québec.

Les traits que nous venons d'énumérer expliquent que la communauté canadienne-française se considère volontiers comme une nation, et l'on sait que l'emploi de ce terme engendre souvent de graves incompréhensions entre les deux principales communautés du Canada. Il ne nous appartient pas de trancher ici une question de vocabulaire assez délicate et qui l'est notamment quand on passe d'une langue à l'autre. Il faut reconnaître, toutefois, que la sauvegarde et le progrès de la paix au Canada reposent sur la reconnaissance effective de la réalité sociologique que constitue la communauté canadienne-française et sur la reconnaissance effective des droits de cette dernière.

Certes, il est impossible de contester le droit de la communauté canadienne-française du Québec à l'existence, à l'épanouissement dans tous les ordres de réalités, à des institutions civiles et politiques adaptées à son génie et à ses besoins propres, à cette autonomie sans laquelle son existence, sa prospérité, son essor économique et culturel ne seraient pas bien assurés. On ne peut pas omettre de rappeler, cependant, que cette recherche par la communauté canadienne-française du Québec, de son avancement et de son épanouissement, ne saurait être légitimement poursuivie que dans le respect du bien général plus grand dont il faudra toujours tenir compte, en toute hypothèse, et dans le respect des droits inviolables des autres.

Le problème des minorités

A ce problème de l'existence de la communauté canadienne-française du Québec, s'ajoute celui des minorités au Canada. Quel que soit le régime politique qu'ils se donnent, les Canadiens ne pourront jamais éviter chez eux le phénomène des minorités, que ce soit au Québec ou dans le reste du pays, qu'il s'agisse des minorités de langue anglaise, de langue française ou des autres. C'est pourquoi nous croyons opportun de rappeler la très ferme déclaration de Jean XXIII à ce propos. "Nous devons déclarer de la façon la plus explicite, écrivait le Pape, que toute politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion des minorités constitue une faute grave contre la justice, plus grave encore quand ces manoeuvres visent à les faire disparaître. Par contre, rien de plus conforme à la justice que l'action menée par les Pouvoirs publics pour améliorer les conditions de vie des minorités ethniques, notamment en ce qui concerne leur langue, leur culture, leurs coutumes, leurs ressources et leurs entreprises économiques. 4"

4 Jean XXIII, encyclique Pacem in terris, AAS, 55, 1963, p. 283.

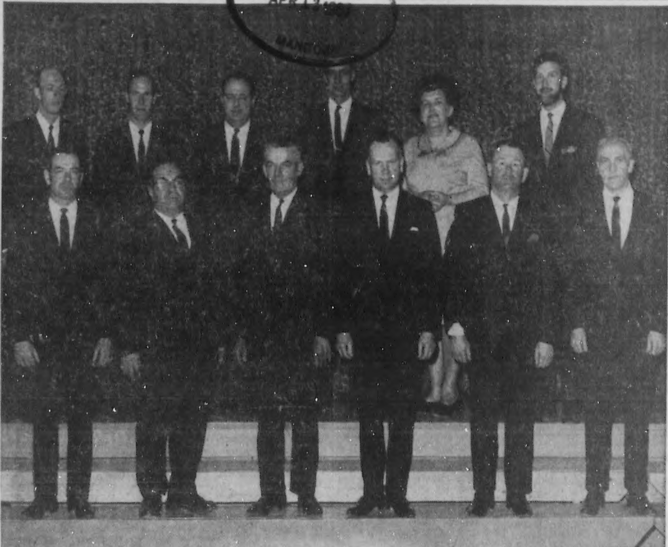
Les minorités vivant au Canada ne sont pas toutes dans la même situation. On doit veiller à assurer à chacune un traitement équitable et savoir accepter les sacrifices que ce traitement impose dans le coût de certains services, comme l'éducation, par exemple.

Plusieurs reconnaissent aujourd'hui volontiers que les Indiens et les Esquimaux ont souvent eu à souffrir et parfois souffrent encore des effets de

(Suite à la deuxième page)

Conférence sur la pauvreté

Les évêques catholiques ont décidé de participer, conjointement avec cinq Eglises protestantes, à l'organisation d'une conférence nationale sur la pauvreté au Canada et à l'étranger et de défrayer la moitié du coût de cette rencontre dont le budget total est de $32,000. Cette conférence réunira en mai 1968 de 500 à 800 chefs religieux et laïcs sur le site de l'Expo, et cherchera à éveiller la conscience des chrétiens quant à leurs responsabilités à l'endroit des pauvres et à encourager le gouvernement à se montrer plus généreux dans son aide à la lutte contre la pauvreté, ici et ailleurs.



Le mercredi soir 5 avril, la nouvelle commission scolaire de la division Rivière-Seine tenait sa première réunion. Le docteur F. P. Doyle, de Ste-Anne-des-Chênes, fut élu président, et M. Louis LeGal, de St-Adolphe, vice-président. On a aussi formé sept comités: Finance, M. J. J. Driscoll et Mme Rose Blom; Personnel, MM. F. Paquin, J.-F. Alary et J. Gérardy; Planification, MM. F. Paquin et D. Nadeau et Mme R. Blom; Transition, M. E. Desrosiers et les membres du comité de planification; Relations publiques, MM. J. J. Driscoll et L. LeGal; Propriété et Approvisionnement, MM. L. LeGal, J. Gérardy et E. Desrosiers; Transport, MM. R. Manaigre, D. Nadeau et L. Champagne. M. Stanislas Bisson, de Ste-Anne-des-Chênes, a été réengagé comme secrétaire-trésorier. Dans la photo ci-dessus prise après cette réunion l'on voit tous les commissaires: de gauche à droite, première rangée, MM. Ernest Desrosiers, Stanislas Bisson, Louis LeGal, vice-président, le Dr P. F. Doyle, président, Roméo Manaigre et J.-F. Alary; deuxième rangée, MM. Jean Gérardy, Denis Nadeau, Fernand Paquin Louis Champagne, Mme Rose Blomb et M. Jos. James Driscoll. (Photo Perrin du Manitoba)

Visite-éclair de 62 journalistes du Québec à Winnipeg et St-Boniface

Soixante-deux journalistes québécois étaient ici à Winnipeg, de lundi soir à mercredi matin de cette semaine, et ils y reviendront, en ajoutant cette fois à leur programme une longue visite à St-Boniface, samedi et dimanche prochains. Ils représentent 5 quotidiens, 21 hebdomadaires, 2 postes de radio, 3 importantes revues et d'autres moyens de communication de la belle province.

Il faut remonter au mois de novembre 1966 pour savoir "pourquoi" ils sont ainsi venus au Manitoba, en passant par l'Ontario (Toronto, Niagara, Sudbury et Elliot Lake) et en continuant vers l'Ouest, soit en Alberta (où, d'Edmonton, ils ont pu visiter les immenses puits d'huile de la région Clover Bar) et en Colombie-Britannique (où les réceptions gouvernementales de Victoria furent agréablement complétées à Vancouver par la visite de Chinatown et la dégustation de bonnes saucisses et de fortes bières allemandes).

Il s'agit d'une visite d'étude et d'amitié, en réponse au voyage d'amitié et d'étude que faisaient chez eux en novembre dernier un groupe de 46 journalistes de la Presse Ethnique de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver. En effet, comme Projet du Centenaire de la Confédération, ces 46 journalistes de 22 langues et de 26 nationalités différentes, qui publient une multitude de journaux au service des Canadiens d'origines ukrainienne, allemande, hongroise, chinoise, norvégienne, danoise, finlandaise, islandaise, slave, etc., etc., ont voulu se rendre au Québec pour mieux étudier sur place, au coeur même du Canada français, les problèmes linguistiques et culturels dont on parle de nos jours au pays. Ils voulaient du même coup révéler leur présence aux Québécois, leur parler de leurs propres problèmes linguistiques et culturels... dans le contexte même de la Confédération 20e siècle.

Ce voyage d'étude au Québec se révéla un succès réel, de part et d'autre. Aussi, les grands responsables de la Presse Ethnique, aidés une fois de plus par la Commission du Centenaire, le ministère de la Citoyenneté et d'autres organismes, sont fiers de pouvoir à leur tour recevoir ceux qui furent si gentiment leurs hôtes en novembre 1966.

Ici au Manitoba la visite des 62 Québécois se fait en deux parties. Ils sont venus d'abord de lundi soir à mercredi matin. Dès leur arrivée lundi soir, à l'aéroport de Winnipeg, ils furent conduits aux salles de réception du Comité Ukrainien, 456, rue Main. Des personnalités de toutes les communautés ethniques de la capitale prirent alors un premier contact avec les visiteurs québécois, jusqu'à ce que le groupe fut distribué en petites unités confiées à autant d'hôtes et d'hôtesses. Car, de même qu'à Québec les journalistes de l'Ouest avaient été logés dans des foyers de langue française, ainsi les journalistes de l'Est furent logés lundi et mardi soirs dans des foyers de toutes langues et nationalités. C'est d'ailleurs là le premier but du voyage: se rencontrer pour se parler, s'étudier, essayer de se comprendre mutuellement. Il faut dire que ce fut avec empressement que les foyers ukrainiens, allemands, juifs, islandais, etc., ont accepté de recevoir ainsi des Québécois, à la demande de la responsable du comité d'accueil, Mme Hans Roeder, qui avait elle-même tant joui à Québec des heures passées avec de bonnes Québécoises ne parlant que le français, mais sachant briser la barrière linguistique par beaucoup de coeur et une multitude de gestes et sourires.

La journée de mardi fut particulièrement remplie: déjeuner "scandinave" à l'hôtel Marlborough, organisé par les journalistes norvégiens, danois et suédois de Winnipeg; visite dans l'avant-midi d'une partie de Winnipeg avec arrêts tout particuliers à la cathédrale catholique ukrainienne (hôte: Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens) et à la synagogue juive Rosh Pina (hôte: le rabbin S. Rappaport); visite de l'hôtel de ville sous la conduite du maire Stephen Juba et dîner civique; visite de l'Université et brillante réception présidée par le président Hugh H. Saunderson entouré de professeurs et de nombreuses personnalités du Manitoba; réception, banquet et bal dans les salles du Club Germano-Canadien, sous la présidence de M. Peter Bieg.

Dès mercredi matin à 7 h., les journalistes visiteurs continuaient leur voyage vers Edmonton, Vancouver et Victoria. Ils reviendront au Manitoba samedi après-midi et logeront cette fois à l'hôtel Royal Alexandra où aura lieu le banquet donné par la province du Manitoba, qui sera suivi d'un brillant programme folklorique par les artistes du Conseil des Arts du Manitoba.

Dimanche matin, les journalistes québécois pourront rencontrer la communauté de langue française de St-Boniface à un déjeuner spécial au collège de St-Boniface, après avoir assisté à la messe de 9 h. à la basilique. Cette rencontre, vraiment la seule qui permette aux journalistes québécois de causer avec des compatriotes de même langue et de même culture outre-frontière, sera, espérons-le, un succès. En tout cas, les organisateurs, dont M. Roland Couture, du poste CKSB, se le promettent.

Il nous restera ensuite à écouter les échos de ce voyage d'échange entre journalistes de l'Est et de l'Ouest, du groupe "fondateur" canadien-français et des divers groupes "ethniques", sur les ondes de la radio, par le truchement du petit écran, dans les colonnes des nombreux journaux représentés au sein du groupe des visiteurs.

L'Expo sera prête le 28

MONTREAL — Le colonel Edward Churchill, directeur de l'aménagement à l'Exposition universelle qui s'ouvre dans 15 jours, n'a pas hésité à rassurer les commissaires généraux réunis en assemblée générale: l'Expo sera prête à temps. Les parterres seront fleuris, les drapeaux flotteront au vent, les zones aménagées seront nettoyées, l'expo-express de même que le minirail fonctionneront, en un mot on s'affaire autour des derniers préparatifs pour que tout soit à point.

Dans une brève allocution, le colonel Churchill a énuméré aux représentants des 63 pays les derniers travaux en cours qui doivent être complétés pour le 28 avril. Il s'agit de la mise au point des présentations thématiques, de l'installation de panneaux indicateurs dans toute l'enceinte, de nettoyage des bâtiments, de la réparation des chemins, des derniers essais des manèges, de l'expo-express, du minirail, des conduits d'électricité et de communications, etc.

Le colonel Churchill a ajouté que le nettoyage des terrains se fera à compter du 15 avril. On transplantera alors les plantes et les fleurs, on hissera les drapeaux, on branchera les signaux d'alarme, on balayera les rues et on verra à mettre la dernière main à tous les détails.

Boite à chansons à Gravelbourg samedi soir prochain 15 avril

Comme il fallait s'y attendre, la chansonnite (la fièvre de la chanson) qui vient d'éclater au Manitoba, s'étend à présent à la Saskatchewan . . .

Le virus de "mise en boîte de la Chanson" sera officiellement inoculé aux jeunes Canadiens du sud de la Saskatchewan, le samedi 15 avril.

La séance d'inoculation de Go-Go et de Yé-Yé commencera en l'Auditorium de l'Ecole Secondaire de Gravelbourg à 9 h. précises du soir, par des spécialistes de St-Boniface. Spécialistes en bonne humeur, et en bonnes chansons comme la jeunesse les aime . . . Dans l'Vent, à contre-Vent, et même à contre-courant . . .

Nous souhaitons que cette épidémie, contrairement à l'habitude, fasse non pas des victimes, mais de nombreux adeptes . . . Qu'elle fasse "boule de neige", puisque nous sommes encore en hiver malgré le printemps . . .

La "Boite à Chansons" sera en outre le prélude à une autre manifestation qui aura lieu le lendemain dimanche 16 avril: Le Festival de la Chanson Française et les célébrations de son 20e anniversaire . . .

Pour le Festival, la vedette invitée sera Andrée Audette, chanteuse de renommé provinciale . . . Lauréate du Festival provincial, gagnante d'une bourse de $200 offerte par le Kinsmen's Club de la Saskatchewan . . .

Andrée Audette a joué un rôle très soutenu dans l'opérette "South Pacific" et donne encore très souvent des récitals . . .

Soyez tous là, à Gravelbourg, les 15 et 16 avril . . . Pendant deux jours, Gravelbourg sera la capitale de la Chanson dans l'Ouest canadien . . .

Le Comité organisateur du Festival.

Le bilinguisme et les travailleurs

Le conseil du travail de Montréal (FTQ-CTC) condamne la position récemment prise par le Conseil du travail de Winnipeg (CTC) contre un projet de loi provincial prévoyant un enseignement limité en français dans les écoles du Manitoba.

PARIS — Le montant de l'aide à l'Inde pour l'exercice 1967-68 (à l'exception de l'aide "liée") a été fixé à 1 milliard 280 millions de dollars par les dix pays membres du "consortium d'aide à l'Inde", apprend-on de bonne source, à l'issue de leur réunion au palais de l'UNESCO à Paris.

Lettre de l'épiscopat à l'occasion du Centenaire de la Confédération

(Suite de la première page)

certains préjugés, de l'ignorance, de l'indifférence ou même de l'injustice. Parce que ces communautés indiennes et esquimaudes rassemblent les descendants des premiers occupants de l'Amérique, elles ont des droits très particuliers au respect de tous, à la compréhension des autres groupes et à cette action positive des Pouvoirs publics envers les minorités dont parlait Jean XXIII.

Les principes de justice évoqués par le Pape s'appliquent aussi avec une évidence et des exigences spéciales dans le cas de certaines communautés minoritaires particulièrement denses et importantes. Il faut savoir reconnaître de manière positive l'apport précieux de ces communautés à la vie canadienne. Quant aux minorités d'expression française et d'expression anglaise, on ne peut négliger le fait qu'elles se rattachent, par suite de leur situation sociologique aussi bien que par le lien d'une disposition politique, à des communautés qui ont, dans certaines parties du pays, la consistance d'une véritable communauté nationale. Quand on réfléchit au problème des minorités au Canada, il faut aussi admettre qu'on peut à bon droit juger intolérable le régime politique qui, dans des situations analogues, n'assure pas le même traitement aux minorités de langue française qu'à celles de langue anglaise.

Réalisme et compréhension

Très difficile est la recherche du statut et des structures qui permettront à la communauté canadienne-française du Québec, de plus en plus consciente de sa situation propre, d'obtenir les conditions favorables à son épanouissement, tout en respectant le bien et les droits de ceux qui l'entourent, ainsi que le bien et les droits des autres communautés de culture française du Canada. Aussi notre réflexion n'entend-elle pas, à elle seule, éclairer tout le problème canadien, encore moins le résoudre. Nos paroles ne peuvent éliminer les conflits qui, par suite de circonstances inéluctables, opposent naturellement les droits ou le bien de certains groupes à ceux de certains autres. Nous jugeons nécessaire, cependant, d'inviter les uns et les autres à une prise de conscience très réaliste des faits sociologiques caractéristiques de la situation canadienne, de raviver dans les coeurs le respect le plus total du droit des personnes et des groupes, le sens de la priorité du bien commun le plus général. Pour le reste, nous engageons nos compatriotes à régler les différends qui les opposent, selon le voeu de Jean XXIII: "comme il convient à des hommes, grâce à la compréhension mutuelle, par une estimation objective des données et moyennant un compromis équitable 5".

5 Loc. cit.

— II —

PAIX ET FRATERNITE

La justice ne suffit pas pour réaliser et garantir la paix dont nous parlons: celle-ci est aussi le fruit de l'amour qui va bien au-delà de ce que la justice peut apporter. La fraternité est le second pilier de la paix 6.

6 Constitution pastorale *L'Eglise dans le monde de ce temps*, art. 78.

Un instinct naturel pousse à considérer tous les hommes comme des frères, mais il est rare que le fondement de la fraternité humaine soit clairement perçu. C'est peut-être pourquoi l'idée de fraternité sert plus la rhétorique qu'elle n'inspire le comportement des hommes. Elle est bien fragile, en effet, cette vague fraternité humaine basée uniquement sur le fait de partager une existence ou un sort communs, de participer à la même aventure cosmique. Quant à la fraternité qui n'a pour toutes racines que nos origines préhistoriques, si lointaines et si confuses, elle n'émeut guère le coeur humain, surtout quand ces origines sont perçues comme le fruit d'un simple hasard.

La fraternité: exigence chrétienne

La foi chrétienne fournit à la fraternité humaine des bases autrement plus convaincantes. Pour le croyant, ce n'est pas sur une lointaine et fortuite origine qu'est fondée la fraternité des hommes, mais sur la paternité transcendante, actuelle et personnelle d'un Dieu qui nous a tous voulus pour fils dans un dessein de générosité grandiose, d'un Dieu en qui, selon l'expression de saint Paul, "nous avons la vie, le mouvement et l'être". Le fait de partager des tâches, des espoirs et des souffrances terrestres semblables est sans doute une invitation à la fraternité, mais combien plus intimes sont les liens qui nous unissent à nos frères, quand nous savons qu'ils sont appelés à partager éternellement avec nous, par-delà les aléas de cette vie, la joie de la rencontre avec le Père!

Partout dans le monde, c'est la mission et la responsabilité propres des chrétiens d'explorer plus avant le sens des liens qui unissent les hommes et de préconiser et d'instaurer des manières spirituellement renouvelées de vivre avec les autres. Il arrive qu'à certaines heures et en certains lieux, cette responsabilité s'impose avec une évidence et une urgence plus grandes; c'est le cas du Canada d'aujourd'hui, qui vit des heures difficiles, cruciales, et qui est fait d'une vaste majorité de chrétiens.

La fraternité: exigences d'incarnation et d'universalité

La fraternité comporte en premier lieu deux devoirs qui semblent paradoxalement s'opposer: un devoir d'incarnation et un devoir d'universalité.

Ce n'est pas être fraternel que de se contenter de formules abstraites, de déclarations verbales ou de désirs stériles, fussent-ils généreux à la dimension du monde. Ce n'est pas être fraternel que d'aimer l'humanité abstraite ou de rêver noblement de solidarité avec des frères lointains, alors qu'on adopte une attitude mesquine ou hostile à l'égard de ceux qui sont proches de soi. La fraternité vraie doit établir des solidarités immédiates et très concrètes; elle doit s'incarner dans le réel, se concrétiser dans un intérêt vécu pour le bien d'un groupe, d'une région, d'une famille humaine déterminés. Mais d'un autre côté, sous peine d'être incompatible avec l'Evangile, la fraternité, même incarnée, ne doit pas être close. Aucun groupe n'a le droit de se prendre pour le centre de tout, au point de ne plus entendre l'appel des autres et de ne plus tenir compte de leurs besoins. Le véritable drame de l'histoire humaine, c'est que l'homme cède trop souvent à la tentation de construire des fraternités fermées sur elles-mêmes.

Ces réflexions d'ordre général valent pour les Canadiens. On a remarqué chez eux, à raison, des aspirations très généreuses à la paix et un souci remarquable de solidarité internationale. Leurs efforts de conciliation dans les différents conflits du monde témoignent de la justesse de cette observation. Mais les Canadiens doivent apprendre à incarner leur souci de fraternité dans la vie quotidienne et concrète, alors que s'affrontent chez eux les différents groupes nationaux, les intérêts régionaux et les classes sociales. Ils doivent éviter de donner le spectacle paradoxal d'hommes capables de générosité envers le monde entier et incapables de grandeur d'âme envers leur frère le plus rapproché. On doit espérer que leur instinct naturel de solidarité et de fraternité universelle amènera les Canadiens à faire s'ouvrir, dans toutes les manifestations de leur vie communautaire, ces fraternités closes et qui ont tendance à devenir des égoïsmes collectifs.

La fraternité: reconnaissance des similitudes

La vie fraternelle suppose encore: attention aux similitudes qui réunissent et acceptation des différences qui séparent.

Il est évident, comme nous l'avons dit plus haut, que nous ne pouvons comprendre comme il convient la fraternité humaine et ses exigences sans tenir compte des similitudes de nature, de destin et d'origine qui nous relient à tous nos frères. Aussi nous faut-il réfléchir constamment sur tout ce qui nous unit à chacun des hommes et nous efforcer de découvrir, par-delà les différences de race, de nationalité, de culture, de langue, d'habitudes et de richesses, le frère si foncièrement semblable à nous. Si nous sommes chrétiens, cette réflexion nous fera découvrir entre tous les hommes des similitudes d'une mystérieuse profondeur et nous rendra capables de fraternité envers tous, même dans la défense des droits de notre communauté particulière.

On s'étonne à bon droit aujourd'hui de ce que les guerres aient si souvent opposé, dans le passé, des peuples chrétiens. Ces luttes fratricides et les injustices qui les causèrent apparaissent au chrétien de 1967 comme des inconséquences, voire comme des scandales. De la même manière, on n'arrive pas à comprendre comment la religion du Christ a pu servir si souvent chez nous à diviser davantage plutôt qu'à unir. La réflexion chrétienne d'aujourd'hui, inspirée par le mouvement oecuménique, nous amène à juger sévèrement ces attitudes passées, à les regretter vivement. Ces jugements et ces regrets sont sains: ils manifestent une redécouverte d'importantes valeurs chrétiennes. Puissent-ils ne pas nous servir à voiler pudiquement nos secrètes tendances à recommencer!

La fraternité: acceptation des différences

Il y a un autre aspect à la fraternité, qu'on ne peut négliger sans la mutiler. Si la fraternité est fondée sur une communauté de destin et d'origine, elle suppose presque paradoxalement la distinction des êtres. La fraternité est faite de communauté, mais aussi de distance: il n'y a de fraternité qu'avec l'autre, le différent de soi. Et l'attitude fraternelle exige précisément que, dans la joie, on permette aux autres d'être différents de soi. On devine la libéralité et la délicatesse d'âme réclamées par une telle attitude.

Dans la situation qui est la leur, il nous semble que les Canadiens doivent s'interroger sur leur souci de permettre aux autres d'être ce qu'ils sont, non seulement quand ils se rencontrent comme personnes, mais aussi et surtout quand ils s'affrontent dans les différentes communautés linguistiques et culturelles qu'ils forment. Les Canadiens connaîtront des jours sombres, des luttes stériles et appauvrissantes, si les différents groupes qui habitent leur pays, et particulièrement les deux grands groupes linguistiques et culturels, ne sont pas capables d'accepter et de reconnaître, sans réticence ni équivoque, la légitimité de leurs différences et de leur destin propre, s'ils n'acceptent pas, dans le respect mutuel de leurs droits, les accommodements que leur situation particulière réclame.

Fraternité et non-violence

A l'instar de l'homme de tous les temps, notre contemporain est souvent déchiré entre le désir de reconnaître effectivement le caractère aberrant de la violence et la tentation de lui accorder une respectabilité quand elle est mise au service d'une communauté fraternelle, d'une patrie ou de la justice. Sans prétendre donner ici un principe qui tienne compte de toutes les situations possibles, nous croyons fermement que c'est l'un des plus pressants appels faits à la conscience de l'homme de notre temps que celui de dépasser la problématique d'autrefois et de s'installer résolument dans la voie de la non-violence, la seule qui soit compatible avec la vie fraternelle.

Lors de sa visite à l'O.N.U., Paul VI lançait au monde un appel pathétique: "Jamais plus la guerre, jamais plus la guerre!" Cet appel fut entendu par tous les Canadiens. Puisse son écho rester plus fort en leur âme que toutes les séductions de la violence, y compris celle qui voudrait nous faire croire que la violence aurait, en somme, une fécondité qui lui est propre et qu'il serait légitime de rechercher. Etant donné les moyens dont on dispose au Canada pour faire valoir ses droits, il est clair que le premier devoir des Canadiens, dans les difficultés qu'ils rencontrent, est de renoncer d'une façon absolue à la violence, même à la violence limitée et calculée, même à la violence tactique.

Fraternité et langage

Ce sont les actes qui prouvent le mieux l'authenticité des sentiments fraternels, mais on sait bien aussi que certaines paroles sont capables de les nourrir alors que d'autres leur sont fatales. La vie fraternelle a son langage propre, et c'est un devoir important que d'apprendre à le parler et à le respecter, aussi bien dans les rapports entre les groupes que dans les rapports entre les personnes.

Les conflits d'intérêts, la difficulté ou la rareté du dialogue finissent par engendrer une tendance à se représenter les autres groupes d'une manière caricaturale: en des jugements simplistes, injustes, arbitraires, on grossit ou on généralise indûment des défauts, tandis que, par une curieuse inhibition des facultés de l'âme, on devient incapable de reconnaître des qualités pourtant réelles. De tels jugements vicient dangereusement le climat des rapports humains. Comme le rappelait Jean XXIII: "l'histoire montre que rien n'affecte les peuples comme ce qui touche de près ou de loin à leur honneur; et cette sensibilité est légitime 7".

7 Jean XXIII, encyclique *Pacem in terris*, AAS, 55, 1963, p. 281.

Nous croyons que tous les Canadiens devraient régler par une discipline très sévère les jugements qu'ils portent les uns sur les autres, surtout quand ces jugements atteignent des régions ou des groupes entiers et qu'ils sont exprimés publiquement. Il nous semble urgent qu'on entreprenne d'éliminer les préjugés, les demi-vérités, les jugements simplistes ou injustes et que soient déposées les attitudes méprisantes. Il ne faut pas confondre le courage et l'énergie dans la revendication de ses droits avec une certaine violence de l'esprit et du coeur qui est aussi contraire à la fraternité que la violence physique.

Il arrive que des jugements sévères s'imposent vers des personnes ou même envers des groupes. Dans ces cas, qu'ils ne s'expriment pas, du moins, en termes excessifs. Et plutôt que de se contenter d'imputer aux autres des déficiences ou des faiblesses, ne pourrait-on point se demander si l'on n'en est pas responsable et si l'on ne pourrait pas concourir à les éliminer? Il est certain, par ailleurs, qu'on porte un jugement plus équitable sur les autres quand on se rappelle que "la frontière entre le bien et le mal passe par le coeur de chaque homme".

Très souvent, c'est l'ignorance qui conduit à mal juger les personnes d'une autre race, d'une autre nationalité, d'une autre langue, d'une autre classe sociale ou d'une autre région. Il serait assez facile de la combattre en favorisant par tous les moyens les rencontres, les échanges culturels, les informations exactes, sereines et objectives. On doit favoriser aussi les explications mutuelles, franches et respectueuses, et ne pas négliger les démarches qui les rendent possibles.

En cette matière, les chefs politiques, les éducateurs, les journalistes, tous ceux qui participent en notre pays à la vie de l'opinion, doivent reconnaître leur particulière responsabilité. Chacun comprendra aussi qu'il doit promouvoir la compréhension mutuelle, le sens de l'équilibre, le sens du bien commun de l'ensemble dans lequel les groupes nationaux s'insèrent et même le sens du bien commun universel.

• • •

Voilà les réflexions qui sont nôtres en cette année où l'on célèbre le centenaire de la Confédération. Nous n'avons voulu ni cacher les dangers qui menacent, ni distraire d'aucune des tâches et d'aucun des devoirs qui nous incombent si nous voulons mériter la paix. Avec vous tous, nous prions Dieu de nous bénir et de nous aider à être fidèles aux très grandes exigences de notre condition humaine et de notre foi chrétienne.

La Conférence Catholique Canadienne
† Louis LEVESQUE
Archevêque de Rimouski
Président
Par mandement de Son Excellence
Monseigneur le Président
Abbé Charles-E. Mathieu —
Rév. Gordon George, S.J.
Secrétaires généraux de l'Episcopat
Ottawa, le 7 avril 1967




Le Rév. Alden A. Read (à droite), ministre de l'Eglise Unie, a formellement présidé la cérémonie de mariage (le 31 mars) de son fils, John, et de Marie Immekeppel dans l'église catholique St-Augustin à Berkeley, Californie. Le Père John Ritzius, C.S.P., aumônier catholique du Club Newman de l'Université de Californie à Berkeley, participa à la cérémonie à ses côtés. Un prêtre du diocèse a ainsi commenté la cérémonie: "Les deux jeunes John et Marie se sont sacramentalement mariés par l'échange des promesses. Ce n'est pas le prêtre qui confère le sacrement. Il n'est que le témoin canonique officiel. Dans les circonstances convenables, il n'y a pas de raison pour que l'Eglise ne puisse désigner un ministre comme témoin canonique officiel, comme dans ce cas précis".

La question des mariages mixtes telle qu'elle se pose au Canada

OTTAWA — En mars 1966, la Sacrée Congrégation pour la doctrine de la foi publiait une Instruction apportant certains changements à la législation de l'Eglise sur les mariages mixtes.

Tant chez les catholiques que parmi les autres confessions chrétiennes, cette Instruction suscita désappointement et protestations. Au Canada, le Conseil exécutif du "Canadian Council of Churches" confiait à son président, l'archevêque anglican H. Clark, de faire parvenir une lettre fraternelle à Mgr L. Lévesque, président de la Conférence Catholique Canadienne, demandant à l'épiscopat canadien de revoir l'Instruction à la lumière des documents conciliaires et des besoins pastoraux du monde actuel et d'examiner la possibilité de suggérer à Rome certaines modifications.

Dans sa réponse à l'archevêque anglican, Mgr Lévesque mentionnait que l'étude de cette question avait été confiée à la Commission épiscopale d'Oecuménisme qui présenterait un rapport à l'Assemblée plénière de l'épiscopat, en octobre 1966.

Au cours des "journées facultatives" de cette session d'octobre, une période de discussion et d'échanges de vues appuyés sur une documentation préparée par la Commission sur l'Oecuménisme, permettait de faire l'unanimité des participants pour souhaiter des modifications à la nouvelle législation sur les mariages mixtes.

La recommandation suivante, préparée par la Commission d'Oecuménisme, fut alors acceptée par l'assemblée plénière:

a. que la Commission épiscopale d'Oecuménisme soit autorisée à former un Comité d'experts chargé d'étudier la question des mariages mixtes, en tenant compte tout particulièrement des objections qu'a formulées le Conseil Canadien des Eglises, à la suite de la parution de l'Instruction de la S. Congrégation pour la Doctrine de la Foi, en mars 1966;

b. que lorsque les Membres d'un tel Comité en seront venus à un accord entre eux, ils soient autorisés à rencontrer les Membres d'une autre équipe formée cette fois par le Conseil Canadien des Eglises, afin d'échanger leurs vues sur le sujet, d'une façon non officielle et purement explorative;

c. que tous les points sur lesquels un certain accord de principes pourrait être obtenu, soient soumis par la suite à l'approbation de l'Episcopat canadien. Et si la chose était alors jugée opportune, que ces diverses recommandations soient ultérieurement communiquées au Saint-Siège.

Le comité d'experts

Il fut entendu que deux commissions d'études, l'une de langue française et l'autre de langue anglaise, étudieraient séparément la question pour ensuite fondre leurs conclusions en une même série de propositions.

La commission de langue anglaise se composait ainsi: Rév. E. L. Bader, c.s.p., de la Commission archidiocésaine de Toronto pour l'Unité; Mlle F. Devroede, secrétaire de la Commission d'Oecuménisme (secteur anglais); Rév. John J. Keating, c.s.p., directeur de la Commission d'Oecuménisme (secteur anglais); Rév. T. M. McHale, du Tribunal matrimonial de Toronto; Rév. H. A. O'Neill, professeur de théologie; Rév. James Roberts, canoniste; Rév. A. J. Ruth, curé; Rév. F. J. Spence, canoniste; M. et Mme Bruce Graham, époux de religions différentes. Cette Commission a tenu une session d'études de deux jours, à la fin de janvier dernier.

La Commission de langue française avait pour membres: P. Adrien Brunet, O.P., Montréal, docteur en Ecriture Sainte; P. Irénée Beaubien, S.J., directeur du Secrétariat national d'Oecuménisme, Montréal; M. l'abbé Jean Drapeau, théologien, Rimouski; M. Edmond Labelle, Montréal, directeur des cours culturels, Collège Ste-Marie; P. E. Lamirande, O.M.I., théologien, Ottawa; P. Gilles Langevin, S.J., théologien, Montréal; Mgr T. Mooney, canoniste, Montréal. Ils se réunirent en janvier dernier.

Le 18 février 1967, les représentants des Commissions de langue française et de langue anglaise se rencontraient conjointement à Montréal. Les deux commissions en étaient arrivées à peu près aux mêmes conclusions, et il leur fut facile de dresser une liste de propositions concrètes reflétant la pensée commune. Ces propositions furent ensuite remises aux évêques de la Commission épiscopale.

Le 28 février, à Kingston

Le 28 février dernier, des représentants catholiques de langue française et de langue anglaise rencontraient, à Kingston, un Comité qui avait été formé par le Conseil Canadien des Eglises à cet effet. La discussion s'est déroulée dans un climat de liberté et de franchise.

Les représentants catholiques firent comprendre à leurs collègues que leurs propositions étaient soumises à l'approbation de l'épiscopat et qu'ils n'étaient pas en mesure de préjuger de la décision finale des évêques.

L'accueil du Conseil Canadien des Eglises aux propositions du Comité Catholique fut favorable au point qu'il ne fut aucunement question de changement substantiel à leurs propositions.

Concernant cette question le R. P. I. Beaubien, S.J., déclarait: "Le problème des mariages mixtes constitue un des points les plus épineux dans les relations entre chrétiens de diverses confessions. Il est vrai que ce problème ne pourra disparaître aussi longtemps que les chrétiens demeureront désunis. Mais le présent climat oecuménique pousse toutes les Eglises à faire preuve de bonne volonté pour réduire au minimum les inconvénients des mariages mixtes. L'épiscopat catholique romain du Canada a prouvé qu'il désire sincèrement faire avancer la cause de l'oecuménisme en confiant à un comité spécial l'étude approfondie de la présente législation en la matière".

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Tirage ABC Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: $4.00 par année
Autres pays: $5.00 par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Les Evêques et le Divorce

La Conférence Catholique Canadienne est heureuse de présenter au Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des Communes chargé d'enquêter sur le Divorce ce document dans lequel, après y avoir été aimablement invitée, elle expose sa pensée sur le projet d'une modification de la législation actuelle du divorce au Canada.

La Conférence Catholique Canadienne est un organisme national groupant tous les Cardinaux, Archevêques et Evêques catholiques romains du Canada. Elle a pour la diriger et l'animer un Conseil d'administration, des Commissions et des Comités; les membres de ces organismes sont élus chaque année. Le siège du Secrétariat national de la C.C.C. se trouve à Ottawa.

Le problème en cause étant à la fois des plus délicats et des plus importants, et ce document faisant suite à notre Déclaration au Comité permanent de la santé nationale et du bien-être social de la Chambre des Communes au sujet de la modification éventuelle de la législation fédérale relative à la contraception (9 septembre 1966), nous nous permettons de rappeler que les principes alors exposés sont également essentiels à une juste compréhension de ce que nous présenterons ici. C'est pourquoi nous avons cru bon de les ajouter à ce document en appendice.

— I —

L'Eglise catholique romaine et l'indissolubilité du mariage

L'Eglise catholique romaine professe qu'un mariage valide est indissoluble. Tous les membres, quel que soit le pays où ils demeurent et les lois civiles qui les régissent, doivent respecter cette loi sainte du mariage. Deux baptisés qui se marient sont unis l'un à l'autre, jusqu'à la mort, par un lien à la fois naturel et sacramentel.

Le mariage est devenu dans le Christ un mystère de Salut et l'Eglise a reçu de son Fondateur la mission de donner à ses membres les moyens spécifiques qui leur permettent de vivre selon leur foi. Sur ce plan, toutefois, l'Eglise doit élaborer sa propre législation.

Il nous paraît utile de rappeler quelques-unes des raisons apportées par l'Eglise à l'appui de sa position sur l'indissolubilité du lien matrimonial. Elles s'enracinent dans les préceptes de loi naturelle, i.e. dans les exigences déposées par le Créateur lui-même en son oeuvre. Elles viennent aussi de la signification nouvelle que le Christ Jésus a donnée à l'institution du mariage.

L'union volontaire, perpétuelle et exclusive de l'homme et de la femme devient en effet, par la grâce du sacrement, le signe et le témoignage du dessein rédempteur de Dieu. Et cela à plusieurs plans.

1) D'abord au plan de l'amour conjugal. Cet amour, par ses dimensions de fidélité sans cesse pardonnante et inventive, de générosité cherchant toujours à surmonter l'égoïsme et la recherche du seul intérêt personnel, de confiance mutuelle, de respect de l'autre, de solidarité dans la joie et l'épreuve, est à la fois le signe et comme le prolongement de l'amour qu'en Jésus-Christ Dieu propose à tous les hommes.

2) De plus, par la procréation et l'éducation des enfants auxquelles est ordonnée par sa nature même l'institution du mariage, le couple est étroitement associé à l'oeuvre créatrice et salvifique de Dieu, et il l'est en tant même que couple.

3) Enfin, le foyer chrétien, bâti sur la fidélité et le don sans retour de chaque époux à son conjoint et de tous deux à leurs enfants, est également le signe et le témoignage de cette unité profonde de tous les hommes dont l'Eglise a pour vocation d'être le ferment. Une telle dignité fait du lien mutuel constituant le couple, quelque chose de sacré.

La dimension nouvelle que donne le mariage chrétien à l'union de l'homme et de la femme conduit l'amour humain à sa vraie maturité. L'amour conjugal vécu selon l'Evangile est particulièrement capable de faire éclore et s'épanouir les qualités propres à l'époux et à l'épouse aussi bien que les richesses spirituelles qu'ils portent au plus intime d'eux-mêmes.

Bien que beaucoup de couples ne réalisent pas cet idéal élevé de l'amour et de la fidélité conjugale, l'Eglise catholique veut le promouvoir et le préserver par sa doctrine et ses lois. Aux yeux de l'Eglise, cet idéal répond au désir profond de l'homme et lui propose la norme qui peut le sauver de ses faiblesses.

Il peut arriver, toutefois, dans des cas graves et exceptionnels, qu'après quelques années un couple chrétien, validement marié, se voie dans l'obligation de rompre la vie commune. Il peut s'agir dans cette décision du bien des époux eux-mêmes pour qui la vie commune est devenue insupportable. Il peut aussi s'agir du bien des enfants dont l'équilibre humain et religieux est gravement mis en cause par le climat de mésentente constante du foyer. Dans ces cas l'Eglise permet — après examen sérieux du cas — ce que l'on appelle la "séparation de corps". Notre conviction est que la législation civile devrait alors offrir la possibilité d'un procès de séparation qui, pour des causes bien précises et sans accorder aux conjoints la faculté de se remarier, assurerait les droits civils de chaque conjoint et verrait au bien des enfants.

Lorsque la séparation judiciaire ne fournit pas des garanties suffisantes pour le bien des époux et de leurs enfants, les couples catholiques peuvent demander un divorce civil. Les époux sont alors aux yeux de la loi civile, libérés de la responsabilité légale les liant l'un à l'autre et sont juridiquement séparés l'un de l'autre. Pourtant l'Eglise, bien qu'elle tolère que les époux recourent au divorce civil, continue de les considérer comme liés l'un à l'autre. Dans sa pensée et selon sa législation, ils demeurent donnés l'un à l'autre jusqu'à la mort de l'un d'entre eux. C'est pourquoi elle leur interdit de se remarier.

— II —

L'Eglise catholique romaine et la modification de la législation actuelle sur le divorce civil

Ce que nous avons présenté jusqu'ici concerne l'enseignement de l'Eglise à l'égard de ses propres fidèles. L'Eglise catholique soutient que l'autorité civile n'a aucun pouvoir pour dissoudre le lien conjugal et, d'autre part, une assez large proportion de non-catholiques restreignent ce droit au cas d'adultère. Il est cependant possible à ces citoyens, eu égard à cette valeur qu'est la liberté de conscience, de consentir à une révision de l'actuelle législation sur le divorce, dans le but de supprimer certains abus provoqués par la situation présente.

Aussi, dans l'avis que, sur leur demande, elle donne aux législateurs civils, l'Eglise doit-elle non seulement tenir compte de sa propre législation, mais aussi considérer ce qui peut le mieux servir le bien commun de la société civile. C'est dans cette perspective que, tablant sur le fait que déjà existe au Canada une loi permettant le divorce, nous vous présentons les considérations suivantes.

1) Plusieurs prétendent que la législation actuelle sur le divorce encourage le parjure et la connivence, sinon l'adultère lui-même. Ajoutons à cela que la partie que le droit actuel reconnaît innocente peut en fait être celle qui porte la plus lourde responsabilité dans la rupture, et que la partie reconnue coupable (avec tout ce que cela implique) est rarement l'unique responsable. Il faut d'ailleurs préciser que le jugement de ces cas dans les tribunaux — lorsqu'il est expédié à la hâte et de façon superficielle — accroît le climat d'injustice, voire de scandale que nous signalions à l'instant.

Cette situation est encore aggravée du fait que la conviction sincère, partagée par plusieurs citoyens, des déficiences de cette loi peut conduire au mépris de la loi. Tous ces éléments poussent à se demander si la législation actuelle contribue au bien de la société.

2) Le Canada est un pays multiconfessionnel. Il se peut que d'autres citoyens, également désireux de promouvoir le bien commun, pensent qu'en certaines circonstances il est moins dommageable à la personne et à la société entière de permettre le divorce. Quant à nous, nous ne nous opposons pas à des changements de la législation actuelle sur le divorce, vraiment voulus dans la perspective du bien commun de la société civile.

Il ne nous appartient pas de donner ici dans le détail les divers cas quo'n pourrait apporter comme motif de divorce et ceux qui à nos yeux ne sauraient l'être. Nous faisons confiance au sérieux et à la conscience de ceux qui sont chargés de réaliser cette modification de la loi. Nous tenons toutefois à rappeler avec fermeté qu'un élargissement sans mesure des motifs de divorce n'est pas la solution aux problèmes du mariage. La loi tournerait alors à la destruction des valeurs essentielles à toute société. Les législateurs doivent, en élaborant les modalités nouvelles qu'ils croient nécessaires d'apporter à la loi actuelle, ne jamais perdre de vue la valeur sacrée de la famille, cellule première et fondamentale de la société. Leur but doit être précisément d'éviter tout ce qui peut mettre gravement en danger le climat de paix, d'amour, de franchise, de sécurité, de confiance qui fait du foyer la base et l'axe de la santé de l'Etat.

— III —

Initiatives propres à consolider la famille

Le divorce peut causer des problèmes plus graves que ceux qu'il veut régler. Nous savons les difficultés spéciales qui surgissent dans un foyer brisé; difficultés d'ordre matériel, psychologie et spirituel qui affectent à la fois parents et enfants et davantage les adolescents.

C'est pourquoi nous sommes convaincus que la meilleure solution aux problèmes actuels est de repenser l'ensemble des lois positives concernant le mariage et la famille. Une éventuelle modification de la législation sur le divorce n'a pour nous de sens que si elle s'inscrit au sein d'une large et positive politique de consolidation des valeurs familiales et tout spécialement de garantie quant à la préparation et au sérieux requis des futurs époux.

Les spécialistes des sciences sociales sont d'accord pour constater que la majeure partie des problèmes familiaux — aboutissant au divorce légal — ont leur racine dans la légèreté et le manque de sérieux avec lesquels beaucoup d'hommes et de femmes, surtout parmi les plus jeunes, envisagent leur mariage. Comment s'étonner alors des amers désenchantements et des crises qui s'ensuivent?

Or il est du domaine propre de l'autorité civile de prévenir, par sa législation, de pareilles situations. Nous aimerions toutefois mettre en relief les points suivants.

1) Il nous paraît nécessaire que votre Comité étudie soigneusement comment les divers gouvernements du pays pourraient provoquer et aider des recherches, plus poussées qu'elles ne le sont actuellement, dans tout le domaine touchant au mariage et à la famille.

Il nous semble en effet que la révision adéquate des lois, l'élaboration d'un vaste programme d'éducation des citoyens au sens et aux exigences du mariage, la mise en place de services de consultation et de réconciliation pour les couples en difficulté, bref toutes les mesures positives que nous souhaitons, devraient d'abord s'enraciner dans une étude sérieuse du mariage, et des diverses causes qui en amènent l'échec ou en assurent le succès. Il reviendrait, selon nous, à votre Comité de demander avec insistance aux divers pouvoirs publics et aux législateurs de promouvoir et de favoriser cette recherche.

2) Nous demandons également à votre Comité d'étudier sérieusement les façons selon lesquelles les pouvoirs publics, quels qu'ils soient, pourraient, en dialogue et en collaboration avec les diverses églises et les organismes privés intéressés, aider à mettre sur pied pour les rendre plus efficaces des programmes d'éducation et de préparation au mariage. Ici encore nous sommes heureux de noter notre accord avec ce que d'autres groupes et d'autres églises ont proposé. L'expérience de l'Eglise catholique dans ce domaine confirme notre conviction sur la nécessité de cette éducation.

3) Le troisième point que nous tenons à mettre en lumière est la nécessité d'une large politique commune de consolidation des valeurs familiales, visant les foyers déjà existants et qu'il faut aider dans leurs difficultés. On sait combien les causes ultimes de bien des drames matrimoniaux remontent à l'éducation familiale reçue par les conjoints et dans le climat d'insécurité ou de discorde du foyer où ils ont été élevés. C'est par le témoignage et l'amitié de leurs aînés que les jeunes générations découvriront que l'amour humain ne parvient pas à sa plénitude sans un effort constant de renouvellement, exigeant avant tout la générosité et l'abnégation.

4) En outre, nous demandons avec insistance, que l'autorité civile mette au service des couples en difficulté un organisme qui étudierait soigneusement chaque cas et chercherait le remède capable d'y apporter une solution positive en tenant compte des convictions religieuses des époux. L'expérience des psychologues, des sociologues, des travailleurs sociaux et des conceillers spirituels que nous avons consultés, nous apprend que très souvent des foyers peuvent être réconciliés par le travail attentif et dévoué de pareils organismes. C'est vers ces derniers qu'il conviendrait de diriger d'abord les couples qui demandent un jugement de divorce. La société elle-même — non pas simplement les églises — doit prendre activement en charge cette tentative de réconciliation.

Ceci exige des modifications importantes dans la procédure des cours de divorce, là où celles-ci existent. Il serait en particulier nécessaire que parmi les membres de ce tribunal se trouvent non seulement des spécialistes du droit civil mais aussi des spécialistes des sciences humaines et pastorales. Il va de soi que chaque cas devrait être étudié sérieusement en prenant en considération tous les aspects humains du problème.

En terminant, laissez-nous vous exprimer notre gratitude pour cette consultation. Nous sommes heureux d'avoir pu vous présenter nos vues sur un sujet si important et qui met en cause l'avenir de notre pays.

Le diaconat permanent dans l'Eglise post-conciliaire

OTTAWA — Le Pape Paul VI annonçait, le 24 février dernier, que le diaconat est en bonne voie de redevenir une institution permanente dans l'Eglise catholique occidentale.

Cette déclaration du Saint-Père faisait aussi état d'un certain nombre d'études entreprises à la demande même du Pape et d'assemblées épiscopales de divers pays, conformément à une recommandation du décret conciliaire sur l'Eglise.

Le diaconat est un ordre qui précède immédiatement l'accession au sacerdoce. Le diacre peut conférer le baptême solennel, distribuer la sainte communion, assister et bénir les mariages au nom de l'Eglise, porter le Viatique aux mourants, prêcher et accomplir diverses autres fonctions réservées ordinairement aux prêtres.

Bien que les diacres aient exercé un rôle très actif dans l'Eglise primitive, leur fonction est devenue peu à peu, au cours des siècles, une des étapes préparatoires à la prêtrise, cessant d'être reconnue comme un ordre permanent.

Le Concile Vatican II a reconnu l'opportunité de redonner au diaconat son statut permanent, allant jusqu'à entrevoir la possibilité d'admettre comme diacres des hommes mariés.

Dans les régions missionnaires et les pays où les prêtres sont trop peu nombreux, les diacres sont appelés à jouer un rôle ecclésial de première importance.

Une Commission pontificale, formée de vingt évêques de divers pays, a reçu du Saint-Père la mission de préparer le statut juridique du diaconat permanent dans l'Eglise. Le représentant de l'épiscopat canadien à cette Commission est Mgr Albert Sanschagrin, O.M.I., évêque coadjuteur d'Amos, Qué.

A l'assemblée annuelle de CKSB on a joint l'utile à l'agréable

La 23e assemblée annuelle de CKSB samedi dernier l'a doté de son conseil d'administration et de ses administrateurs pour l'année 1967-68. Le conseil d'administration se compose ainsi: MM. Roland Trudeau, de St-Boniface, président, Jean d'Heilly, de Haywood, et Gérard Léveillé, de St-Boniface, 1er et 2e vice-présidents, Me Rémi Lafrenière, secrétaire, Marius Benoist, trésorier, Maurice Prud'homme, Roland Couture, Hervé Sala, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., et M. l'abbé L. Roy, tous de St-Boniface, administrateurs. Les administrateurs, en plus de ceux qui viennent d'être mentionnés ci-dessus, sont MM. les abbés Jean-M. Gagné et Ubald Paquette, curés de St-Claude et St-Eustache, MM. Joseph Tétreault et Louis Laurencelle, de La Broquerie, Paul-D. Trudeau, d'Isle-de-Chênes, et Louis Marcoux, de Lorette.

Voici la liste des actionnaires 1967-68: de St-Boniface, MM. R. Couture, R. Trudeau, M. Benoist, M. Prud'homme, H. Sala, Gérard Léveillé, Gilles Bouchard, Paul Bergeron, Joseph Chabalier, Louis La Rivière, et Mlle Madeleine Constant; Ste-Agathe, Louis David Nolette; Letellier, Euclide Boiteau; St-Adolphe, Wilfrid Lagassé; St-Jean-Baptiste, Pierre Baril; St-Joseph, Léo Rémillard; La Broquerie, Louis Laurencelle et Joseph Tétreault; Lorette, Louis Marcoux; Ste-Anne-des-Chênes, Camille Chaput; St-Georges, Albert Désautels; Isle-de-Chênes, Paul Trudeau; Otterburne, Pierre Laroche; Ste-Elisabeth, Noël Alarie; St-Malo, Denis Maynard; St-Pierre-Jolys, René Mulaire; Somerset, Wilfrid Decosse; Bruxelles, Jean Hacault; Haywood, Jean d'Heilly; Headingley, Hubert Préfontaine; Notre-Dame-de-Lourdes, Joseph Deroche; St-Laurent, Napoléon Dumont; St-Lazare, Joseph Tremblay. Les membres du clergé sont: MM. les abbés Ubald Paquette, St-Eustache, Edmond Lavoie, St-Boniface, Pierre Gagné, Notre-Dame-de-Lourdes, Ubald Lafond, St-Vital, Henri Perron, Lorette, Jean-Marie Gagné, St-Claude, Lucien Roy, St-Boniface, Gérard Régnier, St-Lazare, et le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., St-Boniface.

Cette simple liste démontre de façon éloquente que CKSB rayonne de St-Boniface dans tout le Manitoba, grâce à ses administrateurs pris dans les rangs du laïcat et du clergé, et représentant une multitude de paroisses, de l'est à l'ouest, du sud au nord. N'est-il pas impressionnant, par exemple, d'y dénicher le nom de St-Lazare où la population s'accroche au reste du Manitoba français par le truchement des ondes?

C'est ce rayonnement provincial qui explique, sans aucun doute, que cette 23e assemblée annuelle de samedi dernier ait attiré un si grand nombre de délégués, le plus grand nombre depuis la fondation, dit-on, au point qu'on a manqué de copies des rapports à distribuer à tous et chacun. Et ce "grand nombre" a participé à la réunion avec une attention soutenue. Tout de même ils furent fiers, après le dîner, de jouir de quelques moments de détente alors que M. Christian Leroy, l'animateur du programme "Tous les garçons, les filles", transforma la sévère salle académique du collège de St-Boniface en "Boîte à Chansons" et présenta un programme de chansons françaises mettant en vedette des trios, des solistes, surtout les lauréats du Concours 28 jours de Jeunesse Oblige qui firent tant honneur à la jeunesse franco-manitobaine, récemment, à Radio-Canada dans la métropole.

Au début de la réunion, les personnalités suivantes vinrent offrir leurs meilleurs voeux et compliments à CKSB, à son personnel dévoué de 16 employés à plein temps et de 8 à temps partiel: S.H. le maire Joseph-P. Guay au nom de la ville cathédrale, M. le consul Philippe Bourdon, au nom de la France, M. Maurice Gauthier, au nom de l'Association d'Education, et M. Maxime Desaulniers, au nom de Radio-Canada.

Divers rapports mirent en vedette les multiples activités du poste au cours des derniers douze mois: M. Roland Trudeau présenta son rapport de président de Radio St-Boniface Limitée; M. Roland Couture, celui du gérant, mettant surtout en lumière la diversité des programmes quotidiens et hebdomadaires; M. Lucien Guénette, le rapport financier qui prouve que CKSB a connu une excellente année, car il y a surplus de $9,000 avant la dépréciation.

Maintenant CKSB continue sa marche quotidienne, pour une autre année. Cette assemblée de samedi a démontré qu'il peut compter sur toute la population franco-manitobaine.

A ceux qui aiment les jeunes . . .

Voici une occasion unique pour ceux qui aiment les Jeunes Franco-Manitobains, de leur venir en aide financièrement, et ainsi de leur permettre un voyage hautement culturel.

En effet, le Frère Aimé-Onil Dépôt, C.S.V., professeur du collège St-Joseph d'Otterburne et l'un des plus ardents apôtres adultes des Boites à Chansons du Manitoba français, nourrit depuis quelque temps le désir de favoriser "le voyage strictement culturel de trente jeunes de la division de la Rivière-Rouge qui ont participé très activement aux Boites à Chansons depuis un an ou qui ont fait un effort particulier pour représenter tous les autres Canadiens français au Festival dramatique des écoles secondaires du Manitoba: une seule pièce française contre 20 anglaises leur est due". Ce voyage culturel aurait lieu l'été prochain, par autobus, jusqu'à l'Expo de Montréal, avec arrêts enrichissants en cours de route, à l'aller et au retour.

Malheureusement, la Commission du Centenaire ayant épuisé son budget pour les projets du centenaire, a dû recommander au Frère Dépôt, vu la valeur de l'entreprise, de ne pas la laisser tomber mais d'utiliser le Système D, c'est-à-dire de se débrouiller. Peut-être, apprend-on d'autres sources, que la Commission de la Citoyenneté pourra donner un octroi, mais . . .

Par la voix de La Liberté et le Patriote, on fait donc appel aux généreux donateurs du Manitoba. Peut-être qu'on saura s'empresser d'imiter ceux qui, en Saskatchewan, ont récemment fourni le montant nécessaire pour favoriser le voyage de la Chorale Thévenet de Gravelbourg qui représentera la Saskatchewan à l'Expo, l'été prochain, par des programmes artistiques de qualité.

Sts-Martyrs-Canadiens

Retraite

Le jeudi 9 mars, Mme I. Toupin sut faire revivre les meilleurs moments de la retraite paroissiale, tant goûtée de tous il y a quelques mois. Les questions répondues en groupes firent toucher du doigt les idées et les résolutions importantes de la vie spirituelle. Selon Paul VI, il faut vivre la charité, agir dans la charité pour le salut du monde entier.

Soirée au Club belge

Tous les paroissiens sont attendus pour une soirée sociale qui aura lieu au Club belge, en vue de prélever des fonds pour les Guides et les Jeannettes de la paroisse. Tous savent que chacun voudra faire sa part pour que la jeunesse soit bien équipée dans ce mouvement qui donne une si bonne formation.

Donc, vendredi soir à 8 h., rendez-vous au Club belge pour une veillée de détente avec les amis.

Assemblée de la L.F.C.

Le jeudi 13 avril se tiendra la dernière assemblée de l'année de la Ligue des Femmes Catholiques, ce qui veut dire qu'elle est très importante pour chacun des membres. Toutes les dames sont cordialement attendues le jeudi 13 avril à la salle paroissiale, à 8 h. 30 p.m.

Assemblée annuelle

Lors de l'assemblée annuelle du Club Béliveau, il y eut élection du nouvel exécutif qui se compose comme suit: président, M. Gilles Guyot; vice-président, M. V. Morin; secrétaire, M. Guy Delaquis; trésorier, M. Edgar Daignault; comités: activités religieuses, M. O. Bernardin; activités sociales, M. P. Rivard; travaux, M. F. Allard; sportif, M. P. Halpin; fonds, M. L. Leblanc; recrutement et publicité, M. L. Perrin.

Félicitations et voeux de succès à ces nouveaux responsables du bon fonctionnement du Club et sincères remerciements à l'exécutif sortant de charge, dont M. A. Normandeau était président.

Louveteaux et Scouts

Les membres du district Taché des Louveteaux et des Scouts de St-Boniface invitent cordialement tous leurs amis à un thé et à une exposition d'objets d'artisanat, qui auront lieu le samedi 29 avril à Norwood United Church, de 2 h. à 5 h. p.m.

Nouvelles de l'A.E.C.F.M.

Suite et fin du rapport du président général

12) **Ottawa:**

Un des projets de l'Association est l'organisation des colloques. S'ils sont organisés par des experts, ces colloques sont une des meilleures formes de communication et de dialogue. J'ai rencontré à Ottawa, par l'entremise de l'Assurance-Vie Desjardins un expert en animation sociale au service de l'ARDA. Il sera peut-être possible d'obtenir d'ARDA les services de tels experts. J'ai présenté notre projet au directeur de Winnipeg qui m'a donné raison d'espérer.

J'ai aussi profité de mon passage à Ottawa pour exprimer à l'honorable R. Teillet le désappointement que son absence a créé ici, lors des fêtes du Jubilé d'Or.

13) **A.C.E.L.F.:**

Le congrès de l'A.C.E.L.F. se tiendra à Ottawa à la fin d'août. L'association y enverra trois délégués.

14) **Rapport économique:**

M. Bruno Lagacé nous a remis le rapport qu'il a préparé sur la situation économique des nôtres. Vous en avez reçu des copies. Nous apprécierions vos suggestions et vos critiques sur ce rapport.

15) **Officier de liaison:**

Le R. P. Caron, qui est employé à l'Association depuis plus d'un an, a maintenant le titre d'Officier de Liaison. Le salaire que nous lui donnons et sa santé ne nous permettront pas de l'utiliser à plein temps. Nous sommes confiants toutefois qu'il continuera à nous être d'une grande utilité.

16) **Secrétariat:**

Notre comptabilité a été réorganisée, le système de classement revisé. Nos comptes sont complètement à date et les prêts d'honneur en souffrance sont en voie de se régler. La comptabilité du plan de Sécurité Familiale a été simplifiée.

La Cinémathèque intéresse un nombre toujours croissant de gens. La division scolaire de Winnipeg a commencé à se servir de films français. Nous recevons aussi des demandes pour les pièces de théâtre des J.F.M. de nos écoles et même de l'Alberta.

Le Secrétariat offre aussi ses services à l'A.Q.M. et aux J.F.M. Nous invitons d'autres groupes à se prévaloir de ce service (lettres circulaires, addressograph). Grâce aux contacts qu'a notre Directeur général avec le Consulat de France, l'Association obtiendra des livres que nous donnerons aux bibliothèques scolaires qui en ont le plus besoin.

17) **Bill 16:**

L'Association n'a donné aucune directive pour le référendum du 10 mars. L'Association s'est efforcée de renseigner les gens. Nous avons reçu bien des critiques, certains accusaient l'Association "d'aplaventrisme" devant le programme néfaste d'un gouvernement centralisateur, d'autres reprochaient à l'Association une attitude trop conservatrice, il fallait s'attendre à de tels reproches. La Fontaine n'a-t-il pas dit, dans une de ses fables, "Qu'il n'est pas possible de plaire à tout le monde".

Votre Exécutif a rencontré à plusieurs reprises les représentants de l'Association des Commissaires d'écoles et ceux du Comité spécial qui s'opposaient au Bill 16. M. Maxime Désaulniers a rencontré le ministre de l'Education pour lui faire part de nos craintes de cette centralisation. Je puis vous assurer que l'exécutif s'est beaucoup préoccupé de cette question et a tenu ce qu'il a jugé être la ligne de conduite à suivre dans les circonstances.

18) **Publicité et information:**

Un programme radiophonique a été mis sur pied depuis quelques semaines; La Liberté publie aussi pour nous une rubrique "L'Association vous renseigne . . ." Nous voulons que ces deux modes d'information soient permanents.

18) **Le côté culturel:**

Nous sommes en pourparlers avec le Cercle Molière pour organiser une tournée dans les régions avec une pièce adaptable.

M. Georges Paquin a offert à l'Association de donner gratuitement une série de concerts. Nous sommes à organiser les détails de cette tournée prévue pour le printemps.

L'apathie de notre population à l'occasion de la visite du Tréteau de Paris à Winnipeg nous démontre bien le travail énorme à faire pour intéresser nos gens à plus que des boîtes à chansons et des carnavals de glace.

19) **Et maintenant:**

Le Comité de synthèse de janvier 1966 plaçait beaucoup de pain sur la planche. Comme vous le constatez, il en reste encore. Le Directeur général a pour consigne de réorganiser en priorité les Comités régionaux et de voir à la préparation des colloques. La réponse au référendum du 10 mars dernier et l'annonce des projets de loi autorisant l'enseignement de certaines matières en français seront à l'avant-garde des préoccupations de l'Association en 1967. Dans le premier cas, il nous faudrait voir à ce que nos droits soient respectés; dans le deuxième cas, il nous faudra utiliser au maximum le bénéfice de cette loi.

Je crois que si, en 1967, nous réussissons les colloques régionaux, si nous pouvons offrir à nos centres des concerts et des pièces de théâtre, si, grâce au rapport économique, nous pouvons convaincre une plus grande partie de notre jeunesse à poursuivre ses études, si nous accentuons ce qui a déjà été amorcé et si nous remettons nos finances en état satisfaisant, nous aurons accompli un pas positif vers l'épanouissement du fait français au Manitoba.

Vous me permettrez en terminant, de vous exhorter tous à assister à la réunion du 28 mars prochain. Vous trouverez également ci-joint, pour votre information, un relevé des présences des administrateurs aux réunions depuis le congrès. Que vous soyez élu ou nommé pour représenter votre association, rappelez-vous qu'il vous incombe la responsabilité de participer activement ou de vous faire remplacer si vos occupations ne vous permettent plus d'être sur le conseil d'administration.

Il reste beaucoup à faire, le concours de chacun nous est essentiel.

Maurice Gauthier,
président général
de l'Association.

Prix de français:

Nous vous rappelons que la date d'échéance des "Bons d'achat" à la Librairie Lumen est prolongée jusqu'au 30 avril 1967.

Assurance-Vie Desjardins:

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un bon et joyeux anniversaire à M. Richard Labossière, St-Boniface, 17 avril, et M. Pierre Lemay, St-Boniface, 22 avril.

Calendrier des activités franco-manitobaines:

Le dimanche 23 avril, 9e congrès annuel de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres (F.A.P.M.) à St-Eugène, 1009, chemin Ste-Marie, à St-Vital, inscription à 1 h. de l'après-midi.

A la semaine prochaine!

J'ai rencontré des esprits si naturels, si vivants, si pleins de grâce et d'éclat qu'ils m'ont fait éprouver le même enchantement qu'un joli visage.

Cte de Belvèze

La Bibliothèque et la Terre des Hommes

Les familiers de l'Expo '67 reconnaîtront sans peine l'idée qui a inspiré ce titre. Heureux les voyageurs qui pourront, au cours de l'été, s'emplir les yeux et tout leur être de cette TERRE DES HOMMES, si magnifiquement illustrée sur les îles de l'Exposition Universelle de 1967!

Mais les autres, ceux qui doivent demeurer à leur poste, ceux qui ne peuvent se permettre d'aller en TERRE PROMISE? Seront-ils complètement frustrés des merveilles que leur offrent notre terre et sa riche civilisation du 20e siècle? Ce serait dommage.

Ont-ils songé, ceux-là, qu'ils peuvent voyager à peu de frais? Savent-ils que le monde et ses richesses, il leur est loisible de le trouver à leur porte? Il suffit de se rendre à la bibliothèque la plus proche.

Il faut convenir que l'aspect de volumes, fussent-ils bien rangés sur les rayons d'une bibliothèque, ne peut remplacer la féérie que nous promet l'Expo '67. On ne peut éprouver ce saisissement, cette fascination, qui se renouvellera en face de chacun des Pavillons. Le spectacle de la réalité vivante et multicolore l'emporte d'emblée sur tous les films fixes, même de haute qualité.

Et pourtant, ces images apparemment sans vie vous réservent des richesses intarissables. Ces milliers de livres, accumulés depuis des années, venus peut-être de tous les coins du globe, et qui en font connaître d'innombrables aspects, tous ces livres offrent sur le monde des ouvertures sans limite.

On parle souvent de Congrès internationaux qui réunissent savants, philosophes, sociologues, historiens, ou encore les grands de la littérature. Une bibliothèque peut contenir à la fois toutes ces personnalités. Non seulement le temps d'un congrès, mais indéfiniment. Non seulement nos contemporains, mais ceux aussi des siècles passés. Ils sont là, prêts à vous entretenir, à faire connaître leur pensée, leur conception du monde, de la terre des hommes de tous les temps, de la terre des hommes du vingtième siècle. Et quand les volumes ne réussissent plus à propager assez vite la dernière découverte du jour, d'innombrables articles de Revues s'empressent d'y suppléer.

Si l'on savait découvrir les possibilités presque illimitées d'une bibliothèque, et les services qu'on peut en tirer, sans aucun doute qu'on en ferait un usage plus fréquent.

Par exemple, si l'on songeait à exploiter davantage le service de Référence d'une bibliothèque, pour obtenir rapidement la réponse à tous les points d'interrogation qui agitent nos esprits, on serait vraiment surpris des résultats.

Pourquoi n'en pas faire l'expérience? Une occasion toute particulière s'offre à vous. C'est la Semaine des Bibliothèques Canadiennes, qui a lieu, cette année, du 16 au 22 avril prochain.

Durant ces quelques jours, à travers tout le Canada, les bibliothécaires s'efforceront de rappeler, par tous les moyens possibles, qu'il existe un trésor caché, celui des livres. Trésor que l'on peut atteindre sans peine, si l'on veut bien faire le moindre effort. Trésor qui apportera des joies de tous ordres, et vous enrichira au-delà de vos espérances.

Alors, la TERRE DES HOMMES vous sera plus familière. Vous sentirez davantage le goût d'y vivre, grâce à la bibliothèque, qui vous aura aidés à vous en rapprocher.

Emile Lalonde, S.J.,
Bibliothécaire du
Collège de St-Boniface.

Réunion de la L.F.C.

Le mardi 28 mars avait lieu la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. Divers sujets furent discutés au grand intérêt de toutes. On annonça qu'un "Thé des Mères" aura lieu le 14 mai en la salle académique du collège de St-Boniface. Mme Paquin a bien voulu en accepter la présidence. La prochaine réunion nous donnera encore plus de détails sur ce projet.

Un comité de nomination a été formé pour s'occuper de la préparation de notre élection annuelle. Déjà les formules nous ont été expédiées. Faisons-nous donc un devoir de les remplir.

On demanda aussi notre coopération à l'organisation d'une partie de cartes dont les profits iraient aux RR. PP. Roland Prescott et Raymond Bourque, P.B., deux natifs de St-Boniface et missionnaires en Afrique. Mme Martin a bien voulu accepter de s'occuper des billets.

La somme totale recueillie pour le secours aux lépreux se chiffre maintenant à $473.00. Mlle M. Baudoux s'est chargée de faire parvenir cette généreuse offrande à l'organisation de Raoul Follereau.

Chaleureux merci à Mme Albert Muller, qui a travaillé inlassablement au succès du "Blitz" que tenait la Croix-Rouge le 29 mars. Cette dame a donné beaucoup de son temps et mérite nos félicitations. Lui aidaient dans cette tâche: Mmes Gilles Bouchard et Marcel Jamault.

Notre prochaine réunion générale aura lieu le 25 avril. A bientôt.

Presse et publicité

Vins et Fromages

Une réception "Vins et Fromages" aura lieu le vendredi 14 avril, au Montcalm Motor Hotel, 2280, chemin Pembina, de 8 h. 30 à minuit, sous le patronage du Conseil manitobain des Infirmières catholiques. Bienvenue à tous.



Le Mouvement des Jeunes Travailleurs commence vraiment à produire d'excellents fruits par la multiplicité de ses activités, la qualité de ses chefs, le dynamisme de ses centaines de membres, la haute spiritualité qui anime programme et action. Cours de personnalité et de "leadership", cours de préparation au mariage et de préparation à l'avenir, cours d'arts féminins, le tout enrichi occasionnellement par des journées d'étude et de récollection ou agréablement allégé par des soirées de danse, rien ne manque pour aider les Jeunes Travailleurs à découvrir leur vraie place dans l'Eglise et dans notre société et pour l'occuper avec compétence et efficacité. Nous aurons bientôt l'occasion de parler en détail de ce Mouvement des Jeunes Travailleurs et de rendre un hommage mérité à ses responsables. Pour le moment l'on voit ci-dessus quelques-uns des responsables du Mouvement, tant au plan provincial qu'à St-Boniface et St-Norbert: de gauche à droite, en avant, M. l'abbé Edouard Bonin, animateur spirituel de la section de la paroisse Cathédrale, Mlle Hélène Côté, présidente de la section des filles à St-Boniface, Mlle Lucille Rioux, secrétaire de cette même section, et M. l'abbé Louis Laurencelle, animateur spirituel provincial; deuxième rangée, MM. Roland Marcoux, animateur laïc à plein temps des méthodes actives au sein de toutes les sections, Paul Savard, président de la section des gars de St-Boniface, Réginald Robert, président de la section des gars de St-Norbert, et Hubert Gauthier, président de la Fédération provinciale des Jeunes Travailleurs. La photo a été prise vendredi soir dernier chez M. Roland Marcoux, à St-Boniface, lors d'une rencontre de ces responsables du M.J.T. avec le rédacteur de ce journal. (Photo Perrin du Manitoba)

Chronique de CBWFT

Vimy, souvenir d'un geste héroïque

A l'occasion du 50e anniversaire de la bataille de Vimy, la Société Radio-Canada a réalisé plusieurs émissions spéciales aux chaînes françaises de radio et de télévision.

Au canal 3, on verra l'émission sur Vimy à 10 heures le dimanche 16 avril.

Pour les anciens combattants de la guerre 14, Vimy demeure un souvenir inoubliable. Les vieux soldats qui ont participé à cette bataille sanglante où des milliers de leurs camarades ont trouvé la mort ne peuvent évoquer Vimy sans un pincement de coeur.

Pour les téléspectateurs de Radio-Canada, jeunes ou vieux, l'anniversaire de Vimy sera l'occasion d'évoquer un des gestes héroïques de notre peuple.

L'émission débutera par une présentation faite par Henri Bergeron, directement d'Ottawa. On verra ensuite un film documentaire sur la bataille de Vimy. La projection du film sera immédiatement suivie de la cérémonie commémorative qui sera commentée par Jacques Fauteux. Cette cérémonie se déroulera en présence du prince Philip, époux de Sa Majesté la reine d'Angleterre; du général de Gaulle ou d'un représentant du gouvernement français; de l'honorable Léo Cadieux; de contingents militaires représentant les forces alliées et de plusieurs autres dignitaires.

A Ottawa, la cérémonie commémorative du 50e anniversaire de Vimy se fera avec la participation du choeur des fêtes du Centenaire sous la direction de M. Nicolas Goldschmidt; du gouverneur général; du ministre des Anciens combattants, l'honorable Roger Teillet, d'un groupe de 73 anciens combattants.

Comment vivre sans dettes

Depuis le 3 avril, à notre antenne, à l'émission **Femme d'aujourd'hui**, Madeleine Marois a inscrit, le lundi, une nouvelle rubrique d'une actualité capitale eu égard au coût astronomique de la vie aujourd'hui.

Cette rubrique s'intitule **Comment vivre sans dettes.** A l'heure ou les choses essentielles à la vie se vendent au prix des "articles de Paris", au moment où tout le monde se demande où s'arrêtera la folle escalade des prix, cette rubrique arrive comme une sorte de bouée de sauvetage à laquelle les téléspectatrices de **Femme d'aujourd'hui** s'accrochent comme à l'espoir ultime.

Cette rubrique, animée par René Ferron qui en est à la fois le recherchiste et l'interviewer, analyse les problèmes budgétaires d'une famille moyenne. Pour rendre l'exposé plus concret, Madeleine Maurois a invité à **Comment vivre sans dettes** des spécialistes des questions financières et familiales.

Enfin, on parlera de l'art d'acheter qui est devenu un art extrêmement difficile; quand dépenser est devenu de la folie douce ou furieuse, et économiser, une quasi impossibilité, une rubrique du style **Comment vivre sans dettes** s'impose vraiment.

Evitez tout ce que vous ne pourriez pas dire et faire devant témoins; c'est la grande règle, et avec elle on se maintient dans la ligne du devoir et de la tranquillité. — Lacordaire

Au poste CBWFT

JEUDI 13 AVRIL
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Zéro, un Londres
8.30—Age tendre
9.30—Documentaire
10.30—"La 4e Dimension"
11.00—Chapeau melon et bottes de cuir

VENDREDI 14 AVRIL
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Peter Foss, le voleur de millions"
10.15—Votre choix
10.45—Un jour, un jour
11.00—Cinéma: "Le Père du soldat"

SAMEDI 15 AVRIL
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Les Croquignoles
5.30—Viens voir
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Les Joyeux Naufragés (C)
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Long métrage: "Les Derniers Jours de Pompei" (Couleur)
10.15—Les Couche-tard
10.45—C'est écrit dans le ciel
11.00—Cinéma: "Ville haute, ville basse"

DIMANCHE 16 AVRIL
2.15—Cours universitaires
4.30—Les travaux et les jours
5.00—Il y a un siècle, il y a un jour
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo '67 (Couleur)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—33 tours sur 35 mm.
9.00—Un chat sur la ligne
10.00—Le 50e anniversaire de la bataille de Vimy
11.00—D'hier à demain (Couleur)

LUNDI 17 AVRIL
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—Cent millions de jeunes
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
8.30—Mission impossible (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Partout-magazine
10.30—Portrait d'orchestre
11.00—Cinéma: "Casanova"

MARDI 18 AVRIL
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Match sur roulettes
8.00—Frank Pourcel
8.30—L'Inspecteur Leclerc
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre (Couleur)
10.00—Le Bonheur des autres (C)
10.30—Caméra 67
11.00—Ciné-Club: "Yvan le terrible" (2e partie)

MERCREDI 19 AVRIL
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Le Corsaire de la reine
8.00—Septième-Nord (Couleur)
8.30—Cinéma du mercredi: "Meurtre à responsabilité limitée"
10.15—Tirez au clair
11.00—Les Intrépides (Couleur)

MARIAGE DICK—BOCKSTAEL

Le samedi 1er avril, à 4 h. p.m., le R. P. Germain, O.S.B. Cap., bénissait, en l'église du Sacré-Coeur des Belges, le mariage de Mlle Roberta Marie Bockstael, fille de M. et Mme Robert Bockstael, de St-Boniface, à M. Brian Howard Dick, fils de M. et Mme W. J. Dick. La soliste était Mlle Alda Halldorsson. Elle était accompagnée par Mme Denise Miller.

La mariée, au bras de son père, portait une longue toilette de poult-de-soie et de dentelle Chantilly, à encolure haute et aux manches terminées en pointes de lis. Le dos, genre Watteau, formait une traîne gracieuse de style chapelle. Son long voile de tulle illusion anglais était retenu par un petit bonnet confectionné de muguets et de fleurs d'oranger. Son bouquet était formé de gardénias, de roses "Sweetheart" et de stéphanotis.

Mlle Suzanne Muller était dame d'honneur et les demoiselles d'honneur Mlles Georgina Baily, Sharon Boone et Sheila Bockstael. Elles étaient vêtues de robes identiques en imprimé de chiffon arc-en-ciel. Elles étaient coiffées d'ornements floraux confectionnés du même tissu que leurs toilettes. Elles portaient des bouquets de glaïeuls à gorge blanche et de roses "Sweetheart". La petite bouquetière, Debbie Shott, revêtait une robe identique à celles des autres membres du cortège nuptial et portait un panier de roses "Sweetheart".

Le garçon d'honneur était M. Terri Kubin. MM. David Bockstael, Robert Dick et John Russell plaçaient les invités.

Mme Bockstael, mère de la mariée, avait choisi une longue robe de "cordeau" rose pâle, perlée d'argent, aux lignes semi-Empire.

Mme Dick, mère du marié, portait un deux-pièces long de "shan-lin" rose orné de perles.

Une réception eut lieu à l'hôtel Royal Alexandra de Winnipeg où M. Frank Muller proposa un toast à la santé de la mariée.

L'heureux couple partit pour un voyage de noces aux Etats-Unis. Pour le voyage, Mme Dick portait une robe bleu poudre avec manteau assorti, des accessoires bleus et blancs. Un bouquet de corsage de gardénias complétait son ensemble.

M. et Mme Dick résideront à Grand Forks, D.-N.



FILMS au poste CBWFT

Vendredi 14 avril

8 h. 30 — **Peter Voss, le voleur de millions:** All. 1958. Comédie policière de W. Becker avec O. W. Fischer et Walter Giller. — Pour sauver un financier en difficultés, un journaliste simule un cambriolage. — Mise en scène convenable. Farfelu. Décors pittoresques. — Conduite légère. Adultes.

11 h. — **Le père du soldat:** Russ. 1964. Drame de guerre de R. Chkheidze avec Sergo Zakhariadze et Keto Bochorishvili. — Pendant la guerre, un vieux paysan tente de rejoindre son fils blessé. — Mélange de sentimentalisme et d'humour. Emphase. Interprétation savoureuse. — Amour paternel. Patriotisme. Adultes et adolescents.

Samedi 15 avril

11 h. — **Ville haute, ville basse:** E.-U. 1949. Drame de M. LeRoy avec Barbara Stanwyck et James Mason. — Un homme marié est accusé du meurtre de sa maîtresse. — Banal et bavard. Bonne photographie. Interprétation moyenne. — Milieu frelaté. Liaison. Adultes, des réserves.

Lundi 17 avril

11 h. — **Casanova:** It. 1955. Film d'aventures sentimentales de Steno avec Gabriele Ferzetti et Corinne Calvet. — Le récit des aventures amoureuses de Casanova. — Mise en scène et interprétation conventionnelles. Costumes et décors luxueux. — Amours adultères. Scènes sensuelles. Ensemble immoral. Inacceptable.

Mardi 18 avril

11 h. — **Ivan le terrible** (2e partie): Russ. 1944. Drame historique de S. M. Eisenstein avec Nicolai Tcherkassov et Serafina Birman. — Grâce à son génie politique et militaire, Ivan IV parvient à écraser ses ennemis. — Monument épique remarquable. Images lyriques et dramatiques. Rythme lent. Tcherkassov excellent. — Aspects tendancieux. Adultes.

Mercredi 19 avril

8 h. 30 — **Meurtres à responsabilité limitée:** E.-U. 1954. Drame policier de F. F. Sears avec Dennis O'Keefe et Abbe Lane. — Un détective doit gagner la confiance de bandits pour prouver leur culpabilité. — Ton documentaire. Intérêt soutenu. Interprétation dans la note. — Situation irrégulière. Climat de violence. Adultes, des réserves.

Dames libérales

L'Association des Dames Libérales de St-Boniface tiendra sa réunion le jeudi 20 avril, à 8 h. 30 p.m., à la demeure de Mme Eric Barschel, 154, rue Kenny, St-Boniface. Mme Arthur Lévêque, présidente de l'Association et déléguée au congrès national des Dames Libérales de la Fédération du Canada, tenu à Ottawa au début d'avril, donnera un rapport.
Publicité

PETITE NOTE

M. et Mme Joseph Champagne, de Parc Windsor, ont quitté cette ville récemment pour Toronto où M. Champagne vient d'être transféré.

Dans la Ville-Reine, M. et Mme Champagne demeureront avec la soeur de cette dernière, Mlle Diane Landry. Ils retrouveront aussi Mme Landry, qui y séjourne en attendant de se rendre à Montréal où elle visitera son fils, Bernard, et assistera à l'ouverture de l'Exposition Universelle et Internationale.

Un envieux écrivit un jour à Hemingway une lettre ironique ainsi conçue: "Je sais que votre prix est maintenant d'un dollar par mot. Je vous remets un dollar ci-joint et je vous prie de m'envoyer un échantillon". Hemingway garda le dollar et répondit simplement: "Thanks".

Mise au point

Bon Père ... qui ça?

Nos évêques au concile ont touché au problème des titres honorifiques. Devait-on supprimer Votre Excellence, Votre Grâce? "On n'a pas pu déraciner, semble-t-il, tous les titres. Et pourtant on pourrait se rappeler que Notre-Seigneur allait beaucoup plus loin, lorsqu'il disait à ses disciples de ne pas se faire appeler Pères ou Maîtres, car il n'y en a qu'un: c'est le Père qui est aux cieux".

C'est d'ailleurs dans cet esprit que le Pape signe toujours ses documents par le titre que Notre-Seigneur donne précisément aux disciples: "le plus grand parmi vous se fera votre serviteur" (Mt 23, 11). Il est légitime de se demander si l'Eglise n'a pas trop cherché à copier, au cours des temps, les titres des courtisans des états temporels dans lesquels elle a eu à s'incarner. S'il faut rendre à César, ce qui appartient à César, on aurait mauvaise grâce à garder jalousement des titres qui ne reflètent que trop l'esprit du monde.

Les titres honorifiques représentent une fonction dans notre société. Mais nous avons ce paradoxe que ces titres ne décrivent plus la fonction pour laquelle ils étaient faits: La Reine ne gouverne qu'en principe, car nous avons les représentants du peuple qui ont assumé ce rôle effectivement. Les Lords ne sont plus qu'une galerie de beaux personnages. Les vrais Seigneurs sont les hommes d'affaires. Bref, ce que réprouve le Christ, c'est de se donner un titre qui ne révèle pas sa véritable fonction. Ainsi les apôtres ne devront pas se faire appeler Maîtres, car ceux qui prétendent à ce titre n'enseignent pas vraiment la Loi, ils ne la pratiquent pas. Les apôtres éviteront donc de s'associer à ces gens.

Pas d'hypocrisie, voilà le sens de la défense de Notre-Seigneur. Doit-on pour autant supprimer tout titre dans l'Eglise? Saint Paul parle des évêques comme de Surveillants. Il se dit le père des chrétiens de Corinthe, parce qu'il les a engendrés à la foi. Il est opportun de rappeler ici que ce nom de Père (Pape — papa — abba en araméen) traduit une véritable expérience de la paternité de Dieu. La paternité est une des plus belles fonctions de l'homme. Le Père donne et nourrit la vie de ses enfants. Pour comprendre combien nous sommes nourris de la vie même de Dieu, la Bible nous révèle le nom de Dieu comme celui de Père, et il n'y a que Lui qui soit vraiment père.

Pour comprendre cette paternité, nous ne pouvons mieux faire que d'expliquer cette paternité par la paternité humaine. Celle-ci est l'une des plus belles fonctions de l'homme: il donne la vie, la nourrit, la protège, c'est l'activité qui occupe le temps de l'homme. De même en est-il de Dieu: Dieu n'a qu'une activité, il travaille toujours, pour donner, nourrir, protéger la vie spirituelle qu'il nous a donnée. Il nous la donne par son Eglise. Et ceux qui collaborent à cette fonction, ce sont le Pape et les évêques. Il est donc normal de voir en eux un signe de cette paternité qui monte jusqu'à Dieu et qu'ils manifestent par leur fonction visible.

Envoyez questions, commentaires, suggestions à: **Casier postal 102, St-Boniface, Man.**



CITÉ DE SAINT-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le Greffier jusqu'à 4 h. 30 du soir, le lundi 24 avril 1967, pour la position suivante:

Commis dactylographe (Bilingue)
Département du Bien-être Social

Salaire: dépendant de l'expérience.

Entrée en fonction: le plus tôt possible après le 30 avril 1967.

Temps de probation: 6 mois.

Education: au moins le Grade XI, dactylographie et pouvoir rencontrer le public.

Les candidats devront soumettre expérience — s'il y a lieu.

Pour plus de détails, formules de demande, et interview, s'adresser à M. Léo FOREST, Directeur du Bien-être Social, à 212, rue Dumoulin.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 7 avril 1967.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet No 3681

Initiation

Nous aurons l'initiation au premier degré à notre assemblée du 17 avril. Les proposeurs des candidats sont priés de se mettre tout de suite en communication avec leurs néophytes afin de les tenir au courant et de leur permettre de se préparer.

Le Grand Chevalier fait appel aux frères de se rendre nombreux à notre prochaine assemblée.

Naissances

A notre assemblée sociale de lundi dernier, deux tasses ont été présentées: un garçon au frère Roger Comeau; une fille au frère Laurent Cormier. Félicitations aux fiers parents!

Ligue de 5 quilles

Les équipes Jeanson et Nolin se livrent une lutte acharnée pour le championnat du quatrième quart, comme on peut le constater d'après la position actuelle des équipes:

Equipe	Points
Nolin	63½
Jeanson	63
Proulx	54
Bilodeau	50
Gervais	48
Sala	48
Manaigre	47½
Jubinville	46

Çà et là

Le 28 avril, à l'auditorium du Club St-Vincent, il y aura une soirée sociale pour honorer trois de nos ex-Grands Chevaliers. Le frère Gaston Rochon demande à tous les frères de réserver cette date.

Le prochain déjeuner-communion a été fixé au dimanche 7 mai. Comme il doit avoir lieu à La Salle, on peut être assuré de quelque chose de bien. Les détails paraîtront dans la lettre mensuelle du Grand Chevalier.

RIGOLETTO

Avis aux abonnés

Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote

CANADA: $4.00 par année
A l'étranger: $5.00 par année



Mme Louise Roy-Morin, de St-Boniface, que l'on voit ci-dessus en costume et dans un décor du 19e siècle, est l'auteur de la revue rétrospective intitulée "Echos du passé" qui sera présentée sous forme d'une pièce mimée: "La Broderie de la Vie Familiale" par la Ligue des Femmes Catholiques. C'est là le Projet du Centenaire du conseil diocésain de la L.F.C.
(Photo Perrin du Manitoba)

☆ ☆ ☆

Echos du passé — Projet centenaire L.F.C.

Comme projet centenaire, la Ligue des Femmes Catholiques, conseil diocésain, a choisi de présenter une revue rétrospective intitulée **"Echos du passé"**, sous forme d'une pièce mimée, soit, "La Broderie de la Vie Familiale", oeuvre de Mme Louise Roy-Morin.

Neuf mises en scène, avec décors et costumes anciens, exposeront d'une façon à faire revivre les étapes de la vie familiale.

La pièce débutera par "âge préparation au mariage". La chanson de Botrel, "Le Fil Cassé", figurera dans cette première scène. La 2e scène démontrera "âge jeunes mariés", une scène de réception. La 3e, "âge libre" (jeunes mariés sans enfants), danse carrée, gigue, chanteur folklorique, etc. La 4e, "age du premier bébé", étalage d'un ensemble de baptême. La 5e, "âge préscolaire", une scène de famille se terminant par le repas principal. La 6e, "âge scolaire", qui fera prévaloir les talents des écoliers. La 7e, "âge de l'adolescence", une comparaison entre aujourd'hui (boîte à chansons) et hier. La 8e, "âge mûr", scène principale exposant une épreuve et ou le chant 'La Broderie de la Vie', de Quignard, symbolisera le rôle des grands-parents. La 9e, "âge de la vieillesse", réflexion sur la vie passée.

Une scène du jour de l'an comprenant la bénédiction du père de famille. Le tout se terminant par le chant "Vive la Canadienne, Vive le Canadien".

Une commentatrice fera la description des costumes, accessoires, etc., et la comparaison entre l'actualité et l'autrefois.

Ce projet centenaire sera présenté à maintes reprises sur invitation au cours de l'année centenaire. Voici les paroisses qui ont réservé une date: L'Assomption, 609, Leola, Transcona, dimanche 30 avril, salle paroissiale, à 8 h. p.m.; Sts-Martyrs-Canadiens, Parc Windsor, dimanche 7 mai, Institut collégial Windsor Park; Isle-de-Chênes, dimanche 28 mai, salle paroissiale; Basilique-Cathédrale, dimanche 11 juin.

La simplicité de la pièce permettra aux paroisses de se servir de leurs propres acteurs, amateurs ou autres, en autant que possible, et fournira l'occasion de mettre en vedette les talents locaux.

Les profits de ce projet centenaire, moins les dépenses des paroisses en question et du conseil diocésain de la L.F.C., seront versés aux missions du Brésil.

La Ligue des Femmes Catholiques lance une invitation à tous les concitoyens et spécialement aux franco-manitobains, à assister à la représentation de leur choix. On vous promet une agréable soirée pour toute la famille. Réservez bien votre date, ça en vaudra la peine!

La direction, Comité centenaire de la L.F.C.

La vie au Petit Séminaire

Retour des vacances de Pâques

Le dimanche soir 2 avril, par l'atmosphère qui règnait en nos murs, nos gars semblaient avoir bien profité des vacances de Pâques. Dès lundi matin, ils se mettaient au travail pour faire un succès de ce dernier semestre scolaire.

Les quatre prêtres de votre Séminaire ont fait du ministère durant les jours saints. L'abbé R. Roy se rendait à St-Adolphe et à Isle-de-Chênes, l'abbé C. Labrecque est allé à St-Jean-Baptiste, l'abbé R. Campeau secondait le curé de St-Malo, l'abbé F. Desjardins fit du ministère à Lorette.

Don de CKSB

La direction de notre poste CKSB nous a fait don d'un nombre considérable de bons livres qui enrichiront notre bibliothèque et dont certains seront offerts aux étudiants méritants à la fin de l'année scolaire. Nous désirons réitérer nos remerciements à M. Roland Couture.

Visite au Séminaire

Le mardi 4 avril, nous avions l'agréable visite de l'abbé Azarie Gauthier, curé de la paroisse Ste-Marie, accompagné de quelques-uns de ses servants de messe. Ils ont pris le diner avec nous.

Sports

Grâce à la générosité des directeurs du "Centre St-Louis", nous pouvons profiter de ce magnifique local pour y faire nos exercices de gymnastique chaque mercredi soir.

Présentement, nous sommes en plein tournoi des jeux intérieurs. La lutte est vive entre les meilleurs participants. Des trophées seront présentés aux gagnants de certains jeux.

Comité des Parents

Grâce à la générosité bien connue de M. Ferland Lavergne le vendredi 7 avril, les membres du comité des parents et leur conjoint, ainsi que les abbés Roy, Labrecque et Desjardins, se sont réunis en ville pour un souper bien familial et pour une réunion afin de discuter des affaires courantes.

Thé annuel

Nous attirons votre attention pour vous informer du changement de date de notre thé annuel. Des raisons imprévues de notre part nous obligent de reporter notre thé annuel au dimanche 7 mai. Inscrivez cette date à votre agenda et avertissez vos amis! Mgr A. Hacault présidera à l'ouverture à 1 h. 30 et Mgr. M. Beaudoux présidera à la fermeture à 5 h. 30.

Artisanat

Cette semaine, nous inaugurons les travaux d'artisanat. Voici les différents travaux offerst cette année, ainsi que les responsables: Paul Audette, poterie, Roland Chaput, vitre et mosaïque, Marcel Desrosiers, cuir, Normand Parent, tôle et broche, Denis Fillion, "pop sticks", Lionel Robert, responsable de la propreté et de l'ordre du local de l'artisanat.

Pièces de théâtre

Nos élèves de Belles-Lettres, Versification et Méthode sont présentement à exercer des pièces de théâtre. Nos étudiants de Belles-Lettres, avec leurs confrères du Collège, nous présenteront les premiers leur chef-d'oeuvre les 14 et 16 avril.

Visite à la "Salle St-Amant"

Dimanche dernier 9 avril, un groupe d'élèves et M. l'abbé R. Campeau se sont rendus visiter cette oeuvre unique au Sanatorium de St-Boniface. Ils ont pu se rendre compte du dévouement oui se fait auprès des enfants infirmes, ce qui est digne d'éloges.

LE CHRONIQUEUR

Pour deux dollars

Vous pouvez insérer une petite annonce de 25 mots pendant trois semaines consécutives dans ce journal.

Souvenez-vous que les petites annonces de La Liberté et Le Patriote "portent et rapportent"



CITÉ DE ST-BONIFACE

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface propose d'exécuter les améliorations locales suivantes et de prélever le coût de ces améliorations contre les propriétés bordant ou y aboutissant, comme une taxe de frontage, à moins que les propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

	COUT Environ
Projet No 1	
Aqueduc dans l'avenue **Taché**, de la rue Despins à l'avenue de la Cathédrale;	$150,000.00
Aqueduc dans l'avenue **de la Cathédrale**, de l'avenue Taché à la rue Langevin;	
Egout dans l'avenue **de la Cathédrale**, de l'avenue Taché à la rue Aulneau;	
Pavage avec béton armé et trottoir sur l'avenue **de la Cathédrale**, de l'avenue Taché à la rue Aulneau.	
Projet No 2	
Aqueduc dans le chemin **Panet**, à partir de l'aqueduc actuel de 10" à la rue Mission;	$ 45,000.00
Aqueduc dans la rue **Mission**, de la rue Panet à l'aqueduc actuel de 10".	
Projet No 3	
Pavage de ruelles avec béton armé, situées entre la rue **Aulneau**, boulevard **Dollard**, rue **Louis Riel**, et la rue **Despins**.	$ 18,000.00
Projet No 4	
Egout dans la rue **Des Meurons**, de l'avenue de la Cathédrale à la rue Desautels.	$ 5,000.00

Coût actuel des améliorations sur base de frontage

Installation d'aqueducs (période de 20 ans)

Comptant	$5.00 du pied de frontage pour terrains commerciaux et industriels;
	$3.50 du pied de frontage pour terrains résidentiels;
Versement annuel sur une base de 20 ans	$0.4359 du pied de frontage pour terrains commerciaux et industriels;
	$0.3052 du pied de frontage pour terrains résidentiels;

Installation d'égouts (période de 20 ans)

Comptant	$8.00 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 20 ans	$0.6975 du pied de frontage;

Pavage des rues avec béton armé y compris le nivellement et tourbe de boulevard (période de 10 ans)

Comptant	$12.50 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans	$ 1.699 du pied de frontage;

Coût approximatif des améliorations sur base de frontage

Pavage des ruelles avec béton armé (période de 10 ans)

Comptant	$7.50 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans	$1.019 du pied de frontage;

Installation des trottoirs (période de 5 ans)

Comptant	$3.00 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 5 ans	$0.7122 du pied de frontage;

Pour plus amples détails s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 6 avril 1967.

N.B. — 1) Les pavées en question, dont le coût est mentionné ci-haut, sont des pavés réglementaires, i.e. 24 pieds de largeur et 6 pouces d'épaisseur — l'excédant du coût sera absorbé par la Cité.

2) En vertu des dispositions de la Charte de la Cité, le coût d'une amélioration autre qu'un égout ou un aqueduc, sera distribué de la façon suivante, pour une amélioration de flanc:
Quinze (15%) pour cent sera prélevé contre les terrains de flanc;
Quatre-vingt-cinq (85%) pour cent sera absorbé par la Cité;

3) Si une partie de terrain est servie par un égout et/ou un aqueduc, sans toutefois border sur cette amélioration, la proportion du coût du projet sera prélevée contre cette partie de terrain par décision du Conseil.

IMPORTANT — L'amélioration affectant votre propriété est indiquée ainsi "O".



On voit, sur cette photo prise le 29 mars dernier, M. Joseph St-Hilaire, échevin et président de la section St-Boniface de la Société Canadienne du Cancer, alors qu'il venait de faire la présentation de la Citation à l'Ordre du Mérite, de la Société, à "La Liberté et le Patriote". La cérémonie se déroula à la résidence de la vice-présidente, Mme Jack McGurran, et Mlle Cécile Bénard accepta la citation au nom du journal. (Photo Lance)



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le Greffier, jusqu'à 4 h. 30 du soir, le vendredi 28 avril 1967, pour la position suivante:

Expéditeur (Dispatcher) — Pointeur (Timekeeper) au magasin du Département du Génie

Entrée en fonction: aussitôt que possible.

Salaire: $355.00 par mois.

Temps de probation: 6 mois.

Les candidats devront soumettre des détails quant à leur âge, expérience — s'il y a lieu — leur scolarité et avoir quelque expérience en dactylographie.

Pour plus amples détails, formules de demande et interview, s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 11 avril 1967.



CITÉ DE SAINT-BONIFACE

Proclamation

ATTENDU qu'en dépit de l'avancement fait dans la manière de traiter le cancer sous toutes ses formes, celui-ci est encore considéré comme la deuxième cause considérable des mortalités au Canada, ayant atteint le chiffre de 25,000 l'an dernier;

ATTENDU que la Société Canadienne du Cancer a été instituée par la Société Médicale Canadienne pour prélever des fonds qui seraient consacrés à la recherche et pour fins d'éducation quant au contrôle du cancer, et que cette recherche est la plus grande entreprise du monde entier aujourd'hui dans les sphères médicales et scientifiques, et la plus dispendieuse;

ATTENDU que la campagne de souscription ne peut être considérée comme une perception pour fins sociales puisque la Société a affaire à un ennemi implacable dirigeant ses intérêts à la recherche et à l'éducation;

ATTENDU que cette éducation se fait au moyen de ciné-représentations, de littérature et de conférences faites par des autorités médicales;

ATTENDU que le programme d'assistance sociale consiste à fournir les pansements gratis aux malades affectés, de même que chambre et pension aux patients indigents requérant des traitements;

QU'IL SOIT DONC RESOLU qu'en ma qualité de Maire de la Ville de St-Boniface, Province de Manitoba, Je proclame la journée du 19 avril 1967 comme étant

"La Journée du Cancer"

incitant tous les citoyens de St-Boniface à reconnaître les tentatives de la Société Canadienne du Cancer et à porter un généreux intérêt à la campagne qui se fera pendant cette journée.

Dieu protège la Reine

Joseph-P. GUAY
Maire

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 11 avril 1967.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Vérité, intégrité, action

Le mercredi soir 5 avril se tenait à Winnipeg la dernière réunion des jeunes qui participent au V.I.A.

M. Maurice Erenberg, M.D., nous a entretenu sur le Judaïsme. Dans son exposé initial, l'orateur a présenté l'histoire du judaïsme. Il nous a ensuite expliqué comment le judaïsme est d'abord et avant tout un mode de vie fondé essentiellement sur des rapports interpersonnels (comme devrait l'être toute religion, d'ailleurs). Devant un code de lois assez complexe (613 lois), le juif doit être sans cesse à la recherche de motifs personnels qui vont appuyer son adhésion à ce mode de vie.

Dans une deuxième partie réservée au dialogue, le docteur Erenberg a répondu à un bon nombre de questions intéressantes, entre autres:

— Y a-t-il place pour des changements dans le judaïsme, par exemple, comme ceux que l'on constate dans l'Eglise catholique à la suite du Concile? Ce à quoi l'orateur a répondu affirmativement. Comme dans toute autre société, certaines lois étant devenues désuètes avec le temps, doivent être abandonnées ou interprétées différemment.

— Quant à l'école confessionnelle, M. Erenberg se dit en faveur. La raison qu'il a donnée, c'est que ce genre d'école apporte à l'enfant certaines valeurs spirituelles qu'il ne peut pas ou peut rarement recevoir au foyer. D'autant plus qu'elle sert à affermir la foi de l'enfant.

— A une question reliée à l'évolution, l'orateur a cru bon de faire des distinctions. On peut questionner scientifiquement l'âge de la terre, et sur ce point, il s'est dit obligé d'appuyer les données scientifiques. Cependant, lorsqu'on questionne l'âge de l'homme arrivé à un point de maturité intellectuelle capable de saisir l'existence d'un Dieu, l'orateur a puisé sa réponse dans le contenu biblique, à savoir que l'homme remonte à six mille ans.

— Et finalement, à la suite d'une question sur le péché, M. Erenberg nous a présenté la conception juive du péché. "Pour nous, a-t-il dit, le péché est une transgression de loi, mais plus encore, un tort fait au prochain. Un homme qui pèche, n'est pas considéré pardonné par Dieu avant d'aller se réconcilier avec celui qu'il a offensé. "Aussi, il n'y a pas chez nous de distinction entre péchés mortels et péchés véniels".

En somme, tous les jeunes gardent un bon souvenir de M. Erenberg, et ils veulent le remercier pour cet entretien des plus intéressants.

Roland Bérard,
élève au Juniorat.

St-Jean-Baptiste

Mariage Neufeld - Vermette

Mlle Rose Vermette, fille de M. et Mme Arthur Vermette, unissait sa destinée à celle de M. Warren Neufeld, fils de M. et Mme Ted Neufeld, d'Altona, en l'Eglise de St-Jean-Baptiste le samedi 1er avril.

M. l'abbé Toupin, vicaire, remplaçant Mgr H. Lapointe, hospitalisé à Morris, bénissait ce mariage. M. A. Pierre, instituteur, chanta quelques cantiques appropriés, accompagné à l'orgue par Mme Raymond Roy. Les servants de messe étaient Léo et Fernand Vermette.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe de dentelle avec traîne, et manches se terminant en pointes de lis. Son voile était retenu par un diadème bordé de perles et de paillettes aurores. Son bouquet se composait d'une douzaine de roses rouges qu'elle conserva pour en faire faire un chapelet par les religieuses du Précieux-Sang.

La petite bouquetière était Marie-Thérèse Vermette; les demoiselles d'honneur, Mlles Jo-Anne Neufeld, soeur du marié, et Diane Vermette, et la dame d'honneur, Mlle Pauline Vermette, hôtesse de l'air à Montréal, venue pour la circonstance.

Les trois soeurs de la mariée et sa belle-soeur étaient vêtues de toilettes bleues: robes et manteaux de dentelle avec manches trois quarts terminées d'un grand frison. Elles portaient des souliers de satin, des colliers de perles et des voilettes comme coiffure. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs et de roses roses.

Les garçons d'honneur, MM. Mel Reimer, Flab Friesen, Scott Duncan et Roger Vermette, amis du marié, ainsi que les huissiers portaient des vestons blancs et pantalons noirs.

La mère de la mariée portaient un ensemble en dentelle bleue, souliers et chapeau de même teinte et bouquet de corsage de roses roses, tandis que la mère du marié avait choisi un ensemble de brocart bleu, chapeau et souliers bleu marine et bouquet de corsage de roses jaunes et roses.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la salle du Centenaire de St-Jean, où une table très attrayante était décorée d'un joli gâteau de noces, confectionné par Mme Aimé Beaudette. Ce chef-d'oeuvre était soutenu par des cygnes blancs en vitre opaque, symbolisant la joie des nouveaux époux.

M. Bernard Ayotte, secrétaire de la municipalité de Montcalm, agissait comme maître de cérémonies. C'est avec beaucoup de savoir-faire et une agréable bonhomie qu'il s'acquitta de ce rôle. Il exprima tout d'abord la joie qu'il éprouvait à remplir pareil rôle en une telle occasion, puis céda la parole à M. Scott Duncan, annonceur à la radio CFAM, d'Altona, qui à son tour exprima ses souhaits aux nouveaux époux et leur proposa un toast.

Il y eut ensuite un chant interprété par M. A. Pierre, instituteur, accompagné par Mme Raymond Roy au piano. Monsieur W. E. Duick, maire d'Altona, félicita les héros du jour en termes choisis.

M. l'abbé M. Toupin rendit le chant "Le Ver Luisant" accompagné au piano par Mme R. Roy et au violon par Diane Vermette, puis au nom de Mgr Lapointe offrit ses voeux de bonheur, santé et prospérité aux nouveaux mariés.

Les mariés reçurent un télégramme de félicitations de M. et Mme Roland Rajotte et de M. Jos. Dorge, grand-père de la mariée.

M. Neufeld, père du marié, exprima aussi ses voeux les plus sincères, se disant heureux d'avoir une telle "Rose" dans sa famille. M. Vermette, père de la mariée, remercia tout les parents et amis venus en si grand nombre fêter avec eux à cette occasion et exprima ses voeux de longue vie et de bonheur conjugal aux nouveaux époux. M. Bruce Gunn, ministre de l'Eglise Unie, d'Altona, exprima avec délicatesse ses voeux de félicitations et souhaita aux nouveaux époux beaucoup de succès dans leur nouvelle vie et surtout au Nord du Manitoba.

Le marié remercia d'abord les parents de la mariée pour leur "Rose", ainsi que pour la belle réception. Il réitéra ses voeux de remerciements pour la belle soirée organisée en leur honneur le lundi soir précédent.

Après la soirée dansante, sous la musique d'un groupe de musiciens d'Altona, les mariés revinrent en costumes de voyage de noces, et remercièrent en termes appropriés, tantôt en français, tantôt en anglais, pour de si beaux présents et souhaits.

Le tout se termina par un goûter délicieux.

Déléguées manitobaines hôtes du Ministre des Anciens Combattants

L'hon. Roger Teillet et Mme Teillet ont reçu les déléguées du Manitoba au congrès national de la Fédération des femmes libérales du Canada au bureau du ministre au Parlement d'Ottawa, le lundi 3 avril 1967.

Mme Arthur Lévêque, présidente de l'association des Femmes libérales de St-Boniface et Mme Frank Schroeder, de Niverville, présidente de la Fédération des Femmes libérales du Manitoba, furent les invités de Mme Teillet pour un déjeuner au restaurant parlementaire. Elles assistèrent ensuite aux débats de la Chambre des Communes. Mme Teillet était elle-même déléguée de St-Boniface.

Toutes les déléguées qui étaient présentes à la convention assistèrent aussi à une réception donnée par l'hon. Lester B. Pearson et Mme Pearson, à la résidence du premier ministre, rue Sussex.

Campagne de souscription

Société Canadienne du Cancer

C'est le mercredi 19 avril qu'aura lieu la campagne éclair de souscription pour le fonds de recherches de la Société Canadienne du Cancer, section de St-Boniface.

A cette occasion, cette section désire rappeler à tous les citoyens qu'elle compte sur leur générosité et leur amabilité envers les percepteurs. Elle profite aussi de l'occasion pour faire connaître les membres de son exécutif si dévoué.

Ce sont: Patron honoraire, son hon. le maire Joseph-P. Guay; président, l'échevin J.-E. St-Hilaire; président sortant de charge, M. L.-L. Desjardins, M.A.L.; vice-présidente, Mme Jack McGurran; secrétaire-correspondante, Mme Hilda Carney; secrétaire, M. A. Lévêque; aviseur médical, M. le Dr Claude Murphy; trésorier, M. Carson Whyte; président de la campagne, pour St-Boniface, M. George McOuat; présidente pour Norwood, Mme A. Walberg; présidentes des comités d'éducation, St-Boniface, Mme L. E. Bourbonnais, Mme E. Paquin, Parc Windsor, Mme Jack McGurran, Norwood, Mme Jack Crosbie. Les membres du bureau de direction sont: MM. A. McOuat, E. Kotowich, Bill Fields, Norman Contant, Harry DeLeeuw et François Avanthay.

M. Louis LeGal de St-Adolphe

remercie très sincèrement les électeurs du quartier no 1 de la Division Scolaire Rivière-Seine pour l'appui qui lui ont accordé lors des élections du 31 mars.

M. l'abbé Joseph-R.-G. Poirier, de Caplan, Qué., lieutenant-colonel d'aviation, a été promu au grade de colonel d'aviation et nommé aumônier catholique en chef du Commandement de l'instruction, à Winnipeg. Il était jusqu'à présent aumônier de commandement au Commandement de la défense aérienne, à la base des forces canadiennes, à St-Hubert, Qué.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Nous tenons à féliciter le poste CKSB pour la qualité de la plupart de ses émissions. Cependant nous croyons qu'une émission comme celle qui est intitulée "De Tout et de Rien" ne mérite pas autant de félicitations.

Nous voulons faire connaître notre opinion franchement, sans détour, et nous espérons que vous y verrez plutôt de la collaboration que du mauvais esprit.

Nous reprochons à cette émission de traiter très légèrement de sujets pourtant très sérieux, comme par exemple la confession, le célibat ecclésiastique, etc. Que la bonne dame du coin se prononce sur la manière dont les dames conduisent une auto, cela est assez insignifiant et nous laisse assez indifférentes. Mais qu'elle le fasse sur des sujets que le Pape et les évêques, qui ont le pouvoir et la compétence de le faire, traitent avec beaucoup de discrétion et dans des études très sérieuses, cela vous indigne.

Vous nous objecterez sans doute que votre but n'est pas d'enseigner, mais tout simplement de sonder l'opinion publique.

Si votre but n'est pas d'enseigner, tâchez du moins de ne pas induire en erreur. Nous pensons que les émissions de CKSB pourraient avec grand profit contribuer à former une saine opinion publique par son information.

Le programme "De Tout et de Rien" n'y parviendra certainement pas en laissant dire à tous et chacun les sornettes que nous entendons. On ne forme pas l'opinion publique en se basant sur n'importe qu'elle idée émise avant d'être conçue, mais en faisant connaître au public la pensée de gens sérieux et compétents sur les questions qui se posent aujourd'hui.

On ne peut que difficilement tolérer de telles émissions à un poste de radio dont nous sommes fiers et que nous avons toujours supporté.

Nous vous remercions de l'espace que vous nous avez accordé.

Un groupe de Canadiennes de St-Jean-Baptiste, Man., par Mme Georges Beaudette, Comité de Presse, Radio, T.V. de la Ligue des Femmes Catholiques.



M. James Andrew Ryan, âgé de 21 ans, fils de Mme Hélène (La Rivière) Ryan, de 6, Cedar Place, Norwood, que l'on voit ci-haut, quittera le Manitoba le 29 avril prochain pour entrer en fonction le 1er mai, comme hôte, au pavillon du gouvernement canadien à l'Exposition universelle et internationale de Montréal. M. Ryan est parfait bilingue, diplômé du Collège de St-Boniface en 1966, termine actuellement sa première année prémédicale au United College de Winnipeg. En 1965, il se vit octroyer une bourse "Rothstein" pour l'excellent travail qu'il avait fait au sein du Students' Christian Movement.

Chronique sportive

L'affaire Clay-Patterson, ça manque un peu de sérieux, mais avec Mohamed sait-on jamais?

par Jacques LEMOYNE

Je comprends les personnes qui disent que la boxe professionnelle ce n'est pas un sport. On vient en effet d'annoncer que Floyd Patterson rencontrera de nouveau Cassius Clay dans un combat "pour le titre", deux jours avant de se joindre à l'armée américaine. La loi triomphe, mais peut-on dire que justice sera faite? Quoi qu'il advienne, Clay posera un autre geste spectaculaire en affrontant Patterson qui normalement devrait être à se chercher une excuse pour justifier ce qui sera sa tenue lamentable contre Clay. Cassius Mohamed n'aurait qu'a amené Sonny Liston dans son coin pour voir Patterson prendre la fuite! Mais si Patterson ne prenait pas la fuite et si Cassius décidait de lui prêter son titre, qu'arriverait-il? Vous pensez que ça ne peut arriver? En êtes-vous si certain que cela? Souvenez-vous de Sonny Liston qui s'est découvert un violent mal de bras lors de son premier combat contre Clay. Les menottes devaient être trop serrées et c'est pourquoi Sonny a abandonné.

J'aime la boxe, je m'occupe de boxe amateur depuis plusieurs années, mais je suis furieux quand je lis des nouvelles comme celle annonçant un match Clay-Patterson. Pourquoi ce match? Patterson a obtenu sa chance et il n'a rien fait. Il a même inventé une histoire de dos malade pour justifier sa lamentable tenue. Pourquoi ne pas donner une autre chance à Liston ou à Chuvalo? Patterson est peut-être un garçon charmant, mais il a failli à la tâche si souvent qu'on se demande vraiment pourquoi on insiste pour le ramener sur la scène. Il aurait été préférable d'envoyer Joe Frazier ou Buster Mathis contre Clay et courir le risque qu'un de ces jeunes pugiliste l'attrape solidement et lui ravisse son titre. A moins, bien entendu, que quelqu'un n'ait trouvé un moyen pour s'assurer que Cassius va perdre. Ça arrangerait bien des choses.

"Pas pire!"

Si on regarde le tableau final de la Ligue Nationale, on s'aperçoit que les experts ne se sont pas trop trompés. Les Canadiens n'ont pas terminé en tête, mais ils se sont quand même classés en deuxième place, ce qui n'est "pas pire"! Chicago, après avoir été favorisé pendant assez longtemps pour venir à en perdre la faveur des journalistes, a joué le tour à tout le monde en gagnant un championnat qu'il aurait dû gagner il y a longtemps. Les Leafs de Toronto m'ont le plus surpris. C'est incroyable de voir cette équipe encore en première division et toujours aussi menaçante. La présence de King Clancy y a été pour quelque chose probablement, mais les joueurs ont quand même su se rallier de brillante façon et finir la saison sur les talons du Tricolore. Ceci veut donc dire que les hommes de Punch Imlach seront dangereux dans les séries éliminatoires, surtout si on tient compte du fait que Chicago n'est pas un bon club dans les éliminatoires.

Les Rangers ont bien faibli vers la fin de l'hiver, mais si on songe à ce qu'on disait d'eux au début de l'hiver, on peut dire que le club de Francis a été la surprise de la saison. Pour ma part je croyais que les Bruins iraient mieux qu'ils ne l'ont fait. On se souvient que j'avais choisi Detroit et Toronto pour ne pas participer aux éliminatoires. Ça m'apprendra à douter de la force de conviction d'Imlach. Les Bruins avaient probablement trop de jeunes joueurs et les blessures n'ont pas aidé. La perspective du repêchage de la fin de saison n'est pas de nature non plus à aider les Bruins avec l'expansion. Pour ce qui est des Red Wings ils devront faire quelque chose de très sérieux s'ils veulent redevenir le club qu'ils étaient il y a quelques saisons. Je ne fais pas de prédictions pour les éliminatoires. Je pense encore que, quoi qu'il arrive, les Hawks sont les champions de la Ligue. Ils l'ont prouvé au cours de 70 joutes et ce n'est pas les résultats de quelques joutes d'après saison, si intéressantes soient-elles à tous les points de vue, qui doivent nous faire oublier que les champions sont les hommes de Billy Reay.

Encore les Jeux Olympiques!

Tout ne va pas pour le mieux dans l'organisation des Jeux Olympiques. Le président Avery Brundage ne se fait aucune illusion sur la valeur du serment olympique qui sera prononcé par les Russes, surtout par leurs joueurs de hockey! Brundage pense que le hockey n'a pas sa place aux Jeux Olympiques, du moins pas ce que la Fédération Internationale de Hockey préconise. Il a bien raison et le plus vite nous nous retirerons de cette fumisterie, le mieux ce sera. Un commentateur disait qu'il y avait deux sortes de règlements au hockey: ceux qu'on applique envers les Canadiens en Europe et les autres. Il partage aussi notre opinion, comme plusieurs autres du reste, voulant que si nous sommes obligés de nous plier à toutes sortes de chinoiseries, nous prostituons ce magnifique sport qu'est le hockey.

Il ne s'agit pas de minimiser la valeur du calibre du hockey des clubs européens, loin de là. Je pense que les Russes, les Tchèques et les Suédois jouent du bon hockey. Je ne pense pas que le calibre de leur jeu soit égal à celui de la Ligue Nationale et je frémis à la pensée de ce qui arriverait aux Russes s'il nous prenait l'envie de monter une équipe nationale prise à même les meilleurs joueurs de la Nationale. J'en ai déjà parlé et il ne s'est pas trouvé une personne sérieuse pour affirmer que cette équipe ne ferait qu'une bouchée de tout ce que les Européens réunis pourraient faire. Mais cela ne règle pas le débat. Le débat repose sur la donnée suivante: rendons-nous service à notre pays en acceptant de participer à une parodie de l'amateurisme et à une parodie de ce qui devrait être un championnat mondial du hockey? J'ai beaucoup de sympathie pour tous ceux qui travaillent avec ferveur à nous donner une équipe dite nationale. Mais tant que je n'aurai pas vu sur cette équipe nationale les noms des Richard, Hull, Howe, Mahovlich, Mikita, Goyette, Béliveau, DeJordy, etc.... je refuserai d'admettre que nous envoyons en Europe un club vraiment représentatif de ce qu'est le hockey canadien.

Festival dramatique organisé par la J.F.M.

LORETTE — Le vendredi 7 avril, le Festival dramatique de la Division Rivière-Seine, organisé par la J.F.M., avait lieu à l'Institut Collégial de Lorette.

Louis Dubé, président provincial de la J.F.M., souhaita la bienvenue aux juges et aux amis du théâtre. Les juges étaient le R. P. L. Cloutier, S.J., MM. Jacques Bernard et Gérald Allard. Agissant comme maître de cérémonies, Louis Dubé prépara l'auditoire à mieux goûter les pièces de théâtre en fournissant quelques explications avant la présentation de chaque groupe.

Voici le programme de quatre pièces des écoles:

Ste-Anne — "Le Roi Kiki-Koko". Personnages: Le Roi Kiki-Koko, Gilbert Demers; M. Jean-Sebastien Cingre, Marc Bruyère; Eugénie, la belle captive, Myriam Bouvier; Ziziza, sa suivante, Jeannine Tougas; Toto, homme d'aventures, Yves Vermette; Arthur, Tutu époux promis d'Eugénie, Claude Arbez; Les gardes nègres, Louis Leclaire et Ronald Jubinville; Les suivantes de la captive, Yvette Blanchette et Diane Normandeau. Responsables: directrice, Soeur Anna Lussier, et peintre des scènes, M. Claude George.

St-Norbert — "Les Maris Confondus, Fondus et Morfondus". Comédiens: Aurèle Boisvert, Reynald Lagacé, Guy Marion, Diane Turcotte et Denise Pelland. Responsable: directeur, M. Guy Lemoine.

St-Adolphe — "L'art d'être courtier". Personnages: Marcel Cormier, Gérald LeGal, Roger LeGal et Louise Théorêt. Directrice: Soeur Blandine.

Lorette — "La Veuve". Personnages: Corinne, Lucille Grégoire; Servante, Suzanne Jeanson; Curé, Denis Dugas; Médecin, Georges Bohémier; Embaumeur, René Jacques; Bouclé, Ralph Carlson. Responsable: directeur, M. Gilbert Rosset, et aides, Michèle Lagimodière et Louise Manaigre.

Lorette se classa en première place et remporta le trophée de ce festival. Félicitations aux élèves et surtout au directeur, M. Gilbert Rosset. Le meilleur acteur de la soirée fut un élève de St-Adolphe, Marcel Cormier.

La soirée fut "délicieuse". Si les jeunes savent chanter, ils savent aussi incarner des personnages à la perfection.

Merci chaleureux aux écoles qui ont participé à ce festival!



M. A.-O. Blouin, qui était gérant de succursale de la Banque de la Nouvelle-Ecosse à Ottawa, vient d'être nommé secrétaire-trésorier de la Commission canadienne du lait, annonce l'hon. J. J. Greene, ministre de l'Agriculture à Ottawa.

St-Jean-Baptiste

Remerciements

M. et Mme Joseph Boisvert (née Solange Moquin) désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie de quelque façon que ce soit, lors du décès de leur fils, Alain. Un merci spécial à MM. les docteurs Boucher et Welch, ainsi qu'au dévoué personnel de l'hôpital de Morris pour leurs bons soins.

Mme Boisvert désire remercier aussi tous ceux qui lui ont rendu visite ou lui ont envoyé des cartes et des cadeaux lors de son séjour à l'hôpital.

Alain Boisvert, de St-Jean-Baptiste, décédé le 18 mars à l'âge de 4 jours

ST-JOSEPH — Le samedi 18 mars est décédé à l'hôpital général St-Boniface, Alain-Maurice-Joseph Boisvert, âgé de 4 jours.

Né à l'hôpital de Morris le mercredi 15 mars, Alain pesait 5 livres et 12 onces et fut mis dans l'écubateur. Le samedi 18 mars après-midi, le médecin ordonna de le transporter à l'hôpital général St-Boniface. M. Joseph Boisvert, père de l'enfant, assisté d'une garde-malade, le transporta à St-Boniface.

M. l'abbé C. Barclay, chapelain de l'hôpital, baptisa et confirma Alain le samedi 18 mars, à 6 h. p.m. Les parrain et marraine furent M. et Mme Maurice Boisvert, de Notre-Dame-de-Lourdes, grands-parents de l'enfant. Le parrain de confirmation fut M. Marcel Moquin, de St-Joseph, oncle de l'enfant. La Rév. Sr Marguerite Caron était témoin pour le baptême et la confirmation et remplaça les personnes ci-dessus mentionnées.

Le petit Alain quitta ce monde pour une plus grande joie au ciel ce même jour, à 11 h. 20 p.m. Il laisse son père et sa mère, M. et Mme Joseph Boisvert (née Solange Moquin), de la paroisse de St-Jean-Baptiste; ses grands-parents, M. et Mme David Moquin, de St-Joseph, et M. et Mme Maurice Boisvert, de Notre-Dame-de-Lourdes, ainsi que neuf oncles, huit tantes et une petite cousine.

Le lundi 20 mars, à 6 h. p.m., eut lieu une petite cérémonie de funérailles en l'église de St-Joseph. M. l'abbé Louis Morin, curé de cette paroisse, présida la cérémonie. M. Roland Parent servait au choeur. Le porteur était M. Marcel Moquin, oncle de l'enfant. De nombreux parents et amis assistaient aux funérailles. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Joseph.

Sincères condoléances à M. et Mme Joseph Boisvert à l'occasion du décès de leur premier enfant.

Remerciements

M. et Mme Joseph Boisvert remercient vivement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par l'envoi de fleurs, nombreuses cartes, lettres, paroles consolantes, assistance aux funérailles ou de toute autre façon. Un merci spécial à M. l'abbé Louis Morin pour son dévouement, à M. l'abbé C. Barclay, à la Rév. Sr Marguerite Caron, ainsi qu'au docteur Tan et au personnel de l'hôpital général St-Boniface pour leurs bons soins.

Le coeur pompe cinq pintes de sang à la minute, 75 gallons à l'heure, 70 barils dans une journée et 18 millions de barils dans 70 ans, et le fait par le truchement du muscle le plus compliqué de l'organisme.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Ludger Soucy, patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

N'oubliez pas le "Bildo" qui aura lieu le dimanche soir 16 avril, à 8 h., au rez-de-chaussée de l'église.

Mme Mary Leperre a passé la semaine du 27 mars chez ses parents et amis à Winnipeg.

M. et Mme Maurice Leperre et leur fille, Joan, sont allés à Waterhen, Man., le dimanche 26 mars.

M. Léo Rainville et ses trois fils, de Windsor, Ont., ont rendu visite à M. et Mme J. Shuttleworth durant la fin de semaine du 31 mars.

M. et Mme Fred Hayes et leur famille, de Dauphin, ainsi que M. et Mme Emile Rainville, d'Eddystone, visitaient M. et Mme J. Shuttleworth, dernièrement.

M. et Mme Lucien Sutherland et leurs enfants, Doreen et Mervin, de St. James, ont passé la fin de semaine du 1er avril chez leurs parents à Ste-Rose-du-Lac, Ste-Amélie et Dauphin.

Mlles Shirley et Diane Denys se sont rendues à Radville, Sask., durant les vacances de Pâques. Elles accompagnaient leurs grands-parents, M. et Mme M. Croeveldt, de Ste-Rose-du-Lac.

Mme Paul Rivard et sa fille, Rosanne, de St-Boniface, ont visité leurs parents à Ste-Rose-du-Lac et Ste-Amélie durant la fin de semaine du 1er avril. Elles allèrent voir leur mère et grand-mère, Mme Félix Pinette, patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

M. Robert Delorme, d'Ontario, visita M. et Mme Noël L'Heureux et leur famille durant la fin de semaine du 7 avril.

MM. Fred et Jos.-Raymond Pinette, accompagnés de Camille et Denis Pinette et autres Junioristes de Ste-Rose-du-Lac, se rendirent à St-Boniface, le 2 avril.

Ernest et René Gagnon sont retournés au Juniorat de St-Boniface avec M. l'abbé A. Gervais.

M. et Mme Philibert Labelle, après avoir passé les mois d'hiver à travailler à Winnipeg, sont revenus sur leur ferme à Ste-Amélie.

Mme Frederick Callewaert et son fils, Gérald, de Hearst, Ont., ont passé la semaine du 3 avril chez leur nombreuse parenté à Ste-Rose-du-Lac et Ste-Amélie.

Mme Bob Crabbe et leur fils, de Neepawa, ont passé la fin de semaine du 31 mars chez M. et Mme E. Denis.

Mme Robert Denis et son fils, de Thompson, étaient en visite chez les familles Denis et Thompson à Ste-Amélie et Neepawa durant la semaine du 3 avril.

Il fut remarquable de voir avec quelle piété les paroissiens ont assisté aux exercices de la Semaine sainte, préparés avec tant de soins par M. le Curé.

Assemblée annuelle

La Caisse populaire de Ste-Amélie a tenu son assemblée annuelle le lundi 20 mars à l'école du village, avec 53 membres présents. M. l'abbé André Gervais, curé, ouvrit l'assemblée par la prière, et Mme Agnès Vandenbosch, remplaçant M. Fred Pinette, président, dirigea l'assemblée.

M. G. Verhaeghe, gérant, lut les minutes de la dernière assemblée, puis suivirent les rapports des différents comités: direction, par M. F. Pinette, crédit, par M. Alvis Stomp; surveillance, par M. Gérard Verhaeghe. Le rapport financier fut donné par le gérant et le rapport de la Caisse scolaire, par Mlle Rose Pinette.

M. André Pinette fut réélu au comité de direction; M. Ludger Soucy, au comité de crédit, et M. Gérard Verhaeghe, au comité de surveillance.

M. René Toupin, visiteur invité, sut, en quelques mots, féliciter et encourager la Caisse, et répondit aux questions posées par l'assemblée. M. l'abbé Gervais dit aussi quelques mots d'encouragement.

Le prix d'entrée (part à la Caisse) alla à M. l'abbé Gervais. Un délicieux goûter clôtura l'assemblée.

La Broquerie

Mariage Bédard - Boily

Le samedi 1er avril, à 3 h. p.m., en l'église de St-Joachim de La Broquerie, M. l'abbé Félicien Juneau, curé, bénissait le mariage de Mlle Gracia Boily, fille de M. et Mme Emile Boily, de Trail, C.-B., à M. Armand Bédard, fils de M. et Mme Arcade Bédard, de cette paroisse.

Les futurs époux s'avancèrent au bras de leurs pères respectifs. La mariée était ravissante dans sa toilette de satin blanc avec corsage en dentelle, jupe droite avec appliques et longue traine. Son voile genre bouffant était retenu par une rose blanche et son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Odile et Jeannine Boily, soeurs de la mariée, portaient de longues robes roses, de petits voiles et chacune une gerbe de fleurs. Elles étaient accompagnées de MM. Clément Bédard et Roger Guéret, frère et cousin du marié.

La petite Nicole Bertrand, nièce du marié, agissait comme bouquetière. Elle était vêtue d'une toilette rose et d'une petite couronne et portait une corbeille de fleurs. David Boily, frère de la mariée, agissait comme page. Mmes Emile Boily et Arcade Bédard, mères des mariés, avaient choisies des toilettes bleues.

M. Pierre Laroche, cousin du marié, fit les frais du chant tandis que Mme Joseph Balcaen touchait l'orgue.

Les enfants de choeur, qui accompagnaient M. le Curé, étaient Marc, Norbert et Gérald Boily, cousins de la mariée, Raymond Bédard, cousin du marié, et René Balcaen.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à l'école élémentaire sous l'habile direction de M. Pierre Laroche. M. Clément Bédard porta le toast aux nouveaux mariés. Des discours furent prononcés notamment par MM. Arcade Bédard et Emile Boily. Le banquet fut suivi d'une soirée dansante.

Les mariés partirent ensuite pour un voyage de noces aux Etats-Unis. Pour cette occasion, la mariée portait un trois-pièces bleu royal avec accessoires blancs. A leur retour, les nouveaux époux ont établi domicile sur la ferme paternelle.

Etaient venus de l'extérieur pour la circonstance: M. et Mme Emile Boily et leurs enfants, Hubert, Odile, Jeannine et David, de Trail, C.-B., M. et Mme Raymond Fournier, de Savant Lake, Ont., MM. et Mmes Léon Boily et Noël Deslauriers, de Couchenour, Ont.

Va-et-vient

M. et Mme Octave Laurin et leur fille, de Minneapolis, Minnesota, accompagnés de M. et Mme Léon Laurin, de St-Boniface, étaient de passage chez M. et Mme D. N. Normandeau en fin de semaine dernière.

M. et Mme Gualbert Nadeau, accompagnés de M. et Mme Philippe Laramée, sont de retour d'un court voyage en Colombie-Britannique où ils ont rendu visite à M. et Mme Paul Nadeau, de New Westminster, à MM. et Mmes Pierre Laramée et R. Kruger, de Vancouver. Sur l'Ile ils ont visité Victoria et la ville de Nanaimo. Puis ils passèrent voir M. et Mme Gilles Normandeau à Trail.

Bon voyage à M. et Mme Albert Vielfaure qui doivent partir sous peu pour un séjour de quelques semaines en Europe et en Afrique.

Chronique sportive

Et c'est cela qu'on appelle un tournoi pour le championnat du monde!

par Jacques LEMOYNE

L'excellent chroniqueur des sports du journal "Le Droit" d'Ottawa, M. Gerry Gosselin a trouvé les mots justes pour décrire le dernier tournoi pour le championnat mondial du hockey amateur: ça ressemble à un match de catch, ou de lutte si vous préférez! Il y a d'abord le vilain garnement personnifié par le Canada. Ce vilain garçon est un tueur enragé qui va tout tenter pour gagner illégalement. On monte la foule contre lui et les officiels savent très bien qu'ils auront le public avec eux chaque fois qu'ils séviront contre le Canada. L'équipe canadienne fait accourir les foules et remplit les poches des promoteurs européens et de l'organisation mondiale du hockey amateur. Puis, quand débute le tournoi, on voit les arbitres se mêler de la partie si les Canadiens sont sur le point de vaincre les favoris. Dans le tournoi qui vient de se terminer, il a fallu priver l'équipe canadienne de deux buts pour l'empêcher de vaincre les Tchèques et il a fallu un but compté sur un hors-jeu pour permettre aux Russes de gagner.

Les deux buts contre les Tchèques auraient dû faire bondir l'assistance; bien au contraire, la décision ridicule et injuste des arbitres a été applaudie par un public qui a perdu tout sens sportif dès que le Canada est en cause. Contre les Russes, le règlement est clair: si l'arbitre ne voit pas la rondelle, il doit siffler. Or la reprise du jeu à la télévision nous montre bien que l'arbitre avait perdu de vue la rondelle, mais il n'a pas sifflé et a accordé le but aux Russes. Pour ce qui est du point vainqueur, les Russes étaient hors-jeu par au moins cinq pieds, mais l'arbitre n'a rien vu. Et le pire dans tout cela, c'est que la CAHA ne fait rien, ne dit rien et tend l'autre joue! Non seulement devons-nous jouer au hockey selon des règlements absolument étrangers à ce que nous pratiquons ici, mais il nous faut accepter des arbitres pourris et des décisions injustes.

En 1970

On nous dit que le tournoi aura lieu au Canada en 1970. On s'en fiche. Si on a l'intention de jouer le jeu de salon européen, je préfère rester chez moi. Les somnifères qu'on nous a servis lors du dernier tournoi tenu à Winnipeg auraient dû nous endormir à jamais. Je préfère une joute de la Ligue Nationale à toutes ces joutes internationales. Ces rencontres ne servent certainement pas le sport mais bien la politique, elles sont menées par des politiciens, pour des politiciens. Qu'allons-nous y faire? Vous me direz que le Canada n'avait qu'à gagner par 10 buts et que personne n'aurait protesté. C'est ce qui arriverait dans une saison dans la Nationale. Les Russes ou les autres champions européens gagneraient probablement toutes leurs premières joutes, mais ils n'en gagneraient pas une ensuite contre des équipes jouant le hockey professionnel, sous la surveillance d'arbitres professionnels. Mais il est inutile de rêver à cela; jamais les Russes ou les autres clubs européens se risqueront dans une série de plusieurs joutes contre des clubs qui peuvent les ridiculiser. C'est un peu comme si nous allions lancer un défi aux Dynamos de Moscou au soccer! Nous n'aurions aucune chance et nous devrions de plus jouer selon leurs règlements ,avec leurs arbitres.

Les dindons de la farce sont encore allés se faire plumer en Europe. Il est temps de reviser notre point de vue et d'envoyer en Europe des équipes viriles, qui vont frapper solidement, comme ce fut le cas des V's de Penticton qui ont tellement effrayé leurs adversaires que ces derniers en perdaient le goût de jouer. Si nous devons passer pour des gars rudes, donnons donc satisfactions aux clients. Vite, qu'on envoie en Europe une équipe dans l'ancienne tradition: on verra bien ce qui se passera. L'expérience du Père Bauer et de ses amis était noble: elle a failli, tentons autre chose.

Injuste?

On trouvera sans doute que je suis injuste pour un homme qui a travaillé pour un idéal pendant si longtemps. Le travail du Père Bauer ne rapporte rien de pratique, et c'est cela qui est désastreux. On disait de nos équipes qu'elles n'étaient pas en bonne condition physique. Le club du Père Bauer était en bonne condition physique et a perdu. On disait que nos gars jouaient trop rudement. Les gars du Père Bauer sont des gentlemen, mais ils perdent quand même. Il ne nous reste que deux solutions: revenir à l'ancienne formule en envoyant des équipes renforcées en Europe, avec l'ordre de se faire respecter, ou nous retirer du jeu en attendant que les Européens soient prêts à jouer notre jeu et nous permettent de former une équipe nationale puisée à même les meilleurs éléments de notre hockey professionnel. M. Lionel Fleury affirme que les clubs européens pourront faire la lutte aux clubs de la Nationale. Voyons un peu ce qu'une équipe nationale pourrait bien offrir.

Dans les buts, que dites-vous de DeJordy, Hall ou Bower? Et sur la défensive, Pierre Pilote, Baun, Tremblay, Howell, et n'importe quel d'eux autres, ça vous irait M. Fleury? Et à l'avant, que pensez-vous de Mikita, Mohns, Wharram, Hull, Goyette, Gilbert, Mahovlich, Richard, et j'en passe, sans même mentionner Gordie Howe? Donnez un mois d'entraînement à une équipe groupant les meilleurs professionnels du Canada, et vous m'en donnerez des nouvelles. Je le répète, il ne s'agit pas d'être amer parce que nous avons perdu, mais il faut regarder la situation bien en face: les dés sont pipés au départ et, dans ces conditions-là, mieux vaut ne pas jouer que de se prêter à un spectacle qui ressemble plus au catch qu'au hockey.

St-Malo

Filles d'Isabelle

A notre réunion régulière du 6 avril, nous avions le privilège d'admettre dans nos rangs six nouveaux membres: Cécile Glasson, Aurise Charette, Hélène Forest, Alice Hébert, Annette Forest et Edith Desrosiers. A toutes ces soeurs nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Après la lecture des minutes on discuta de plusieurs sujets. Entre autres on décida de faire l'achat d'ustensils de cuisine et de vaisselle pour la salle paroissiale.

Soeur Jeanne Gosselin nous donna son rapport sur le bazar et l'on assigna une part du travail à chaque membre. Les derniers préparatifs en vue de ce bazar se feront à la salle paroissiale ce vendredi 14 avril. Qu'on s'y rende tôt et si possible à 7 h. 30. Que chacune apporte ce dont elle aura besoin pour préparer son comptoir. Ce qui rendra le travail plus facile et plus rapide.

Avis à tous les intéressés: c'est le dimanche 16 avril qu'aura lieu notre bazar centenaire. Les portes seront ouvertes à 2 h. Il y aura quelque chose pour tous les goûts: comptoirs de boite-surprise, bonbons, liqueurs douces, articles de tout genre, pâtisseries, billets pour tirage de jolis articles. On aura aussi un grand souper "Smorgasbord" de 5 h. 30 à 8 h., au prix modique de $1.25 pour adultes et de 75c pour enfants de 12 ans et moins. Tout se passera dans une atmosphère de musique douce et entrainante.

M. Wilfrid Gosselin a bien voulu accepter notre invitation de présenter des films de son séjour en Afrique et de son voyage en Europe l'année dernière. En plus, un film sur le 75e anniversaire de la paroisse sera aussi déroulé. Donc invitation cordiale à tous. C'est l'occasion propice pour tous les anciens de se rencontrer à nouveau et de renouveler nos amitiés en cette année du centenaire.

San-te-Nair

Ste-Agathe

Çà et là

Mlle Pauline Robert, fille de M. et Mme Aimé Robert, épousait M. Peter Steve Kocsir le vendredi 7 avril, à Portage-la-Prairie. Les proches parents assistèrent au mariage.

Comme projet du centenaire, sous l'instigation des vétérans de l'Unité 304 de Ste-Agathe, M. le Maire et MM. les Conseillers de la municipalité Ritchot feront ériger un monument à St-Adolphe à la mémoire des gens de la municipalité qui tombèrent au champ d'honneur pendant les guerres 1914-1918, 1939-1945.

Pour nous affranchir d'un devoir, il faut un devoir nouveau qui prime le premier, ou une impossibilité absolue de le remplir, l'égoïsme d'une convenance personnelle n'est pas un motif suffisant. — Chesnelong.

AVIS

aux électeurs qui résident dans la division scolaire Rivière-Seine No 14

Avis public est par les présentes donné que les candidats suivants ont été dûment élus et composeront maintenant la première commission scolaire de la division scolaire Rivière-Seine No 14:

Quartier I
LeGal, Louis
Période: jusqu'au 31 décembre 1969

Quartier II
Driscoll, Jos. James
Période: jusqu'au 31 décembre 1969
Paquin, Fernand
Période: jusqu'au 31 décembre 1968

Quartier III
Alary, J. F.
Période: jusqu'au 31 décembre 1969

Quartier IV
Manaigre, Roméo
Période: jusqu'au 31 décembre 1969
Blom, Mme Rose-R.
Période: jusqu'au 31 décembre 1968

Quartier V
Doyle, Dr F. P.
Période: jusqu'au 31 décembre 1969
Champagne, Louis
Période: jusqu'au 31 décembre 1968

Quartier VI
Desrosiers, Ernest
Période: jusqu'au 31 décembre 1968

Quartier VII
Nadeau, Denis
Période: jusqu'au 31 décembre 1969

Quartier VIII
Gérardy, Jean
Période: jusqu'au 31 décembre 1968

Daté à Ste-Anne, dans la province du Manitoba, ce premier jour d'avril 1967.

STAN BISSON,
officier rapporteur

La Division Scolaire Rivière-Seine No 14

Les Benjamins du Théâtre

Enfin, l'heure est arrivée d'annoncer officiellement la première de "Pieds nus dans le parc". Plusieurs attendent avec impatience cette pièce des Benjamins du Théâtre du Collège St-Joseph d'Otterburne. Les plus impatients sont sûrement les acteurs eux-mêmes qui y ont travaillé pendant plusieurs mois et qui mettent présentement tous leurs temps libres pour ne décevoir personne.

Trois représentations sont prévus pour un avenir assez prochain. Les 28 et 29 avril, ainsi que le 1er mai, le rideau se lèvera sur la comédie de Neil Simon qui a tenu l'affiche du Broadway il y a quelques années et qui a été traduite par André Roussin de l'Académie française. Cette comédie n'a jamais été jouée au Canada, c'est donc une première canadienne.

Annette Parenty de l'Institut Collégial St-Pierre et Louis Bouvier du Collège St-Joseph tiendront les rôles principaux. Ils seront bien secondés par Jacinthe Roy, Louis Carrière, Guy Rozière et André Prévost.

Le 28 avril est réservé aux amis étudiants et leurs parents de la division de la Rivière-Rouge. Le 29 avril sera la participation au Festival dramatique des Ecoles secondaires du Manitoba au Manitoba Theatre School, 160 est, Portage à Winnipeg, où tous les billets doivent être réservés plusieurs jours d'avance. Le 1er mai, la représentation aura lieu pour les élèves du Collège, leurs parents et les amis de l'extérieur.

Cette année, Les Benjamins du Théâtre seront les seuls représentants des Canadiens français au festival. Nous espérons pouvoir faire honneur à tous nos compatriotes au cours de ce festival bilingue. C'est une lourde tâche qui repose sur les épaules de nos jeunes d'affronter seuls 21 écoles anglaises sur le plateau dans un domaine aussi difficile que le théâtre. Enfin, nous relevons le défi en continuant la tradition si nous ne voulons pas que le bilinguisme du festival meure faute de combattants.

Nous aimons à considérer notre participation comme un projet du centenaire, lequel projet s'est développé et en a engendré un deuxième, un voyage dans la province de Québec pour Les Benjamins du Théâtre, de concert avec les participants des Boites à chansons de la division de la Rivière-Rouge.

Un tel voyage occasionne des dépenses trop élevées pour les jeunes qui en font partie; aussi toute personne qui assistera à la représentation des "Pieds nus dans le parc" contribuera par le fait même au projet. Envisagé sous un angle différent, disons que Les Benjamins du Théâtre seront très heureux de recevoir votre contribution d'un dollar pour la réalisation du projet qui leur tient tant à coeur et qu'en guise de remerciement, ils vous feront rire pendant deux heures avec la pièce de théâtre qu'ils ont montée pour vous. Toute contribution supérieure serait serait bien vue et exciterait davantage la gratitude de nos trente voyageurs, conscients de la responsabilité qui leur incombera de bien représenter les Jeunes Franco-Manitobains dans "la belle province".

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

35e anniversaire de mariage de M. et Mme J.-H. Courchaine

ST-ADOLPHE — Dans la douce intimité du parloir-infirmerie au couvent des Filles de la Croix, de St-Adolphe, les religieuses eurent la délicatesse de recevoir pour Manie-Tobie — passant une semaine dans sa paroisse après sept mois d'hospitalisation — son époux et leurs filles, Mme F. Legiehn (Claudette) et ses enfants, Frédéric et Gisèle, et Mme R. Hugh Fines (Patricia) et ses enfants, Danielle, Ronda, Monique, Laurent, Brigitte, Bradley et Terrence, à l'occasion du 35e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph-Hubert Courchaine.

Comme une messe d'occasion était impossible à cause de la malade, on remit à l'été ce plaisir quand la famille Goulet, de Californie en route pour l'Expo '67, passera quelques jours au Manitoba et que Mme Courchaine sera de retour à son domicile après sa nouvelle session de rétablissement à Winnipeg.

Un succulent repas fut servi sur des tables décorées d'oeillets roses, don de la Maison provinciale, et de petites corbeilles de Pâques à la table des petits. Un magnifique gâteau d'occasion rappelait le joyeux anniversaire. Le petit Frédéric, âgé de 10 ans, fut le maître de cérémonies qui s'acquitta fort bien de sa tâche en lisant les messages envoyés à ses grands-parents. Les fillettes présentèrent les bouquets de corsage et les jolis cadeaux.

Manquaient à la fête: Mme Larsen Andersen (Isabelle), qui habite au Danemark, et le fils unique, Roger, temporairement chez sa demi-soeur, Rita, à Vancouver.

Après le repas délicieux, on se rendit au parloir pour de la musique et du chant. A la salle de l'école secondaire, l'heureux couple saluèrent les amis de la paroisse. Mme Courchaine, de sa chaise de malade, faisait une courte causerie en marge du centenaire. Etant très intéressée dans l'histoire de la province et possédant des notes précieuses de son père, Roger Goulet, Mme Courchaine se propose de futures causeries quand sa santé le lui permettra. Elle travaille temporairement à un projet personnel centenaire, déjà presque complété, soit un livre de contes manitobains en français et en anglais, basé sur l'histoire exclusive de la province et destiné aux enfants du Manitoba de 10 à 15 ans. Ce livre est intitulé "Il y avait une fois" et "Once Upon a time".

M. et Mme Courchaine et leur famille remercient les Filles de la Croix, tant de la Maison provinciale à St-Boniface que du couvent de St-Adolphe, pour leur dévouement continuel et pour cette belle fête vivement appréciée. Merci aussi à ceux qui sont venus à la salle offrir leurs bons voeux de rétablissement et de joyeux anniversaire.

N.-D.-de-Lourdes

Félicitations

Félicitations à M. Rodolphe Robitaille, de St-Boniface, anciennement de Notre-Dame-de-Lourdes, qui a reçu un certificat d'aviateur le 7 avril, lors d'un banquet en son honneur à Portage-la-Prairie.

M. Robitaille était accompagné de son épouse, Thérèse, et avait le plaisir d'être entouré de ses frère et soeurs, beaux-frères et belle-soeur, MM. et Mmes Robert Robitaille, Yves Julien, Georges Le Heiget et P. Beaulieu.

La soirée se termina par une belle réception chez M. et Mme P. Beaulieu, de Portage-la-Prairie. Félicitations, Rodolphe!

Bingo

Le dimanche 2 avril avait lieu la soirée de bingo. Le prix de $50.00 fut gagné par M. Joseph Rémillard, de Manitou. Prix de $10.00, Mmes Denis Bibault, Antoine Chanel, Julien Mabon et Norbert Delaquis, MM. Auguste Pantel, Victor Pantel, Lionel Aminot, de Cardinal, Mike Sygnier, de Rathwell, et Joseph Doyon, de Bruxelles; prix de $5.00, Mlle Anne Dandenault, Mlle Paulette, de Cardinal, Mme Albert Moulin et M. Albert Delaquis; prix de $4.00, Mlles Berthe Weicker et Lucille Lecoq, de Treherne, Mmes Henri Tichit, Albert Moulin, Albert Augert et Joseph Rémillard, de Manitou, MM. Albert Moulin, Cliff Beaudry, de Swan Lake, et Michel Boulet, de Somerset. Les prix d'entrée ($5.00 chacun) allèrent à Mme Julien Mabon et M. Michel, de Somerset.

Le prochain bingo aura lieu le 16 avril, à 8 h. p.m., avec un gros lot de $450.00.

Tournoi annuel

Quarante-quatre joueurs ont pris part au tournoi annuel de "Snooker" (billard) qui fut un succès. Voici les noms des gagnants: MM. Roger Pantel et Maurice Sala, qui ont remporté les trophées; 2e prix, MM. Auguste Pantel et Jean Brisson.

Assemblée

Le jeudi 6 avril eut lieu une assemblée en vue de l'organisation d'une Association de Chasse et Pêche (Game & Fish) pour Notre-Dame-de-Lourdes et district. Plus de 30 personnes y assistèrent. M. Paul Murphy, de Winnipeg, était l'orateur invité. Il y eut élection d'un comité qui se compose comme suit: Hubert Comte, président; Pierre Mabon, vice-président; Robert Robitaille, secrétaire-trésorier; Roger Pantel, Louis Brouzes, Gilbert Brunel, Charles Sala, Eugène Coutant et Bernard Comte, directeurs.

Avis

Les personnes désirant faire nettoyer leur fosse septique (Septic Tank) doivent donner leur nom à l'hôtel Notre-Dame. Un camion d'une compagnie "Sewage" sera au village de Lourdes prochainement.

Des légendes bibliques pour les petits Russes

MOSCOU — Un recueil de légendes tirées de la bible va être publié et mis en vente pour la clientèle enfantine à Moscou, annonce l'agence Tass.

Ce livre, intitulé "La tour de Babel", est dû au travail d'un groupe de jeunes écrivains dirigés par l'auteur de livres pour enfants, Cornelius Tchoukovski.

Ce dernier, qui a écrit la préface du livre en préparation, a déclaré à l'agence Tass: "Il me semble que nos enfants, qui voient sans arrêt dans les livres, dans les galeries et dans les musées quantité de sujets bibliques, doivent enfin faire connaissance avec eux. Ces sujets ont une haute valeur artistique, indépendamment de leur sens religieux qui, bien entendu, n'existe pas dans notre livre".

O.M.U. Organisation des Mesures d'Urgence

composée de civils, dirigée par des civils, pour les civils

On a souvent posé les questions: "Qu'est-ce exactement que l'O.M.U.? Quel est son but? Comment fonctionne-t-elle?"

O.M.U. (en anglais E.M.O., Emergency Measures Organization) c'est tout simplement la formule abrégée de l'Organisation des Mesures d'Urgence, un résultat naturel de l'Organisation de la Défense Civile, que l'on a cru nécessaire dans les années qui ont suivi la dernière guerre alors que l'esprit des gens était encore sous le choc de la bombe atomique. La défense civile nous fait penser aux destructions possibles des masses par la bombe atomique, et l'Organisation de la Défense Civile, qui englobe toutes nos forces militaires et aussi un grand nombre de civils, se tient prête à faire évacuer les grandes villes à un moment d'avis, espérons-le, ou à intervenir dans les régions soumises aux retombées radioactives pour aider les gens, éteindre les incendies, et faire tout ce qui serait jugé nécessaire dans le cas d'un tel désastre dans notre pays ou telle région.

Toutefois, avec le temps on a perdu de vue les effets possibles terribles de la bombe, et le mouvement d'intérêt envers la Défense Civile a commencé à s'évanouir à un tel point que les autorités ont bien vu qu'elle ne pourrait plus fonctionner de manière pratique et efficace. Après avoir questionné beaucoup de citoyens à travers le pays, on a décidé que l'Organisation dont nous avons besoin, et qu'il nous faut, doit être telle qu'elle ne s'inquiète pas seulement du moment où la bombe explosera, mais fonctionne au point d'obtenir pratiquement son but même en temps de paix. Il fallait donc une organisation dont les membres seraient actifs dans tous les cas d'urgence dans chaque région et communauté, qu'il s'agisse d'inondation, de feu, d'ouragan, d'explosion, de recherche de personnes perdues, d'accident de groupe par avion, autobus ou chemin de fer. L'organisation a été constituée pour répondre à ces cas d'urgence, et nommée "Organisation des Mesures d'Urgence".

Pour que de forts groupes de citoyens puissent intelligemment agir en cas d'urgence, il est nécessaire de tracer les plans d'avance, et de former le plus possible de gens à suivre les procédures exactes.

Le but de O.M.U. est donc d'entraîner ses propres membres, d'abord et avant tout, puis de communiquer des informations exactes aux autres. Aux individus qui le désirent, OMU fournit l'entraînement aux premiers soins, la plupart du temps sans frais aucuns. L'entraînement prévoit tous les cas d'urgence imaginables.

Personne ne veut la guerre. Mais au cas où une guerre serait déclarée, les autorités croient que ce sera une guerre nucléaire, qui rendra nécessaires l'évacuation en masse des civils et les abris contre les retombées radioactives. Les civils devraient donc, et certains le font déjà, apprendre comment se comporter dans le cas d'une contamination par suite de retombées radioactives, au cas où ce serait nécessaire.

OMU possède un plan spécial pour notre région de Steinbach. Le plan considère qu'il peut être nécessaire pour nous de donner asile aux réfugiés d'autres régions, probablement jusqu'à deux ou trois fois notre population ordinaire. Si l'urgence est telle, il serait possible d'ajouter jusqu'à 200 lits d'hôpital de plus dans notre région.

C'est l'intention de l'OMU de présenter des films qui informeront le public de ce qui se produirait en cas d'urgence. On a acheté dans ce but un grand écran et un projecteur de films de 16 mm.

La population de la région de Steinbach dépasse les 20,000 avec une évaluation de plus de $22 millions. OMU a la permission d'établir son budget à $4,085 pour 1968.

L'Organisation des Mesures d'Urgence possède trois niveaux d'organisation: fédérale, provinciale et municipale. Le gouvernement fédéral contribue 75% du coût des opérations, le provincial 15%, et le municipal 10%. Le budget de chacune des prochaines années a été approuvé aux trois niveaux. Ce système de financement semble solide et fonctionne de façon satisfaisante.

Au Manitoba nous avons un coordonnateur provincial, à Winnipeg, qui surveille toutes les activités de l'OMU dans notre province. En dehors de Winnipeg il y a trois zones, chacune ayant à sa tête un officier de zone. Dauphin est la zone du nord, Brandon celle de l'ouest, et Portage-la-Prairie celle de l'est. Il y a plus de 40 régions dans la province. Notre zone immédiate comprend six municipalités: Hanover, Taché, Ste-Anne, La Broquerie, Village de Ste-Anne et Ville de Steinbach. L'hôtel de ville de Steinbach est le quartier général de notre région.

Chaque municipalité est représentée par un ou deux conseillers. Au sein de notre comité de contrôle, le maire de Steinbach est le président, le secrétaire-trésorier est le trésorier. Chaque conseiller est président d'un département au sein du comité de contrôle. Le travail de coordination du comité de contrôle est l'oeuvre d'un Contrôleur, qui est employé pour ce but. Notre comité de contrôle se rencontre au moins une fois le mois, les documents et discussions étant bien conservés. Une copie du tout est envoyée à chacune des municipalités de notre région, et une copie est envoyée aux responsables provinciaux.

Nous devons faire face aux problèmes d'aujourd'hui de façon réaliste. C'est un moment de changements rapides, avec de plus larges concentrations humaines et d'immenses progrès scientifiques. Dans notre pays, les besoins de notre temps réclament nécessairement une organisation telle que l'Organisation des Mesures d'Urgence.

Pour de plus amples informations ou, en cas d'urgence, pour une aide efficace, adressez-vous au soussigné,

B. D. Penner, contrôleur,
Edifice civique,
Steinbach, Man.
Téléphone: DA 6-3811.

Tous les chefs de parti devraient être bilingues

QUEBEC — Le député conservateur de Brôme-Missisquoi, M. Howard Grafftey, est d'avis que les futurs chefs des partis politiques devront être bilingues.

Prenant la parole devant les membres d'un cercle social de Québec, M. Grafftey a déclaré que "les futurs chefs des partis politiques devront pouvoir dialoguer avec la population dans les deux langues officielles de notre poys".

Selon lui, ce sera une qualification essentielle.

"Je ne veux pas être fanatique et admettons que les citoyens francophones et anglophones n'ont pas toujours l'occasion de parler, de pratiquer et d'apprendre une deuxième langue et d'être bilingues.

"Mais quand nous parlons des chefs de nos partis au fédéral et des qualifications qu'ils devraient avoir, c'est une tout autre histoire.

"Ce ne sera pas suffisant à l'avenir pour ces hommes d'adresser la parole pendant 30 minutes dans une langue et de lire avec grande difficulté quelques courts paragraphes dans l'autre langue."

Le député croit que "si les militants de nos partis politiques insistent sur ce point, ils vont rendre un grand service durant cette année du centenaire, non pas seulement aux meilleurs intérêts de leur parti respectif, mais, ce qui est plus important, aux meilleurs intérêts de notre patrie, le Canada".

Rome reconnait les mariages mixtes dans l'Eglise orthodoxe

CITE DU VATICAN — L'Eglise catholique romaine reconnaîtra désormais les mariages entre catholiques et orthodoxes contractés devant un prêtre de l'Eglise grecque-orthodoxe.

Cette décision, promulguée par un décret de la Congrégation de l'Eglise orientale et approuvée par le pape Paul VI, marque une étape importante dans le rapprochement entre le catholicisme et l'orthodoxie.

Le décret est daté du 22 février et entrera en vigueur le 25 mars.

Il ne s'agit pas là d'une mesure entièrement nouvelle, puisque depuis deux ans l'Eglise catholique reconnaissait le mariage des catholiques de rite oriental avec les chrétiens de l'orthodoxie.

La mesure étend cette reconnaissance aux mariages mixtes dont un des conjoints est un catholique de rite latin.

Le décret précise que le conjoint catholique doit néanmoins obtenir la permission de son évêque, tel que requis par le Droit canon, avant de célébrer son mariage devant un prêtre orthodoxe.

Le décret "prie courtoisement et vivement" les prêtres orientaux non catholiques de collaborer dans la transcription des registres des mariages mixtes. Il accorde aussi aux évêques de nouvelles facultés en matière de dispenses.

Hommage des Postes canadiennes au gouverneur général Georges-P. Vanier

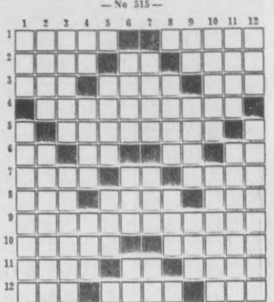
OTTAWA — Le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté, a annoncé le 4 avril que les Postes canadiennes rendront hommage à la mémoire de feu le gouverneur général Georges-P. Vanier, en émettant un timbre en son honneur, le 15 septembre 1967.

La date choisie sera l'anniversaire du jour où le regretté gouverneur général a prêté son serment d'office, en 1959.

Ce timbre spécial donnera lieu à un ajournement de l'émission du timbre qui doit marquer le Centenaire de Toronto comme capitale de la province d'Ontario. Ce dernier sera mis en vente le 28 septembre au lieu du 20 septembre.

Le nouveau timbre portera à dix le nombre des timbres commémoratifs que les Postes canadiennes émettront au cours de l'année du Centenaire.

— No 515 —



HORIZONTALEMENT

1—Stupéfaits. — Ornée.
2—Rapport à l'anus. — Tout bleu. — Point cardinal.
3—Pièce de bois pour soutenir les tonneaux. — Nouveau. — De nier.
4—Qui a l'apparence feuilletée du schiste.
5—Portion d'un cercle (plur).
6—Dans le corps. — Chemin de halage. — D'un verbe gai. — Mienne.
7—Juridiction de Rome. — Négation. — Du verbe être.
8—Change. — Fruit de conifère. — Double fait à du linge.
9—Qui est au-delà des monts.
10—Foyers domestiques. — Petite gare.
11—Architecte espagnol. — Parcouru des yeux. — Qui n'est pas affirmée.
12—Note (plur). — Boue. — enus en vie.

VERTICALEMENT

1—Frappe. — Enoncer d'une façon précise.
2—Sorte de dragée. — Aide.
3—Sièges. — Genre d'oiseaux.
4—Avec lenteur. — Appelle. — Note (plur).
5—Niais. — Circonstance.
6—Examen. — Substantif. — Article.
7—S'obstine. — Fille de Cadmus. — Usages.
8—Insuccès. — En chien.
9—Année. — Arc-en-ciel. — Ecorce du chêne.
10—Cercles. — Qui a les reflets de l'opale.
11—Grand lac. — Luttée.
12—ille des Pays-Bas. — Maniées indiscrètement.

SOLUTION DU PROBLEME No 514

■ **Horizontalement:** 1. Etoc — Mentons; 2. Tate — Aciérie; 3. Ares — Ires — Tu; 4. Mina — Tir — Bel; 5. — Entrera — Orée; 6. Té — Trust;7 . Truie — Ré; 8. Rase — Eoliens; 9. Ite — Emu — Spic; 10. Le — Blet — Sati; 11. Laboure — Urée; 12. Eurasie — Etés.

■ **Verticalement:** 1. Etame — Trille; 2. Tarin — Rateau; 3. Otent — Usé — Br; 4. César — Ie — Boa; 5. Eté — Elus; 6. Maître — Emeri; 7. Ecria — Routée; 8. Nier — Tel; 9. Tes — Or — Issue; 10. Or — Bru — Epart; 11. Nitées — Nitée; 12. Seulet — Scies.

Mariage Gatin-Bouchard célébré en l'église de St-Front

ST-FRONT — Dans l'église de St-Front, toute décorée de roses rouges, roses et blanches et d'un prie-dieu recouvert d'un tapis de velours rouge, le R. P. U. Dubois, P.S.M., curé de la paroisse, bénissait, le 26 décembre 1966, le mariage de Mlle Irène Bouchard, fille de M. et Mme F.-Xavier Bouchard, de cette paroisse, à M. Roland Gatin, fils de M. et Mme Emile Gatin, de St-Hubert.



Mariage Gatin-Bouchard

Le chant était sous la direction de la Rév. Sr Marie-Claire. Mme Joséphine Istace, de Saskatoon, soeur du marié, chanta au commencement de la messe le cantique "Voici Jésus". Pendant la messe, MM. Alphonse et Auguste Syrenne exécutèrent le cantique nuptial.

La mariée fut conduite à l'autel par son père au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche (style Dior) en poult-de-soie avec longues manches, encolure montante, jupe à plis et corsage ajusté, le tout recouvert d'un manteau ajusté en dentelle de Chantilly importée de France et ceinture de dentelle. Son voile de même dentelle était retenu par une minuscule couronne de perles. Elle portait un livre de prières blanc recouvert d'une rose rose. Ses souliers étaient de satin blanc.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Marie Bouchard, Georgette de Laforest, Olive Thomas et Rose Bouchard, étaient charmantes dans leurs longues robes identiques en poult-de-soie rouge bourgoyne avec jupe étroite et panneau au dos, partant du corsage, de dentelle métallique blanche. Une boucle de même tissu que le corsage servait de coiffure. Chacune tenait une rose blanche.

Les garçons d'honneur étaient MM. Francis Raffard, Henri Bouchard et Ludger Poncelet, et le maître de cérémonies, M. Urbain Istace.

La mère de la mariée avait choisi pour l'occasion une robe de crêpe vert avec fleur blanche et chapeau blanc. La mère du marié était vêtue d'un deux pièces en dentelle rose avec fleur blanche et chapeau brun.

Après la cérémonie nuptiale, les mariés, leur cortège et les 90 invités descendirent à la salle du sous-sol de l'église pour un souper à la dinde préparé par les Dames de Ste-Anne. Les tables étaient décorées de bouquets de roses rouges, roses et blanches, ainsi que de chandelles. Le gâteau de noces confectionné par Mme Marcel Samson et décoré par Mme Joffre Thévenot était rehaussé d'une croix d'argent avec deux anneaux entrelacés dans le croisillon.

Mlles Tina Dyck et Darlene Spostrum s'occupaient du registre des invités.

Après le souper, une soirée de chants et musique eut lieu au sous-sol de l'église.

Parmi les invités venus de l'extérieur on remarquait des parents et amis de St-Hubert, Whitewood, Moose Jaw, Regina, Saskatoon, Périgord, Star City, Sask., et de Calgary, Alta.

Pour le voyage de noces, la mariée avait choisi un deux pièces en lainage rose. M. et Mme Roland Gatin demeurent à Moose Jaw où M. Gatin est électricien.

Victoire

Çà et là

M. et Mme Fernand Watrin se rendirent à Los Angeles, Cal., pour y visiter une soeur de ce dernier qu'il n'avait pas vue depuis 29 ans.

Mme Eveline Bonneau fit un voyage en Colombie-Britannique où elle visita son fils, Raymond, et sa famille.

M. Robert Charpentier, d'Edmonton, était de passage chez son neveu, M. Georges Charpentier; M. et Mme Florent Bilodeau, de Saskatoon, chez la famille J.-L. Bilodeau; M. et Mme Guy Blondeau, de Domremy, chez les religieuses du couvent.

Se sont rendus au Cercle d'étude tenu à l'Institut Notre-Dame de Prince-Albert les 17 et 18 février: Mlles Ghislaine et Jocelyne Beaulac, Pauline Charpentier, Olive Lalonde, Denise Pelletier et Claire Préfontaine.

Assistaient à la retraite fermée à Saskatoon en février: MM. Albert Lalonde, Arthur et Gilles Tremblay, Mmes Léonide Durette, Simone Doré et Raymond Beaulac et Mlle Marie Brassard.

Le R. P. A. Rodrigue, O.M.I., et M. l'abbé Wilfrid Desfossés ont fait un séjour prolongé à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert. Mme Jos. Brassard, Mlle Claire Préfontaine et le jeune Léonard Poirier ont également été hospitalisés au même endroit.

Mlle Léonie Bonneau est depuis plusieurs semaines patiente à l'hôpital de l'Université de Saskatoon, et les frères, Denis et Marcel Proulx, sont également hospitalisés.

Les élèves de la J.E.C. et J.E.M. organisaient, pour le jeudi 2 mars, une soirée récréative à laquelle les parents des élèves de la 8e à la 10e année étaient conviés. Il y eut explication des initiatives de la semaine étudiante, auxquelles institutrices et élèves collaboraient étroitement, puis jeux divers, danses costumées, chants et un goûter. Pour clôturer le tout, les Soeurs de la Mission avaient tenu à assister à cette rencontre de professeurs, parents et élèves.

Plusieurs parents se rendaient à l'appel des religieuses et des élèves des années 1 à 7 pour un bingo et une vente de bonbons à l'école, le vendredi après-midi 10 mars. Ceci était organisé dans le but d'offrir les profits au R. P. A. Rodrigue pour la construction de sa nouvelle église. La somme de $61.00 fut recueillie.

M. et Mme Léon Tremblay et leur fils, Roger, ainsi que leurs soeurs et belles-soeurs, Mariette et Estelle, allaient visiter la famille Paulin Tremblay à Melfort.

Ont visité leurs parents durant les vacances de Pâques: M. et Mme Albert Bonneau et leur fille, Aline, de McDowal; M. Marcel Pelletier, de Calgary; Mlles Janet et Marilyne Lalonde, de Saskatoon; Joanne, Doris et Paul Tremblay, du couvent de St-Louis; M. Denis Poirier, de la Colombie-Britannique; M. et Mme E. Brassard et leur fille, Louise, Mlles Gaétane et Monique Duret, Marie Watrin, Thérèse Brassard, Anita et Claudette Comtois et M. R. Préfontaine, de Prince-Albert; Thérèse et Léon Bonneau, de Léoville.

M. et Mme Maurice Pelletier se rendirent chez leurs fils et bru, M. et Mme Gérard Pelletier, à North Battleford.

M. et Mme Léonce Duret ont assisté aux funérailles de M. Bernard Tétreault, à St-Brieux, le 16 mars.

Au cours de l'hiver, M. et Mme Eloi Boutin étaient heureux de s'installer dans leur nouvelle demeure, construite sur leur ferme.

Les travaux sont maintenant terminés à l'église. Grâce à l'initiative des marguilliers et à la collaboration de plusieurs, le choeur fut rénové, et murs, plancher et bancs reçurent la peinture et le vernis dont ils avaient besoin. Merci à tous ces dévoués paroissiens qui ont donné si généreusement leur temps pour l'embellissement de l'église.

Partie de cartes

Le dimanche 2 avril avaient lieu, à la salle paroissiale, une partie de cartes et un bingo organisés par les Dames de Ste-Anne. La soirée débuta par douze mains de whist. Les gagnants furent: Mme Léo Préfontaine, 1er prix des dames, et M. Laurent Duret, 1er prix des hommes. Les prix de consolation allèrent à Mme Léanne Poirier et M. Gilles Pelletier.

Suivirent dix parties de bingo avec prix intéressants, puis deux autres à 25 cents la carte. Mme Jean-L. Bilodeau gagna une paire de draps et Mme Victor Bouchard, un service de vaisselle.

A la roue de fortune, M. Léo Beaulac reçut une valise pour homme. Il y avait également pêche pour les jeunes et un goûter. Le tout rapporta la somme nette de $170.00 Merci à tous.

Priez Dieu que dans le désir immense qu'il m'inspire de vous avancer à la perfection de votre état, je travaille aussi à la mienne sans relâche, et que nous nous soyons les uns aux autres un motif de plaire à Notre-Seigneur. — Bossuet

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

DES JEUNES MANITOBAINS À GRAVELBOURG

La joie de vivre de nos jeunes Manitobains éclatera de nouveau le samedi soir 15 avril prochain. Cette fois, c'est dans une autre province. A la demande de Mlle Jeanne Beauregard, secrétaire du Comité du Festival, Suzanne Jeanson, Monique Ducharme, Guy Lacroix, Léo Dufault et Louis Dubé participeront à une Boite à Chansons à Gravelbourg, Saskatchewan. Bonne chance à nos jeunes troubadours et félicitations à nos amis de là-bas pour leur dynamisme à vouloir "entrer dans le vent".



Léo Dufault, Institut Coll. Provencher



Monique Ducharme, St-Boniface



Louis Dubé, Institut Coll. La Broquerie



Suzanne Jeanson, Institut Coll. Lorette



Guy Lacroix, Institut Coll. Lorette

Regina

Activités ou projets

Dans le passé, trop de nos associations ou même de nos gouvernements n'ont pas tenu compte de l'importance de renseigner leurs membres ou leurs citoyens en matière de leurs activités ou projets. Le résultat? L'indifférence ou même le mépris des institutions qui devaient par le fait même de leur existence, assurer le bien-être social, culturel ou économique de leurs adhérents.

Nous avons péché nous aussi, mais seulement parce que nous manquions de moyens matériels. Toutefois, votre comité a bien voulu combler cette lacune et c'est décidé de publier un bulletin officiel au moins trois fois par année. Si ce projet ne s'avère pas trop coûteux, nous pourrons peut-être faire mieux à l'avenir.

J'en profite dès notre première publication pour vous transmettre une invitation pressante de vous joindre à nous. Ce n'est qu'avec votre soutien moral et financier que nous pourrons faire rayonner la culture française dans ce beau coin de notre province.

Soyez assurés que tous ceux qui oeuvrent au sein du cercle de l'ACFC de Regina le font par conviction personnelle et ne reçoivent aucun salaire! Donc, pas d'inquiétude sur la disposition de vos cotisations. Le TOUT sera dépensé à votre profit!

Comité exécutif

Président, M. Albert-O. Dubé; vice-président, M. Louis-Laurent Béchard; secrétaire, Mme Joseph Braconnier; aumônier, le R. P. Marius Bédard, O.F.M.; conseillers, Mme Robert Loiselle, MM. Jérôme Béchard, François Caron, Robert Braconnier et Pierre Kerviche; "ex officio", M. René Rottiers et M. le Dr André Lizaire.

Sous comités

Publicité — président, M. Robert Braconnier. Recrutement — président, M. Pierre Kerviche; adjoints, Mme Robert Loiselle et M. Louis-L. Béchard. Accueil — président, Mme Joseph Braconnier; adjoints, MM. François Caron et Jérôme Béchard. Archives — président, M. Joseph Girardin; adjointe, Mme Matt Wolbaum. Bibliothèque — président, le R. P. M. Bédard; adjointes, Mme P. Begrand et Mlle M. Caron. Arts folkloriques — représentantes, Mmes G. Duperreault et Raymond Langlais. Programme — président, M. Albert-O. Dubé; adjoint au film, M. René Rottiers.

Bibliothèque française

Le sous-comité de la bibliothèque vient d'acquérir une centaine de volumes qui s'ajouteront à ceux déjà à votre disposition.

Il y en a pour tous les goûts bien que nous désirions intéresser tout particulièrement les jeunes d'âge scolaire. Notre but est de répondre à tous les goûts et d'avoir le plus grand nombre possible d'abonnés. Y êtes-vous intéressés? Vos suggestions nous aideront.

Rappelons que la bibliothèque est ouverte entre les deux messes du dimanche. Un abonnement ne vous coûtera que 25 cents par année.

Nous désirons remercier le R. P. Benoit Paris, professeur à la faculté pédagogique de l'université de la Saskatchewan, campus de Regina, pour son don de livres très généreux.

Chorale des jeunes

Ce groupe de jeunes chanteurs se prépare actuellement à participer au Gala de la chanson française, qui aura lieu à Gravelbourg le dimanche 16 avril.

De plus, la chorale fut l'objet d'une invitation de la part du "Regina Folk Arts Council", qui désire qu'elle participe au festival des arts folkloriques qui aura lieu à Regina ce 13 avril.

Le dynamisme et la compétence de la directrice, Mme Doris Braconnier, ont contribué à faire un réel succès de cette entreprise patronisée par le cercle de l'ACFC de Regina.

Tous les jeunes qui seraient intéressés à devenir membre de la chorale sont priés d'entrer en communication avec Mme Braconnier, téléphone: 523-4400.

Concert de la chorale Thévenet

La chorale Thévenet de Gravelbourg, dirigée par la Rév. Mère St-Rodrigue, du couvent Jésus-Marie, donnera un concert sous le patronage de l'ACFC de Regina, le dimanche 14 mai, à la salle St-Jean-Baptiste. Ce concert débutera à 2 h. 30 p.m.

Cette chorale de grande renommée a été choisie pour représenter la Saskatchewan à l'Expo de Montréal.

Il est à souhaiter que tous les francophones de Regina et des environs assisteront à ce concert. L'honneur et le prestige de notre groupe sera à l'enjeu, lorsque la chorale chantera à Montréal.

Le saviez-vous?

L'ACFC a été fondé à Duck Lake en 1912. Tout Franco-Canadien catholique, résident de la Saskatchewan, est, ou adhérent, ou membre affilié de l'Association.

Le gouvernement de la province de Québec a octroyé la somme de $1,000 à l'Alliance Française de Regina afin d'augmenter le nombre de bourses d'études aux professeurs de français qui désirent assister aux cours d'été à l'Université Laval ou au Collège Mathieu de Gravelbourg (campus de Regina à Gravelbourg).

Le secrétaire-gérant de la Caisse populaire française de Regina, Limitée, est M. Raoul Langlais, téléphone: 536,0092.

Projets

Vous êtes tous cordialement invités à assister à la première soirée de films, organisée par votre cercle de l'ACFC, le vendredi 28 avril à la salle St-Jean-Baptiste. La soirée commencera à 8 heures.

Nous espérons que la saison culturelle pourra se terminer par un grand bal du centenaire à l'occasion de notre fête nationale de la Saint Jean-Baptiste!

Malgré que la Confédération ne nous a pas tellement favorisés, il serait bon de nous joindre à tous les citoyens canadiens pour fêter le 100e anniversaire de notre nation canadienne.

Les détails de l'organisation de cette soirée vous seront communiqués en temps et lieu.

Législature provinciale

En réponse à l'invitation de M. Rolland Pinsonneault, président général de l'ACFC, votre comité exécutif a bien voulu communiquer avec les députés des circonscriptions provinciales de Regina afin de leur demander de supporter le bill 27 ayant trait à l'enseignement du français dans nos écoles. Ce bill propose des amendements à l'article 209 de l'acte scolaire.

Jusqu'à date, les députés qui ont répondu à nos communications, ou ceux qui ont été interviewés par les membres du comité ont tous déclaré être en faveur des amendements proposés.

Depuis, le bill a reçu l'approbation de la chambre et il a été proclamé loi.

Le rédacteur



M. Raymond Marcotte (à gauche dans la photo), de Saskatoon, président du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan, a adressé la parole aux sociétaires de la Caisse Populaire Française de Regina, le dimanche 19 mars, en la salle St-Jean-Baptiste, lors de la première assemblée annuelle de cette Caisse. M. Théodore Préfontaine, secrétaire-gérant du CCS, adressa aussi la parole à l'auditoire. Le conseil d'administration pour l'année 1967-68 se compose ainsi: MM. Jacques Perreault, président; Albert-O. Dubé, vice-président; Raoul Langlais, secrétaire-trésorier et gérant; Mme Phyllis Begrand, Dr André Lizaire et M. Joseph Braconnier, directeurs. Comité de surveillance: Mme Paul Rousseau, MM. François Caron et Ernest Gatin.

Storthoaks

Va-et-vient

MM. Arthur Chicoine et Oscar Desrochers, de St-Boniface, ont passé quelques jours chez M. et Mme Jules Pierret et autres parents.

M. et Mme Paul Pierret se sont rendus à St-Boniface pour y visiter leur fille religieuse, la Rév. Sr Paul-Marie, F.d.l.C. Ils ont aussi rendu visite à leur soeur et belle-soeur, Mme Smith, à Winnipeg, et à M. et Mme Camille Muller (soeur de Mme Pierret), à Notre-Dame-de-Lourdes.

Mme Croteau et son fils, de Regina, ont passé quelques jours chez leur fille et soeur, Mme Thomas Dubois, et sa famille.

M. et Mme Fernand Cop sont de retour sur leur ferme après avoir passé l'hiver à Corpus Christi, Texas.

Réunion de la L.F.C.

Le mercredi 5 avril, les dames de la Ligue des Femmes Catholiques tinrent leur assemblée régulière à la salle paroissiale. Il y eut élection qui donna les résultats suivants: présidente de l'exécutif, Mme Omer Carrière, réélue; secrétaire, Mme Henri Paradis, élue; trésorière, Mme J.-G. Lapierre, réélue; présidente du comité spirituel, Mme Marcel Chicoine, réélue; social, Mme Paul Carrière,, réélue; recrutement, Mme Jules Pierret, élue.

"Religieuses-curés" dans dix paroisses brésiliennes

CITE DU VATICAN — Des religieuses remplissent actuellement plusieurs fonctions des prêtres catholiques dans dix paroisses du Brésil et d'ici la fin de l'année, elles le feront dans 40 autres paroisses.

On s'attend à ce que la mesure soit étendue à d'autres pays de l'Amérique latine, à l'Afrique et à l'Asie, là où il manque de prêtres.

Avec la permission de leurs évêques, les religieuses faisant office de pasteurs au Brésil peuvent baptiser les enfants, prêcher, présider les funérailles et les offices de dévotion, distribuer à la sainte communion des hosties consacrées par des prêtres, et donner des cours de préparation au mariage.

Elles ne peuvent pas dire la messe ni entendre les confessions.

Les évêques brésiliens ont profité d'une clause peu connue du droit canon de l'Eglise catholique.

La loi canonique défend aux femmes de participer aux activités sacramentelles à l'autel. Mais l'article 813 du droit canon déclare qu'une telle permission peut être accordée dans certains cas, "quand il n'y a pas d'homme, par exemple".

Bien que la décision ait été prise au Brésil par les évêques, il leur a fallu obtenir la permission du Saint-Siège. Le Vatican a suivi l'expérience avec intérêt et on dit maintenant qu'il est favorable à l'extension de cette pratique à d'autres contrées.

Le volume sur le Centenaire se vendra $25.00 au Canada

LONDRES — Le Canadien moyen devra fouiller dans son bas de laine s'il veut s'offrir l'imposant et luxueux volume sur le Centenaire par l'auteur et photographe canadien, M. Roloff Beny.

Les éditeurs Thames et Hudson de Londres ont annoncé que le livre sera mis en vente au prix de $25 au Canada et $31.50 en Grande-Bretagne.

M. Beny, natif de Medicine Hat, Alberta, a consacré quatre ans d'effort pour produire cet ouvrage de création qui sera publié le 24 avril prochain.

Commandité par M. John David Eaton, de Toronto, président de la société T. Eaton Ltée, le livre a été choisi par le gouvernement canadien pour commémorer le Centenaire.

Des exemplaires seront offerts comme cadeaux à tous les chefs d'Etat ou de gouvernement qui seront les invités du Canada durant les fêtes du Centenaire.

Pendant que l'ouvrage en est au stade de la révision finale en attendant d'être publié, le porte-parole des éditeurs a bien voulu fournir quelques renseignements. Le titre du livre est tiré de l'Ecclésiaste: "To Everything There Is a Season" — une saison pour chaque chose.

Collaboration internationale

Le texte a été écrit en Grande-Bretagne et imprimé en Suisse. Les gravures monochromes ont été faites en France et celles de couleur en Allemagne de l'Ouest. La reliure a été confiée à une maison des Pays-Bas.

L'ouvrage comprend principalement de splendides photos qui représentent des paysages canadiens, entre autres, les champs de blé doré des Prairies et les étendues désertiques du Grand Nord. C'est un documentaire historique ayant une saveur romantique rehaussé des meilleurs articles et des plus belles strophes de poésie canadienne.

Un coup d'oeil rapide dans ce livre suffit pour comprendre à quel point l'ouvrage ajoutera à la réputation de son auteur comme photographe artistique. Il a su saisir en des photos magnifiques des qualités essentielles de la géographie et de la croissance hétérogène de l'immensité du Canada.

Si cet ouvrage comportait une faiblesse, ce serait l'absence d'une analyse par l'image des individus du pays. On y retrouve l'habitat, mais l'habitant n'y est pas.

Prince-Albert

Festival

N'oubliez pas le Festival de la Chanson Française le dimanche 16 avril, à 2 h. 30 p.m., à l'Institut collégial Riverside. Il sera suivi de la "Cabane à sucre" sur le terrain de l'exposition.

Partie de cartes

La partie de cartes et le bingo, organisés par le comité de l'A.C.F.C. de Prince-Albert au profit du groupe de Gravelbourg qui présentera la pièce "Le Bourgeois Gentilhomme, furent un succès.

Le prix d'entrée fut gagné par M. Lionel Donahue; les prix de whist, par M. le Dr et Mme Edmour Gaudet; les prix de voyageur, par Mme Oriant Vallée et M. Georges Blais; les prix du bingo, par MM. G. Pagé et Ulric Charlebois, Mmes Denise Gaudet et A. Vallée;; le grand prix du bingo, par Mlle Estelle Blais; le prix pour devinette, par M. Marius Simonot ($5.00). A l'encan chinois, Mlles Béatrice Coursol et Joanne Blain gagnèrent chacune un gâteau.

Films français

Le dimanche 23 avril, à 8 h. p.m., en l'auditorium de la cathédrale, seront présentés trois films français. L'un intéressera en particulier les gens d'il y a quelque 30 ans et "Dry Landers" ou "Un autre pays" profiteront plutôt aux jeunes.

Condoléances

Sincères condoléances à la famille de M. A. Pagé, qui rendit son âme à Dieu le vendredi 7 avril à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert.

Remerciements

La pièce "Le Bourgeois Gentilhomme", présentée par le Club dramatique de Gravelbourg, a été plus qu'un succès. Grand merci à cette troupe que tous souhaitent revoir lors d'une autre représentation.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

La prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière mensuelle d'affaires du Conseil Langevin no 4280 de Regina aura lieu le vendredi soir 14 avril, à 7 h. 30, à la salle du Conseil, 2517, 25e avenue, Regina, Sask.

Remerciements

Merci aux gens de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina pour leur appui aux oeuvres de charité des Chevaliers de Colomb lors de la quête à la porte de l'église en faveur des camps d'été. Merci à nos membres de Sedley et Lajord qui ont travaillé conjointement avec les membres des autres Conseils à ce même projet. Merci aussi à tous ceux qui ont aidé et participé à faire un succès de la soirée interconseils de Regina, le 31 mars.

Malade

Prompt rétablissement au frère Alfred Béchard, qui a fait un séjour à l'hôpital général de Regina.

Communion mensuelle

N'oublions pas notre communion mensuelle le dernier dimanche de chaque mois. Rappelons-nous toujours que le vrai chevalier se reconnait à la table sainte où le prêtre distribue le Pain de vie.

Communiqué

Grande partie de cartes de la paroisse St-Jean-Baptiste, le vendredi soir 14 avril, à 8 h. 30, à la salle, 2517, 25e avenue, Regina. Il y aura un prix par table en plus des prix de présence.

P. K.

Ferland

Çà et là

M. et Mme Charles-Henri Fournier sont revenus à Ferland après avoir passé l'hiver au Mexique et en nombreux autres endroits.

M. et Mme Aimé Fournier sont de retour d'un voyage de trois semaines en Californie.

M. l'abbé Roger Ducharme, curé, MM. et Mmes Rosaire, Alfred et Robert Chabot, MM. Léopold, Joseph et André Morin, Mlle Alfreda Morin, MM. et Mmes Edmond Tardif, Lucien Beaudoin et Marcel Brisebois, M. Trefflé Brisebois, Mlles Doris et Claudette Bouffard sont allés à un souper aux fèves au collège Mathieu, le dimanche 2 avril. Après le souper, il y eut soirée sociale, et un délicieux goûter fut servi.

Le 1er avril, M. et Mme Jules Gauthier, de Meyronne, et M. Paul Hamel ont rendu visite à Mme Lucien Beaudoin à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Le samedi 1er avait lieu l'assemblée de l'école à laquelle vingt-et-un personnes prenaient part. M. Gordon McIvor, grand commissaire, rehaussait l'assemblée par sa présence; M. Lucien Beaudoin s'est retiré après 12 ans de service et M. Robert Chabot le remplace comme président. M. Valmore Couture est secrétaire-trésorier et Mme Alfred Chabot fut élue nouvelle commissaire.

M. et Mme Alex. Laberge sont revenus sur leur ferme après avoir passé l'hiver à Willow-Bunch.

Mme Léontine Lacasse a passé plusieurs jours chez ses gendre et fille, M. et Mme Louis Bruno, de Neville. Ces derniers sont venus la reconduire et ont visité la famille.

MM. et Mmes Gérard Desharnais et Edmond Chabot ont passé une fin de semaine à Regina.

FESTIVAL DE LA CHANSON FRANÇAISE à GRAVELBOURG: 20ème Anniversaire ..

SAMEDI 15 avril: Boite à Chansons: 9 h. p.m. Ecole secondaire de Gravelbourg.

DIMANCHE 16 avril: Grand Gala du Festival: 2 h. 20 p.m. Gymnase du Collège Mathieu.

M. et Mme Euclide Dumont célèbrent à Saint-Hubert leur jubilé d'or

ST-HUBERT — M. et Mme Euclide Dumont étaient entourés de 13 de leurs 14 enfants vivants et de leurs familles, ainsi que d'autres parents et amis venus leur offrir les meilleurs voeux à l'occasion de leur cinquantième anniversaire de mariage, à l'hospice Ste-Jeanne d'Arc, le 29 mars dernier.

M. l'abbé Bruno Adée, curé de Vanguard, célébra la messe d'Action de grâces à 11 h. 30 a.m., assisté de trois petits-fils des jubilaires, le R. F. Gary Schafer, O.M.I., qui lut l'épître, Robert Dumont et Paul Schafer, les deux servants. Les quatres filles religieuses exécutèrent le chant, aidées de M. Léo Schafer. L'autel était orné de lis blancs, et la chapelle avait été magnifiquement décorée pour la circonstance par les religieuses de l'hospice.

Après la messe, M. l'abbé B. Adée procéda au renouvellement des promesses conjugales et adressa la parole aux jubilaires, les exhortant à remercier Dieu, le témoin et le gardien de leurs engagements, qui a répondu à leur confiance en Lui, en leur accordant une longue vie, en leur permettant de revenir au pied de son autel après 50 ans, une de Ses plus précieuses bénédictions.

Les enfants transmirent ensuite un message de gratitude, fleur si rare. Rien ne démontre la gentillesse d'un caractère comme cette vertu. Elle n'est pas seule, car, unie à l'amour, elle aide à porter les fardeaux de la vie et dispose à l'humilité. Voilà pourquoi les enfants doivent toujours cultiver cette vertu envers leurs parents. A n'importe quel âge, nous sommes toujours les enfants de nos parents et la gratitude fait partie de la justice qui leur est due. Ce que nous sommes dans la vie, nous le devons à nos parents. Donc, même si la distance nous sépare, nous devons toujours leur montrer beaucoup de reconnaissance.

Après cette expression de sentiments si intimes par les enfants, on mit fin à la fête religieuse par la remise à Mme Dumont de la médaille "Bene Merenti" et la présentation du diplôme papal. L'Eglise ne canonise pas pendant la vie sur terre, mais elle reconnait les mérites et donne des bénédictions spéciales. Cinquante années de durs labeurs, de fidélité constante à Dieu dans son devoir d'état, de foi sincère malgré les sacrifices de la pauvreté et de l'anxiété, voilà ce qui a caractérisé la jubilaire qui a constamment montré une pleine confiance en Dieu.

On se rendit ensuite au banquet-réception. La table était décorée d'un gâteau à trois étages, fait et décoré par M. et Mme Léo Schafer, et surmonté de chandelles et de jolis bouquets de lis. Les religieuses de l'hospice, aidées de quelques dames, servirent les délicieux plats. M. Léo Schafer, maître de cérémonies, demanda à Stella, l'aînée de la famille, de proposer un toast aux jubilaires. Au cours du repas, la Rév. Sr Marie-de-Montfort lut l'adresse, ainsi que les messages de félicitations et de voeux de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, de l'hon. Lester B. Pearson, premier ministre du Canada, de Son Exc. l'Administrateur, l'hon. Robert Taschereau, du lieutenant-gouverneur M. Hanbidge, du premier ministre Ross Thatcher et de l'hon. John Diefenbaker.

Tous les enfants ont ensuite fait part de leurs remerciements, de leur gratitude envers les jubilaires, les religieuses de l'hospice, et tous ceux qui étaient présents. Joseph, au nom des enfants, présenta une bourse aux jubilaires. Un court programme récréatif suivit le banquet. Il y eut alors plusieurs chants, poésies et récitations, soit par les enfants, soit par les petits-enfants. La prise de photos termina cette journée inoubliable. Chacun repartit, lourd de bons souvenirs et le coeur plein de joie. Les jubilaires, M. et Mme Euclide Dumont, semblaient si heureux après ces heures d'intimité familiale.



M. et Mme Euclide Dumont ont célébré le 50e anniversaire de leur mariage à l'hospice Ste-Jeanne d'Arc à St-Hubert, Sask., le 29 mars dernier, entourés de 13 de leurs 14 enfants vivants et de leurs familles: de gauche à droite, 1ère rangée: M. et Mme E. Dumont; 2e rangée: Jeanne (Sr Marie-Stella, Sr de N.-D.), de Frenchville, Stella (Mme Jules Pinel), de Moose Jaw, Emilia (Mme Pierre Pinel), de Moose Jaw, Cécile (Mme Léo Schafer), de Unity, et Louise (Sr Marie-Goretti, Sr de N.-D.), de Dollard; 3e rangée: Rose-Alma (Sr Ignace-Marie), de Dollard, Marguerite (Sr Marie-de-Montfort), de Frenchville, Joseph, de Tahsis, C.-B., Gérard, de New Westminster, C.-B., Michel, de Prince-Albert, André, de Val-Marie, Laurent, de Val-Marie, et Pierre, de Lewistown, Montana.

Regina

Le samedi 8 avril, les membres de l'Alliance Française de Regina avaient le plaisir d'entendre M. André Joubert, professeur à l'Université de Manitoba et président de l'Alliance Française de Winnipeg, leur parler de "l'Existantialisme dans les romans de Jean-Paul Sastre". La soirée eut lieu à Saskatchewan House.

M. Louis de Gonzague Chartier, décédé subitement le 4 mars

ZENON PARK — C'est avec regret que la population de Zenon Park apprenait la mort subite de M. Louis de Gonzague Chartier, survenue le 4 mars, dans sa 52e année. Sa santé n'était pas très bonne depuis quelques semaines, mais rien ne faisait prévoir une fin si soudaine.

M. Chartier, fils de M. et Mme Joseph Chartier, naquit à La Broquerie, Man., le 14 octobre 1914. Il fit ses premières années d'études au Manitoba pour fréquenter ensuite pendant deux ans le collège St-Jean d'Edmonton, Alta. Après un court passage à Fir Mountain et Montmartre, Sask., il vint s'établir avec ses parents en cette localité en 1931. Il fut forgeron et cultivateur dans ce district pendant plusieurs années. Il était de plus un grand fervent du sport, principalement du curling, et fut ce qu'on peut appeler un travailleur dévoué. Il était membre actif des Chevaliers de Colomb et servait souvent comme assistant au bureau de poste du village. Le 15 octobre, M. Chartier épousait Mlle Marthe Brisebois, qui remplit encore les fonctions de maîtresse de poste au bureau local.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre filles, Mme André April (Dolorès), de Prince George, C.-B., Mme Gordon Barnett (Bernice), de Weyburn, Sask., Suzanne, de Saskatoon, et Jacqueline, à la maison; un fils, Claude, de Prince George; quatre soeurs, Mme Wilfrid Perras (Marie), de Montmartre, Mme René Bourassa (Irène), de Carrot River, les Rév. Srs Imelda et Thérèse, de la communauté des Soeurs Grises; trois frères, Joseph, Achille et Ambroise, de la Colombie-Britannique. Un fils, Paul, et ses parents le précédèrent dans la tombe.

Le service fut chanté en l'église Notre-Dame de la Nativité par le R. P. G. Massé, P.S.M., curé, le 8 mars. Les porteurs honoraires furent MM. Gustave et Elie Archer, Lorenzo Hudon, Alexandre April, G. Pelletier et Jean Fortier; les porteurs actifs, MM. Louis et Armand Bourassa, de Carrot River, Aurèle et Marcel Brisebois, de Saskatoon, Denis Brisebois, de Prince-Albert, et Richard Archer, de Zenon Park. M. Fernand Valois, de Montréal, Qué., portait la croix. La quête fut faite par MM. Jean Courteau et Fernand Rémillard.

Assistaient aux funérailles: les quatre soeurs du défunt, ci-haut nommées; ses beaux-frères et belles soeurs, M. et Mme Henri Brisebois, de Hudson Bay, M. et Mme Roland Brisebois, de Prince-Albert, M. et Mme Philippe Brisebois, de la localité, et M. Robert Brisebois, de Thousand Palms, Cal., qui fit un voyage spécial en avion pour cette occasion; une nièce, Mme Rémi Lalonde, de St-Boniface, Man.; MM. et Mmes René Bourassa, de Carrot River, Gordon Barnett, de Weyburn, et André April, de Prince George, C.-B., et son fils, Claude, aussi de cette dernière ville. Une douzaine de centres avoisinants étaient aussi représentés par un nombre assez considérable de connaissances et amis de la famille.

St-Hubert

Réunion des Dames d'Autel

La réunion des Dames d'Autel eut lieu le 3 avril avec 12 dames présentes. Après la prière et les rapports de la secrétaire et de la trésorière, il y eut lecture de la correspondance comprenant entre autres, une lettre de la Rév. Sr Marie-Claudia, religieuse missionnaire chez les lépreux en Afrique, qui remerciait les dames de leur colis, mentionnant l'usage qu'elles en avaient fait et leurs plus pressants besoins.

On étudia la question du service de banquet, etc. et deux groupes de dames, ayant comme directrices Mmes Eileen Jeannot et Doreen Boutin et Mmes Josie Jordens et Léa Paquin respectivement, furent formés.

Un concert de variétés aura lieu le 23 avril. Des affiches à ce sujet seront placées un peu partout. La couverture brodée et piquée fut montrée aux dames et les billets de loterie préparés.

Mme Innis Smeets gagna le prix d'hôtesse. Mmes Irène Jordens, Anne-Marie Couronné et Alma Brûlé servirent un délicieux goûter.

Va-et-vient

Sont venus pour les vacances de Pâques: M. et Mme T. Jordens, de Kamsack: Mme G. de Laforest et ses filles, Yvette et Andréa, M. et Mme J. Driscoll et leurs famille, MM. et Mmes E. Gatin et G. Brûlé, Mlles Louise Jordens et Lynn McCormick, M. et Mme L. Clark et leur famille, de Regina; Mlle A. Blackwood et M. J. Boutin, de Saskatoon; Mlle G. de Laforest, d'Ile-à-la-Cross: M. et Mme R. Rivière et leurs enfants, Yvette et Daniel, de Radville; M. et Mme Ross, de Rivers, Man.; Mme W. Skinner, d'Alexander, Man.; Mlle Marguerite Istace, d'Edmonton, et Mlle Victa Decelle, de Kendal.

M. et Mme C. Bachtold et leur famille ont visité M. et Mme D. McCormick, de Regina, pour Pâques.

M. et Mme A. Poncelet et leur famille ont passé une semaine à Regina.

Mme M. Boutin est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme G. de Laforest, de Regina.

Malade

Mme H. Paquin est hospitalisée à Kipling pour quelques jours.

LA CONFÉDÉRATION et L'A.C.F.C.

Comme chacun le sait, nous fêtons cette année le Centenaire de la Confédération Canadienne.

Comme on le sait aussi, la Confédération n'a pas servi les Canadiens français dans la mesure où les Pères de la Confédération l'avaient voulu.

La minorité anglophone du Québec est la seule dont la Confédération a permis le respect des droits. Pour eux, la province de Québec a reconnu le droit à l'école de langue anglaise, le droit à l'école confessionnelle d'être appuyée par les octrois de l'Etat, le droit de s'instruire et de s'épanouir selon les exigences de la culture et de la mentalité propres aux citoyens de langue anglaise.

Pendant ce temps, les groupes minoritaires français des provinces anglophones du Canada ont dû faire face aux pressions d'une majorité qui voulait les assimiler par tous les moyens, et notamment par la suppression ou l'interdiction du français comme langue d'enseignement, par l'imposition de la double taxe scolaire, etc...

C'est pour faire face, en Saskatchewan, à ce grave danger de disparaitre comme groupe ethnique, que les pères de famille canadiens-français ont créé l'A.C.F.C., en 1912.

On peut donc dire que l'A.C.F.C., sans être aucunement dirigée contre la Confédération Canadienne, a été organisée pour corriger les erreurs nées de, et après la Confédération, et après l'entrée de la Saskatchewan en son sein, envers le groupe francophone de notre province.

Voulons-nous véritablement être utiles à la Confédération Canadienne?

Voulons-nous aider la Confédération à survivre?

Aidons alors notre association à Vivre. C'est là, pour nous, le moyen le plus sûr d'aider le pays, en nous aidant nous-mêmes.

Willow-Bunch

Mariage Mondor-Beauregard

Mgr Lionel Mondor, curé de Swift Current, bénissait le mariage de son neveu, M. Robert Mondor, fils de M. et Mme Marcel Mondor, à Mlle Georgette Beauregard, fille de M. et Mme René Beauregard, de Willow-Bunch, le lundi 27 mars, à 4 h. p.m. Mme Martha Porter était soliste.

La mariée fit son entrée au bras de son père. La dame d'honneur, Mlle Monique Boulianne, les demoiselles d'honneur, Mlles Mariette Beauregard, soeur de la mariée, et Cécile Martin, une amie, et la bouquetière, Debbie Préfontaine, nièce du marié, étaient toutes vêtues de robes longues rose pâle et tenaient des bouquets de roses roses et blanches, à l'exception de la mariée qui portait un bouquet de roses rouges.

Les garçons d'honneur étaient MM. Daniel Mondor, frère du marié, Paul Champigny et G. Necurity.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un souper fut servi à environ 125 personnes, à la salle de la Légion. Une soirée dansante suivit au théâtre Palace.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux mariés résideront à Marieval où M. Mondor est en charge des cours d'éducation physique et des sports.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage: le R. P. G. Nogue, O.M.I., quatre religieuses et le personnel enseignant, tous de Marieval; M. Roger Robidoux, de Verdun, Man.; un ami, d'Ottawa; Mme Laurette Novotney, de Carrot Creek, Alta; M. et Mme Roland Chrétien, de Flin-Flon; Mme Willie Chrétien, son fils, Claude, et sa fiancée, Mme Raymond Cantin, M. et Mme Paul Lapaire et Mlle Thérèse Mondor, tous de Regina; M. et Mme Jude Boulianne, de Lebret; Mlle Thérèse Dufault, de Moose Jaw, et plusieurs parents et amis de Rockglen, Lisieux et Scout Lake.

Çà et là

Mme Auréla Lapointe a rendu visite à ses fils et bru, M. et Mme Omer Lapointe, de Vancouver, pour quelque temps.

Etaient en visite chez Mme Léo Roy pour Pâques: son fils, M. l'abbé Lucien Roy, vicaire à Gravelbourg, un autre fils, Gérard, de Calgary, et sa fille, Marguerite, de Weyburn; chez M. et Mme Gabriel Mondor, leurs fils et bru, M. et Mme Gaston Mondor, et leurs enfants, de Dollard, leurs fille et gendre, M. et Mme John Hard, de Swift Current, et une petite-fille, Pauline Ferland, de Ponteix; chez les familles Dionne et Durand, Mme Germaine McDougall; chez MM. et Mmes Alex. Laberge et Lucien Couture, M. et Mme Armand Laberge et leurs onze enfants, de Moose Jaw; chez Mme Rose Belaux, ses fille et gendre, M. et Mme W. McKillopp, et leurs trois enfants, de Regina; chez M. et Mme E. Dionne, leurs fille et gendre, M. et Mme André Leclaire, de Moose Jaw; chez M. et Mme François Rodrigue, M. et Mme Gérard Rodrigue et leurs trois enfants, de Saskatoon, M. et Mme Emile Rodrigue et leurs trois enfants, de Weyburn.

Mme L. Chabot se rendit à Ponteix y visiter ses fille et gendre, M. et Mme Gauvin. Elle visita également son fils, Raymond, et sa famille.

MM. et Mmes Ernest Lespérance et Marcel Durand, ainsi que Mme Marie Joyal, assistèrent au mariage de M. Ronald Landry à Mlle Jeannine Clavelle, à Viscount.

M. et Mme Albert Lemieux ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme John Beattie, et leur famille, à Moose Jaw.

M. Emile Campagne est allé par avion à Victoria, C.-B., où il visita ses parents, M. et Mme Paul Campagne; ce dernier étant malade.

M. et Mme P.-E. Piché, Mme R. Gibson et M. E. Dionne se rendirent à Swift Current, le 5 avril, pour affaires. Mme Joseph Bruneau et sa fille, Avilda, les accompagnèrent jusqu'à Gravelbourg où elles visitèrent leur fille et soeur, religieuse au monastère. A leur retour de Swift Current, ils visitèrent Mmes P. Piché et Georges Martin et autres amis au Foyer d'Youville.

Debden

Caisse populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Debden eut lieu le mercredi 29 mars. L'invité d'honneur était M. Raymond Marcotte, de Saskatoon, président du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan, accompagné de M. Clotaire Denis, de St-Denis.

Le conférencier insista sur la nécessité d'être sur les gardes afin de veiller à ce que la structure de base des Caisses populaires ne soit pas démolie par tous les changements que les temps modernes imposent.

MM. Emile Couture et André furent réélus: MM. Philippe Duret et Louis Cyr, élus; M. Maurice Durette remplace M. Léon Charlebois au comité de surveillance.

L'assemblée se termina par un délicieux goûter servi par les dames du club.

Ralliement musical

A l'occasion de l'année centenaire, un ralliement musical eut lieu le 7 avril en la salle paroissiale. Ce ralliement auquel prirent part les élèves des 4e, 5e et 6e années des écoles de Big River, Canwood, Debden, Foxdale, Parkside, Shell Lake et Mont Nebo était le premier de son genre dans l'unité scolaire locale. Tous, instituteurs et élèves, ainsi que l'habile directrice de chants de masse, la Rév. Sr St-Benoît, de la Présentation de Marie, méritent des éloges pour le succès obtenu.

Si vous ne pouvez pas vous-même vous rendre tel que vous voudriez être, comment pourriez-vous réduire les autres au point où vous souhaiteriez qu'ils fussent? — Imitation

Soeur Philippe-du-Sacré-Coeur, née Zélie Lacoursière, décédée

EDMONTON — Le vendredi 24 mars, la Rév. Sr Philippe-du-Sacré-Coeur, née Zélie Lacoursière, des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, quittait sa mission de Mallaig pour se rendre à Edmonton où elle devait suivre les exercices de la retraite annuelle, quand une crise d'angine la terrassa en peu de jours: le lundi 27 mars, elle rendait sa belle âme à Dieu, à l'âge de 68 ans, après 38 ans de vie religieuse.

Compagne douce, aimable et dévouée, institutrice de choix, elle laisse dans le deuil sa chère communauté des Soeurs de l'Assomption, ainsi que les nombreux membres de sa famille qui ont assisté à ses funérailles, le 30 mars dernier.

Trois frères et six soeurs lui survivent: Philippe Lacoursière, de Borden, Sask., Louis, de Delmas, et Armand, de Highgate, Sask., Mme Florence Beausoleil, de Delmas, Mme Alfred Garant, de Lashburn, Mme D. Poitras, de Kelowna, C.-B., Mme Laurina Boulanger, de Delmas, Mlle Aurore Lacoursière, de Prince-Albert, Sask., et la Rév. Sr Zélia-Marie (Anna), f.c.s.p., de Fort Vermillion. Et aussi de nombreux neveux et nièces, dont la Rév. Sr Blanche-Marguerite, s.a.s.v., d'Edmonton, et la Rév. Sr Aimée-de-St-Joseph, au monastère du Précieux-Sang de Prince-Albert, Sask., pour ne faire mention que de celles-ci.

"La vie passe. Que d'autres vides à enregistrer! Mais tandis que nous gémissons de voir autour de nous les épis fauchés, le Moissonneur engrange les gerbes."

Arborfield

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, dirigée par la présidente, Mme Priscilla Gress, eut lieu au presbytère le 4 avril avec 15 membres et M. l'abbé J. Marceau, directeur, présents.

La présidente du comité spirituel rappela que la messe avant l'assemblée était offerte pour l'oeuvre des vocations.

La réunion régionale, à laquelle les membres et les non membres sont invités, aura lieu à Nipawin le jour de la fête de Notre-Dame du Bon Conseil. Un conférencier invité parlera de la nouvelle méthode d'enseigner le catéchisme.

Il y eut discussion sur les règlements de la Ligue et la réunion se termina par une bénédiction du directeur.

Chronique de CFRG

Ça dure depuis 15 ans

Quinze ans, ça passe vite. Un enfant né le 1er juin 1952 est maintenant devenu un vigoureux jeune homme, pour qui, bien sûr, la valeur attendra encore quelques années. Ce serait dommage qu'il se fasse des illusions et qu'il en prenne le pli. Sa vie ne sera finalement qu'une Grande Illusion, et pourtant c'est généralement comme ça que ça se passe. On s'illusionne sur ces divins mensonges que sont les illusions.

Propos désabusés? Certainement pas, ceux qui ont assisté à la naissance de CFRG le 1er juin 1952 ont fini par avoir raison de ceux qui les qualifiaient d'illusionnistes, de visionnaires. Tant bien que mal et plutôt bien que mal, la radio française a réussi à se maintenir et à s'imposer en dépit des difficultés de tous genres qui surgissent devant de tels projets. Ces considérations ne sont-elles pas superflues, puisque CFRG se porte très bien et mieux que jamais. Ça tient, comme on dit, mais par quelle force? Celle de l'habitude ou celle de la conviction? Les deux sans doute, car il est vrai qu'une conviction pour qu'elle soit solide devienne une seconde nature, donc une habitude excellente, tout en sachant garder une certaine souplesse d'adaptation et d'évolution. Dire que CFRG n'a pas évolué serait mentir. Comme toute chose de vivant, CFRG vit avec son temps et le fond reste le même. Si tous les chemins conduisent à Rome, et peuvent changer, les chemins pour atteindre notre objectif, pour remplir notre mission peuvent aussi changer. Au fait, ce n'est pas compliqué, pour nous c'est simple: Droit au But et ne PAS SUBIR.

La servitude est la certitude d'être pire; la liberté est la chance d'être meilleur, a dit Albert Camus. Or, depuis 15 ans, nous luttons pour une forme de liberté qui nous est chère, celle de parler librement notre langue. Cette forme de liberté se défend comme tout autre forme de liberté et elle nous rendra meilleurs. Alors comment voulez-vous que nous puissions être mauvais? Saisissez-vous l'astuce?

M. M.

Chevaliers de Colomb

GRAVELBOURG, SASK.

Chevaliers de Colomb no 2071

"Ce n'est pas le coeur qui nous manque, c'est la tête" (E. Renan)

La dernière assemblée du Conseil qui s'est tenue le 5 mars dernier était certainement une des plus intéressantes à laquelle les membres ont assisté depuis longtemps.

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente, rapport financier, lecture de correspondance diverse, notre aumônier, M. l'abbé Fernand Ducharme, se mit à l'oeuvre pour modifier un tant soit peu la routine, devenue passablement monotone et fade, de nos assemblées. Il avait préparé une série de questions concernant le Concile Vatican II et les distribua aux quelques trente membres présents à l'assemblée. Ces derniers se groupèrent ensuite en cercles d'études de 10 personnes pour répondre aux questions.

Les réponses soumises par les trois groupes, il va sans dire, étaient d'une disparité extrême, d'une étrangeté plaisante et assez originales. On peut donc en conclure qu'en grande majorité nous ne sommes que très peu renseigné sur les travaux qui se sont déroulés pendant les diverses sessions du Concile et auxquels prirent part quelques 2,500 prélats de l'Eglise catholique. Conséquemment, si nous voulons garder le pas avec l'Eglise en marche vers sa modernisation, il va falloir nous mettre à l'étude, réapprendre notre religion et créer un esprit nouveau.

Car tant que nous aurons des gens qui trouvent que ce n'est plus la peine de se faire enterrer, si on ne peut même plus avoir la messe tardive, des cierges gros comme des piliers d'église et des belles draperies noires; tant qu'on aura des gens qui se sentiront gênés aux entournures parce que leur bonne vieille messe n'est plus comme avant; tant qu'on aura des gens qui refusent de mettre au rebut les catéchismes et les missels devenus désuets après le Concile; tant qu'on aura des évêques qui refusent de descendre dans la rue pour se mêler à la foule comme le Christ en a donné l'exemple; tant que nous aurons des prêtres qui répugnent à quitter la soutane, qui refusent de changer de place l'autel, le lutrin, le siège du célébrant, on n'aura rien fait.

Et ce n'est pas tout. On peut tout changer de place; on peut faire toutes sortes de proclamations, chanter en langue vivante... on n'aura encore rien fait si en dessous de tout cela, il n'y a pas un ESPRIT. Il est très possible de tomber d'un ancien ritualisme dans un nouveau, tout aussi étriqué, tout aussi sclérosé. C'est une fausse réforme liturgique, une réforme purement extérieure. La lettre tue, c'est l'esprit qui fait vivre.

Toute la réforme liturgique — selon les idées émises par M. le Curé à la fin de l'assemblée — se résume à peu près à ceci: Elle a comme but de recréer une communauté chrétienne qui vit dans la joie et l'amitié, non seulement à l'église mais dans la vie de tous les jours.

Il convient, en terminant, de féliciter M. l'abbé F. Ducharme pour son initiative d'introduire ces cercles d'études à notre dernière assemblée. Notre Curé, dont nous sommes particulièrement fiers et qui s'est acquis d'emblée l'estime et l'admiration de tous ses paroissiens, est décidé de mettre tout en oeuvre pour remédier à la médiocrité de notre formation religieuse et de nous secouer de notre paresse intellectuelle. Et avouons-le, il est grand temps que cela se fasse!

Notre Curé est sans doute d'accord avec le cardinal belge Joseph Cardijn, qui a dit: "Le plus grand danger pour l'Eglise n'est pas le communisme. Le plus grand danger est que les ouvriers ne savent rien de l'Eglise et de la doctrine chrétienne".

Pieter Breughel

Vanguard

Décès

Sincères condoléances à Mme Julia Kruselniski et ses enfants à l'occasion du décès de leur époux et père, M. Stephen Kruselniski.

Les funérailles eurent lieu en l'église St-Jean-Baptiste de Swift Current. De nombreux voisins et amis se sont trouvés dans l'impossibilité d'assister aux funérailles, à cause de la tempête et du mauvais état des routes.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Julia; un fils, John, de Glen Bain;; quatre filles, Mme W. Drabyk (May), de Moose Jaw, Mme W. Swaney (Dora), de Medecine Hat, Mme Sophie Chubey, de Glentworth, et Mme Edith Olson, de Swift Current; dix petits-enfants et un frère, John, de Vanguard. Un fils, Paul, l'a précédé dans la tombe en 1951.

M. S. Kruselniski était âgé de 82 ans et habitait le village de Vanguard depuis 1953. Ancien pionnier, il était estimé de tous ceux qui l'ont connu.

Saint-Front

Bonspiel annuel

Le bonspiel annuel de la paroisse commença le 27 février et 16 équipes y prirent part.

Les prix donnés par Alphonse Caillier, de St-Front; Spalding Co-Op; Archwill United Grain Grawers; Henry Brenna, de Naicam; Nick's T.V. Shop, de Rose Valley; Bob Gray, de Rose Valley; Spalding Drug Store; le Club de curling, de St-Front; Spalding Hotel; Federal Elevator, de Rose Valley; Rose Valley Hardware; Spalding Sheet Metal; Thompson's Meat Naicam; Naicam Drug Store et Dean's Hardware Naicam, furent gagnés comme suit: 1ère compétition — 1er prix, l'équipe de Joseph Strat, 2e, Louis Syrenne, 3e, Jos. Plamondon, 4e, Lionel Bussière; 2e compétition — 1er prix, l'équipe d'Aurèle Dufault, 2e, André Strat, 3e, Germain Auriat, 4e, Clément Montes; 3e compétition — 1er prix, l'équipe de D. Sunderland, 2e, P.-H. Proulx, 3e, Paul Moisan, 4e, Ken Nustad; 4e compétition — 1er prix, l'équipe de L. Holter, 2e, Paul Dubreuil, 3e, A. Prévost, 4e, Armand Moyen.

L'équipe gagnante du trophée L.H.B. fut celle de Paul Moisan comprenant M. l'abbé U. Dubois, Mmes Bertha Plamondon et C. Basset.

Tous se sont bien amusés et remercient les généreux donateurs pour les jolis et utiles souvenirs.

Çà et là

M. et Mme P.-H. Proulx passèrent la fin de semaine du 11 mars chez leurs fille et gendre, M. et Mme Albert Brotzel, de Saskatoon.

Heureuse convalescence à Lonnie Hurion, fils de M. et Mme Gérard Hurion, à Mmes Evelyn Dufault et Priscilla Bussière et à Mlle Barbara Dufault.

Le Club de curling des dames tint son assemblée annuelle, le 14 mars, à la demeure de Mme Doris Syrenne avec 10 membres présents. Mme Bertha Plamondon, secrétaire, donna le rapport financier pour l'année écoulée. Les membres discutèrent de différents projets pour la prochaine saison de curling. Mme Doris Syrene fut réélue présidente et Mme Yvette Strat fut élue vice-présidente. Mme Bertha Plamondon demeure secrétaire. Les dames apportèrent ensuite le goûter à la salle d'attente du Club de curling où les hommes tenaient une assemblée spéciale avec M. Barchalk, de Prince-Albert, comme invité d'honneur.

Mlle Alvine Moisan et M. Gérald Rawlett, tous deux de Saskatoon, visitèrent, le 14 mars, M. et Mme Paul Moisan.

M. et Mme P.-H. Proulx partirent en automobile à Moose Jaw, et de là prirent le train en direction d'Oshawa, Ont., où M. Proulx alla chercher sa nouvelle automobile. Ils se rendirent ensuite à Hamilton et aux environs pour y visiter les deux frères de M. Proulx, Ernest et Roland, et leurs familles.

M. et Mme Johnny Shearer et leurs enfants, ainsi que M. Etienne Dufault, de la Marine canadienne, stationné à Vancouver, C.-B., visitèrent, le 17 mars, leurs parents de la localité. M. E. Dufault demeura quelques jours de plus afin de visiter ses frères, Martial, Aurèle et Gérald, et sa soeur, Mme Armand Moyen (Colette), et leurs familles.

Les élèves des années 5 à 10 inclusivement formèrent 13 équipes et prirent part à un bonspiel de 2 compétitions. Leurs professeurs, MM. Jos. Baril et Aurèle Dufault, étaient en charge du bonspiel.

Le 19 mars, les Dames de Ste-Anne tinrent leur soirée sociale annuelle avec 19 dames présentes. Cette soirée était rehaussée par la présence de M. l'abbé U. Dubois, curé, 12 époux et 30 enfants. La soirée se passa en jeux divers et bingo. Les dames servirent un délicieux goûter qui mit fin à l'agréable soirée. La prochaine assemblée régulière aura lieu le 23 avril à la demeure de Mme C. Baset.

Mme Renée Montes et ses enfants, Luc et Cynthia, allèrent, le 21 mars, à Saskatoon où cette dernière a subi un examen médical.

M. et Mme Jean-Marie Tardivel et leurs deux fils, Stephane et Daniel, de Thompson, Man., arrivèrent le 23 mars chez M. et Mme Laurent Plamondon et, accompagnés de M. Gilbert Plamondon, rendirent visite à M. et Mme Arthur Plummer, à Saskatoon.

M. et Mme Jérémie Dufault sont les heureux grands-parents d'un petit-fils, Ronald, fils de leurs fille et gendre, M. et Mme Léo Chèvrefils (Olivine), de Prince George, C.-B.

M. et Mme P. Lavallée, de Léoville, vinrent, le 23 mars, chercher leur fils, Victor, instituteur des années 3 et 4, pour passer les vacances de Pâques dans sa famille.

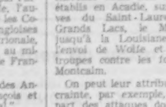
M. et Mme André Plamondon ont fait, le 25 mars, l'acquisition d'une automobile Ford 1967.

LONDRES — Le gouvernement britannique a décidé d'intenter une action en justice contre les propriétaires du "Torrey Canyon" en vue d'obtenir des dommages et intérêts pour les dégâts subis en Grande-Bretagne à la suite du naufrage du pétrolier, a annoncé aux Communes M. Harold Wilson.



Billet du jeudi

Conquête anglaise de la Nouvelle-France



Vingt ans avant la conquête de la Nouvelle-France par l'armée du général Wolfe, l'auteur d'un mémoire sur les Colonies françoises et angloises de l'Amérique Septentrionale, qui finit par parvenir au ministère de la Marine de France, écrivait ceci:

"Il est dans le sang des Anglois de hair les François et de leur vouloir du Mal."

Affirmation qui paraît exagérée au premier abord, mais que le mémorialiste essaye d'expliquer:

"... et ce sentiment, je l'avoue, est de leur part fondé sur quelque raison. Epris d'amour pour leur prétendue liberté, ils nous regardent comme la seule nation assés puissante et à portée de la leur faire perdre... Ils sont donc continuellement occupés du soin de saper notre puissance."

Le document conservé aux Archives des Colonies de France, est cité par Guy Frégault dans son ouvrage sur **La Guerre de la conquête** (1754-1760), qui est partie de l'**Histoire de la Nouvelle-France**, publiée sous la direction de Marcel Trudel. (1)

Selon Frégault, l'explication vaut beaucoup mieux que l'affirmation première, même si elle n'est pas aussi claire qu'on le voudrait.

En termes d'aujourd'hui, écrit-il, elle se présenterait à peu près comme suit:

"Les Anglais sont attachés à des conceptions et à des institutions politiques plus libérales que les nôtres, mais évidemment erronées; comme nous sommes, ils s'en rendent compte, le seul Etat capable de mettre en danger leur régime de liberté, ils s'appliquent sans relâche à nous affaiblir."

* * *

Le plus crieux — pour qui n'est pas au courant — c'est que les Anglais des colonies britanniques de l'Amérique du Nord se hérissaient, il y a plus de deux siècles, à la seule pensée de l'existence au Nouveau Monde d'un pays français.

Non seulement se hérissaient-ils, mais ils ne manquèrent jamais une occasion de chercher noise aux Français établis en Acadie, sur les rives du Saint-Laurent, les Grands Lacs, le Mississipi jusqu'à la Louisiane, avant l'envoi de Wolfe et de ses troupes contre les forces de Montcalm.

On peut leur attribuer sans crainte, par exemple, la plupart des attaques dont souffrirent les colons français, de la part des Indiens.

Ils armaient de mousquets et de poudre les Iroquois qui harcelaient les établissements de la Nouvelle-France, par voie du lac Champlain et de la rivière Richelieu.

Ils déportèrent les Acadiens avec la froide et systématique cruauté que l'on sait, à partir de 1755.

Ils sont heureux et fiers par avance de leur conduite, si l'on en croit une note en provenance d'Halifax, publiée dans les journaux de New York et autres endroits.

Datée du 9 août 1755, celle-ci dit entre autres choses: "Nous voici avec un grand et noble dessein: l'expulsion des Français neutres de cette province... Si nous y réussissons, ce sera une des plus belles choses que les Anglais auront jamais faites en Amérique..."

On n'est pas sans savoir que des expéditions s'organisaient à tout propos dans la région de Boston, contre les Français du Canada, et que dans sa jeunesse Paul Revere, l'un des héros de la révolution américaine, s'engagea pour se battre contre eux.

* * *

La guerre de la conquête dura sept ans, de 1754 à 1760.

Capitulation du Canada en 1760, cession du pays à la Grande-Bretagne, trois ans plus tard.

C'est l'histoire de cette guerre, au cours de laquelle se joue le sort des Français en Amérique, que raconte par le menu Guy Frégault.

S'appuyant sur de nombreuses sources, et les plus sérieuses, il n'ignore aucun des aspects expliquant la lutte homérique entre Français et Anglais du Nouveau Monde, qui en est une, jusqu'à un point, d'idéologies.

Il reste que, du côté britannique, l'idéologie n'est pas sans revers mercantile et pratique — ce qu'on ne doit jamais oublier.

La dépêche d'Halifax, citée plus haut, ne contient-elle ce passage significatif:

"la partie du pays qu'ils possèdent (les Acadiens) offre d'aussi bon sol qu'il y en ait dans le monde: si nous pouvions mettre de braves agriculteurs anglais à leur place, cette colonie abonderait en denrées de toutes sortes."

Tel est au fond le drame de l'Acadie française, vu par les Anglais.

Il s'en faut que ceux-ci y aient trouvé en un tournemain la terre promise, mais c'est là une autre histoire.

L'Illettré

(1) **Editions Fides**, Montréal.

L'obstacle invincible

Les voix les plus autorisées n'ont pas négligé de souligner la valeur du symbole que revêt le percement du tunnel du Mont Blanc. La volonté unie des Italiens et des Français est venue à bout de la barrière quasi infranchissable qui les séparait. Nous avons l'impression que rien ne soit impossible; qu'aucun obstacle, s'il y a union des hommes entre eux, ne puisse être surmonté... ou transpercé. Mais, c'est précisément ici que se trouve un problème.

S'il semble en effet qu'il n'y ait guère de difficultés matérielles que l'intelligence humaine ne parvienne à vaincre, les véritables obstacles entre les hommes, qu'il s'agisse des nations ou des individus, ne sont pas physiques, mais spirituels. Ils résident dans leur coeur, et ils sont les plus solides, les plus hauts et les plus larges qui soient. Peu d'hommes, même parmi les plus grands, sont parvenus à s'en rendre maîtres.

Il faut nommer en tout premier lieu cet amour immodéré de soi-même qui engendre tant de maux. Entre autres, l'envie, la jalousie, la déloyauté, les injustices, les querelles, la violence, les adultères, les guerres, et que sais-je encore!

L'homme du XXe siècle n'en est pas davantage affranchi que ses plus lointains ancêtres, et sans doute moins encore. Il semble, en effet, que paradoxalement la sécurité matérielle, dont nous jouissons dans tous les domaines, ait contribué à développer encore l'égoïsme naturel. En même temps, le sens de la responsabilité, que ce soit vis-à-vis de soi-même ou des autres, a considérablement diminué. Cela ne veut pas dire que nous devrions revenir en arrière, mais que tout progrès technique, dont nous sommes si fiers, ne peut nous être vraiment utile que si nous recherchons en même temps le progrès moral. Il n'est qu'un outil, et non un but, dont le bon usage dépend de ceux qui l'emploient.

Comme Paul Valery l'a fait remarquer, le drame de notre civilisation, c'est le décalage énorme qui existe entre le progrès matériel et le progrès moral. Depuis, le fossé n'a cessé de se creuser en raison de l'accélération vertigineuse de l'évolution technique.

Aujourd'hui, comme l'ont dit des hommes parmi les plus éminents, les vrais problèmes sont d'ordre moral et spirituel. Cela est vrai pour les nations comme pour les individus, mais il faut commencer par ces derniers; chacun pour soi dans son propre coeur et dans son propre foyer, dans la vie quotidienne.

Ainsi, par exemple, sur le plan pratique, il faut que le mari sache, du fond de son coeur, qu'il n'appartient pas à lui-même mais à sa femme, et réciproquement; que les parents se disent que ce n'est pas pour eux qu'ils ont des enfants, et que les jeunes comprennent qu'ils doivent être la joie de ceux à qui ils doivent toutes choses. Il faut que l'automobiliste soit convaincu que les autres sont aussi pressés que lui et qu'il est responsable de leur vie autant que de la sienne propre. L'homme d'affaires doit apprendre que s'il travaille pour gagner de l'argent, ce qui est légitime, il est aussi et peut-être plus, au service de son prochain. En somme, que chacun considère l'intérêt des autres sur le même plan que le sien. Ce n'est pas une utopie, c'est un principe vital. Chaque effort dans ce sens est aussi important qu'une découverte scientifique, et le plus petit succès dans ce domaine a plus de valeur que la conquête de la lune.

G. Lévesque

Première fromagerie

On a déjà célébré le Centenaire de la fabrication du fromage cheddar au Canada. En effet, la première fromagerie fut construite à Ingersoll, Ontario, en 1864. D'autres fromageries ne tardèrent pas à être établies au Québec, dans les Maritimes et dans les provinces des Prairies. L'industrie du fromage se développa rapidement. Au tournant du siècle le Canada comptait 2,389 fromageries de même que quelques 558 établissements produisant fromage et beurre. Le classement obligatoire du beurre et du fromage cheddar devint loi dès 1923. Vers 1939, on offrait même une prime à la qualité dans le but de motiver les fabricants à produire de meilleurs fromages.

Il est aussi facile de se tromper soi-même sans s'en apercevoir qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en aperçoivent.

La Rochefoucauld

Patron imprimé

595

by Laura Wheeler

Numéro du patron: 595

Prix: 35c

Envoyez votre commande à:

Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse. (Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Tarte meringuée au sirop d'érable

- 1 croûte de tarte de 8 pouces
- 1 tasse de sirop d'érable
- 6 c. à table de farine
- ½ tasse d'eau
- 2 jaunes d'oeufs
- 1 c. à table de beurre
- ¼ tasse de noix hachées (facultatif)

Garniture

- 2 blancs d'oeufs
- Pincée de sel
- ¼ tasse de sucre

Chauffer le sirop au bain-marie. Délayer la farine avec l'eau; ajouter graduellement au sirop chaud et cuire en brassant constamment jusqu'à ce que épais (10 minutes). Réchauffer les jaunes d'oeufs avec un peu de sirop, puis ajouter au sirop qui reste. Cuire 3 ou 4 minutes de plus. Retirer du feu, incorporer le beurre et les noix. Refroidir légèrement et verser dans la croûte.

Garniture

Fouetter blancs d'oeufs et sel jusqu'à ce que fermes mais non secs. Ajouter graduellement le sucre en continuant de fouetter jusqu'à ce que fermes et lustrés; en garnir la tarte. Cuire à 425°F jusqu'à ce que la meringue soit dorée, 5 minutes.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Les parents pensent volontiers que leurs enfants sont leur chose, leur possession, comme leur automobile ou leur maison. Ils oublient que leurs enfants ne leur sont que prêtés par Dieu afin qu'ils les protègent, les élèvent et leur apprennent l'usage de la liberté. Un enfant est un individu, un être qui a sa propre personnalité, ses goûts, ses tendances, ses dons particuliers. Les parents doivent protéger leurs enfants, les diriger d'une main ferme, mais parce que les enfants et les adolescents n'ont pas encore le jugement formé, les parents ne doivent pas régler leurs moindres actes, leur imposer en tout leurs idées et leur manière de voir. En agissant de cette façon, ils établissent les bases d'un conflit permanent.

✦ ✲ ✦

— Un matin, raconte Toto, lorsque je me suis levé, j'avais la tête qui tournait et beaucoup de fièvre. Maman pensait que j'avais une angine, et papa disait que c'était une scarlatine.

— Qu'est-ce que tu avais, au juste? Un examen de math.

✦ ✲ ✦

Les jeunes enfants ne risquent rien si vous appliquez sur vos prises de courant un simple morceau de ruban adhésif transparent; c'est invisible, et l'enfant ne peut pas le décoller.

✦ ✲ ✦

Pour que le poulet rôti au four soit léger et croustillant, ne mettez pas de matière grasse, mais arrosez-le de jus de citron et soupoudrez-le de gingembre.

Il est parfois difficile de faire tenir un clou dans le mur; il sera maintenu solidement en place en enduisant le cou de quelques gouttes de colle très forte. Il est préférable de laisser sécher une journée avant de suspendre quelque chose.

✦ ✲ ✦

— Ce pauvre Martin! Quand je pense que nous ne nous sommes pas quittés pendant des années... Maintenant, finie cette belle amitié. Il ne me téléphone même plus!

— Comment! Tu ne savais pas qu'il était mort?

— Mort? Ah bon, eh bien, tu me rassures, je croyais qu'il était fâché avec moi!

✦ ✲ ✦

Pour que les fruits des gâteaux ne tombent pas au fond du moule, battez la pâte 20 minutes ou plus, mais jamais moins; c'est simple, mais c'est le seul truc valable. Essayez.

✦ ✲ ✦

L'orgueil, après avoir pris son vol vers le ciel, se précipite en enfer. — Proverbe basque

✦ ✲ ✦

Que faire des chemises de votre mari à poignets et col usés? Une idée: achetez un coupon de tissu assorti ou contrastant avec la teinte de la chemise. Avec ce coupon, faites un pantalon. Les retailles serviront à refaire poignets et col. Cela donne un ravissant pyjama.

✦ ✲ ✦

En voyage à l'étranger, un patron reçoit de son personnel ce petit billet: "Nous espérons que vos vacances vous font autant de plaisir qu'à nous".

Les femmes: univers nouveau qu'il faut apprendre à mieux connaître

L'un des deux membres masculins de la commission d'enquête royale sur le statut de la femme, M. Donald Gordon, déclare qu'il essaie de mettre de côté ses propres opinions au sujet des femmes afin d'être le plus objectif possible. Il ne veut pas être gêné, dit-il, par des préjugés qui nuiraient à la réalisation du but à atteindre, qui est de recueillir des faits véritables. Les femmes sont pour moi, un univers qu'il faut réapprendre à connaître depuis l'évolution qu'elles ont subie ces dernières années, a déclaré M. Gordon à une journaliste de la presse anglaise qui l'interrogeait récemment à Waterloo.

M. D. Gordon, professeur de science politique à l'Université de Waterloo, et M. Jacques Henripin, de l'Université de Montréal, sont les deux hommes qui font partie de la commission dirigée par Anne Francis, d'Ottawa. Tout en admettant que la décision de tenir cette enquête a provoqué certaines réflexions malicieuses, M. Gordon est fermement convaincu de l'opportunité et du sérieux de cette enquête.

"Nous traversons actuellement une véritable révolution sociale au Canada. Or, le rôle des femmes est l'un des points saillants de cette révolution."

Main-d'oeuvre spécialisée

M. Gordon cite comme exemple le fait incontestable que les femmes hautement spécialisées dans certains domaines perdent, en se mariant, le bénéfice de cet entraînement spécialisé.

"Nous n'avons pas de données précises sur ce que deviennent ces femmes spécialisées, une fois mariées. Nous avons toujours utilisé des statistiques américaines. Il se peut que les femmes canadiennes soient différentes des Américaines."

M. Gordon ne s'attend pas à ce que la commission enraye les effets de la révolution, mais il est convaincu qu'elle peut contribuer grandement à éclaircir la situation.

L'épouse de M. Gordon est anesthésiste, et par conséquent il est au courant des complications inhérentes à la vie d'une femme de carrière qui est en même temps mère de famille. Ils ont trois fils: Donald, âgé de 10 ans, Bruce, 6 ans, et Keith, 4 ans.

M. Gordon, qui est âgé de 37 ans, a travaillé comme journaliste à la Presse canadienne, puis comme correspondant à Londres pour Radio-Canada. Il a de plus travaillé à une étude sur la commission de biculturalisme et de bilinguisme.

Il est le fils de Donald Gordon, ancien président du Canadien national. Il a vécu successivement à Toronto, Montréal, Edmonton et Calgary, ainsi qu'à Londres.

M. Gordon croit que le fait d'avoir beaucoup travaillé avec les jeunes lui permettra d'apporter à la commission des renseignements précieux concernant la jeune génération.



Q. — On me dit que des personnes qui savent tricoter peuvent obtenir un emploi (pour les grands magasins) à tricoter des objets qui servent pour la démonstration, ou sont vendus comme "faits à la main". Auriez-vous une idée où je pourrais me renseigner à ce sujet?

J'ai déjà écrit aux grands magasins, et ils ont répondu qu'ils n'avaient plus besoin d'aide.

Quelles qualifications sont nécessaires pour commencer un jardin d'enfants? Où pourrait-on demander des renseignements? Il n'y a rien du genre dans la région. Aussi quelles sont les qualifications pour être tuteur? Doit-on avoir un permis d'enseignement, même pour les bas grades? Merci pour votre réponse et je vous suis reconnaissante des services déjà rendus. — **Intéressée**

R. — Je sais que certaines personnes tricotent pour des maisons de gros qui font les gros chandails sports, et que d'autres brodent les dessins au dos de ceux-ci. Si vous consultez l'annuaire téléphonique, aux pages jaunes, sous "Knit Goods", vous y verrez les noms de diverses compagnies de tricot. Vous pourriez leur écrire et on vous répondra certainement. Aussi, en écrivant au Canadian Handicrafts Guild, 183, rue Kennedy, Winnipeg 1, vous obtiendriez peut-être des commandes particulières, mais je crois qu'on voudra voir un ou des échantillons de votre travail. Je connais des personnes qui ont été très bien rémunérées pour des travaux de fantaisie faits sur commande par l'intermédiaire de ce Guild.

Pour ce qui est de connaissances requises pour fonder un jardin d'enfants, je crois que vous feriez bien de vous renseigner auprès de religieuses qui ont ce genre de classes dans leurs maisons d'éducation ou d'écrire au Département d'éducation. Je ne crois pas qu'il faille posséder de permis d'enseignement proprement dit. Pour être tuteur, il faut posséder assez bien le ou les sujets qu'on désire enseigner. Le permis n'est pas nécessaire, à moins que vous n'offriez vos services à la commission scolaire et que celle-ci l'exige. Je vous souhaite bonne chance et surtout de recueillir tous les renseignements que vous désirez.

☆ ☆ ☆

Q. — J'aimerais me faire une carrière dans les forces armées canadiennes. Pourriez-vous me dire si on y accepte encore des jeunes filles? Quelles qualifications me seraient nécessaires pour être acceptée? Y a-t-il un bureau de recrutement ici au Manitoba ou faut-il écrire à Ottawa? Vos conseils m'ont souvent été utiles. J'avais décidé de quitter l'école en onzième année et une réponse que vous avez donnée à une autre m'a fait réfléchir, et j'ai terminé ma douzième année et suivi des cours dans un collège commercial. Merci. — **Future militaire**

R. — Je sais qu'on accepte des candidates féminines pour les unités de réserve ou de milice dans nos forces armées, mais pour être très bien renseignée sur tous les points, rendez-vous ou écrivez au bureau de recrutement des forces armées qui est situé dans l'immeuble du Bureau de poste, 266, avenue Graham, Winnipeg 1. Les heures de bureau sont de 8 h. 25 a.m. à 4 h. 25 p.m. Il me semble qu'avec l'éducation que vous avez, si vous remplissez les autres conditions et qu'on engage des femmes en ce moment, vous aurez une bonne chance d'être acceptée. Il me fait plaisir qu'un mot dans le courrier vous ait empêchée de quitter vos études. Quelle que soit la carrière à laquelle on se destine, il faut absolument, de nos jours, une éducation solide et surtout, complète. Je vous souhaite le succès.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous sommes arrivés récemment dans cette ville et je ne connais personne. En face de chez nous habitent deux garçons de mon âge. Comment faire leur connaissance? — **Pierrot.**

R. — Pourquoi n'allez-vous pas vous présenter à ces jeunes gens et leur demander des renseignements sur le quartier, la ville et les distractions qu'ils offrent aux jeunes. Il doit y avoir de nombreux clubs, etc. que vous ne connaissez pas, puisque vous êtes nouvellement arrivé dans ce quartier. Ne vous gênez pas, faites le premier pas.

LOUISE



Le ministre des Postes, l'hon. Jean-Pierre Côté, annonce que les Postes canadiennes émettront le 24 mai prochain un timbre de 5 cents pour marquer le 50e anniversaire de l'année où les femmes canadiennes ont, pour la première fois, été autorisées à voter aux élections fédérales.

Bien que le droit de suffrage aux élections nationales n'ait été définitivement accordé aux femmes canadiennes qu'en 1918, la loi électorale de 1917, dite de temps de guerre, avait déjà reconnu le droit de vote à celles dont les proches parents servaient dans les forces armées.

Par une heureuse coïncidence, le nouveau timbre s'inspire d'un dessin de Helen Fitzgerald, de Toronto. Il est de dimension moyenne, de format vertical, et de trois couleurs: le mauve, le noir et le gris. Le dessin, une figure sur un socle, où paraît un bulletin de vote, symbolise la victoire de la femme dans sa lutte pour le droit au vote. Mlle Fitzgerald a remporté un succès des plus remarquables dans le dessin des timbres. Au cours des quelques dernières années, les Postes canadiennes ont précédemment adopté six de ses dessins.

Le timbre du suffrage des femmes a été tiré à vingt-quatre millions et demi d'exemplaires, par le procédé de la lithographie. L'impression en a été faite par la Canadian Bank Note Company Limited, d'Ottawa.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Le mystère des trois chênes

par

René d'AGUY

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 5

Les cheveux au vent, elle passa rapidement devant l'entrée en fredonnant gaiement. Il était aisé de se rendre compte que Selwyn Manners n'encourageait ni les curieux ni les visiteurs: la porte fermait quasi hermétiquement et même la sonnette, haut perchée, suggérait qu'on ferait mieux de passer sans la remarquer.

"Mais j'entrerai là-dedans avant longtemps, en dépit des serrures et des murailles, ou je ne m'appellerai plus Anne Wayland", se promit-elle, en poursuivant son périple, qui lui fit faire le tour de la clôture sans lui montrer la moindre brèche. Elle revint à son point de départ et se résigna à rentrer à l'auberge en marchant à travers les fourrés. Et, tout à coup, son pied se prit dans une racine; elle trébucha et s'abattit avec un cri de douleur. Sa cheville la faisait violement souffrir, et en même temps, elle éprouvait une irrésistible envie de rire car, lorsqu'elle examinait, en dressant son plan de campagne, les diverses possibilités de s'introduire dans la place assiégée en éveillant la pitié des défenseurs, l'idée lui était précisément venue de se donner une entorse sur le passage de l'écrivain et de lui demander du secours! Etait-ce une punition, ou un appui de la Providence qui l'immobilisait ainsi à proximité du cottage?

Car elle était réellement immobilisée. Elle réussit péniblement à se relever, mais elle s'aperçut qu'elle ne pouvait poser le pied par terre sans éveiller d'atroces douleurs. Il n'était pas question de marcher... non, pas même jusqu'à la porte strictement close. Allait-elle devoir passer la nuit dans la forêt? Déjà les ombres descendaient, amenant le froid. Depuis qu'elle était entrée dans ce bois, elle n'avait ni aperçu ni entendu rien qui signalât une présence humaine; il était peu vraisemblable que quelqu'un dût passer par le sentier, à portée d'un appel.

Une cigarette après l'autre furent grillées, pendant que le crépuscule continuait à estomper les formes des arbres. Au-dessus des cimes, les tuiles accrochèrent les derniers rayons, puis s'assombrirent; sous le couvert, ce fut presque la nuit.

Et soudain, un bref aboi, le bruit de branches froissées, une forme qui s'immobilise, qu'une autre forme toute semblable rejoint. Deux superbes bêtes, des bergers allemands, bien fermes sur leurs pattes et le cou tendu, ont pris l'arrêt devant la femme allongée sur le sol.

Anne tendit la main; sa voix se fit engageante et amicale et elle appela doucement les chiens, qui dressèrent les oreilles, mais n'avancèrent plus d'un seul pas et continuèrent à fixer sur elle leurs yeux vigilants.

Soudain, dans le fourré, une voix sèche s'éleva:

— Jim! Jasper! Ici, tout de suite!

Les bêtes bondirent. Anne, à son tour cria:

— Voulez-vous, s'il vous plaît, venir ici? Je me suis foulé la cheville et je ne puis me déplacer.

Il n'y eut aucune réponse, et une minute passa avant qu'elle vit se dresser devant elle un homme, qui la regardait d'un oeil méfiant et hostile.

Calmement, presque insolemment, elle lui rendit son regard. Selwyn Manners l'examinait sous toutes les coutures et, sans se troubler le moins du monde, Anne détaillait sa silhouette aux larges épaules, son visage fortement bronzé et ses cheveux frisés. C'était un bel homme, mais toute sa personne exprimait, au lieu de la compassion que peut espérer une jeune fille blessée, une évidente contrariété. Au bout de plusieurs minutes, il se décida à demander:

— Que vous est-il arrivé? Avez-vous réellement besoin d'aide?

Quand on est jeune et jolie, accoutumée à soulever l'admiration des hommes, on n'imagine même pas une semblable attitude. Anne sentit la colère gronder en son coeur à cette question absurde, formulée d'un ton si rude; sa voix se fit froide et presque méprisante:

— Je suis extrêmement peinée de vous avoir importunée, mais je me suis foulé la cheville. C'est la seule raison pour laquelle je demeure allongée sur la bruyère en attendant du secours. Peut-être pourriez-vous accepter de vous rendre à cette maison toute proche et de téléphoner au village qu'on envoie une voiture pour me ramener? Je ne désire pas passer une nuit dans ce bois.

L'homme resta complètement insensible à l'ironie de ces paroles. Il répondit, de la même voix dure:

— Je regrette. Cette maison ne possède pas de téléphone.

La jeune fille faillit s'étouffer de rage. Elle réussit à se dominer pour dire:

— Alors, je vous remercie, ne vous dérangez donc pas... Je n'ai plus qu'à attendre le passage d'une personne plus compatissante et mieux éduquée que vous.

Elle détourna la tête et alluma une cigarette, d'une main que la colère faisait trembler. Il ne bougea pas, continuant à la détailler. Enfin, il demanda encore:

— Habitez-vous au village, ou êtes-vous simplement de passage?

— Je me demande ce que cela peut bien vous faire. Est-il nécessaire de connaître l'histoire d'un blessé avant de lui porter secours? Je ne vous aurais pas adressé la parole si j'avais su que vous êtes un rustre.

Sans broncher à ce qualificatif, il continua:

— Vous dites vous être foulé la cheville? Puis-je voir ce qu'il en est? J'habite la maison voisine. Si vous ne pouvez marcher, je vous y transporterai et j'enverrai chercher une voiture.

Elle éprouva un frisson de joie, mais ne crut pas pouvoir accepter cette offre inespérée. Elle répéta, sans bienveillance dans le ton:

— Ce n'est vraiment pas la peine, je ne voudrais pas vous déranger... Quelqu'un finira bien par passer... j'espère que ce sera assez tôt pour que je n'aie pas eu le temps de geler complètement.

Elle l'entendit s'approcher, elle se rendit compte qu'il regardait sa cheville, manifestement enflée, mais elle ne se retourna pas. Alors il se baissa en lui disant:

— Il est évident que vous ne pouvez marcher, je vais vous porter jusque chez moi, — et il la souleva sans aucun effort.

Elle protesta:

— C'est absurde... vous ne pouvez pas me porter sur une telle distance... donnez-moi simplement le bras.

Il avançait sans hâte, suivi des deux chiens. Son visage restait fermé, mais il ne paraissait plus hostile. Quand il atteignit la porte, l'écrivain soutint la jeune fille d'un seul bras tandis qu'il fouillait sa poche pour trouver la clé. Elle lui dit:

— Permettez-moi de me présenter. Je suis Anne Travers. Je séjourne pour quelques semaines à Moon Inn. Je me promène dans la campagne et je peins.

Elle se sentait délicieusement émue. Elle venait d'obtenir, par le seul effet du hasard, une chose que sa ruse n'aurait sans doute pu lui procurer avant longtemps. Elle n'avait pas honte de jouer un tour à cet homme, en tentant de percer un secret si jalousement gardé, mais elle se rendait compte qu'il lui faudrait agir avec circonspection.

"Quand il me dira son nom, devrai-je avoir l'air de savoir qui est Selwyn Manners, ou vaudra-t-il mieux n'en jamais avoir même entendu parler?", se demanda-t-elle, lorsqu'il referma soigneusement derrière eux la lourde porte condamnant le charmant jardin qu'emplissait l'odeur des roses et des iris.

"Me voici dans la place. Ouvrons l'oeil et les oreilles", se dit-elle, si heureuse qu'elle en oublia sa cheville meurtrie.

Selwyn l'avait transportée dans une vaste pièce dont les larges fenêtres ouvraient sur la pelouse, et déposée avec délicatesse sur un confortable divan.

— Enlevez votre soulier et votre bas, je vais vous faire un pansement.

Anne regarda les doigts fins et agiles qui tâtaient avec douceur la cheville meurtrie. Il annonça bientôt:

— Ce n'est qu'une simple entorse, heureusement, mais il faudra quand même plusieurs jours pour que vous puissiez marcher. Je vais envoyer ma servante au village; elle vous ramènera une voiture. Reposez-vous en attendant.

Il lui tendit une boîte de cigarettes en disant:

— Je vous laisse un instant. Je vais vous préparer du thé.

Dans sa joie d'avoir si aisément obtenu l'entrée du château interdit, Anne oubliait sa douleur. Elle examina la chambre avec curiosité. C'était une belle pièce au plafond bas formé de poutres de chêne apparentes et dont les parois disparaissaient sous les rayonnages garnis de livres. Près de la fenêtre, sur une massive table de chêne, trônait une machine à écrire; deux vastes fauteuils encadraient la cheminée surmontée d'un ratelier de pipes et quelques jolies eaux-fortes ornaient les murs. C'était une chambre essentiellement masculine, scrupuleusement propre. Les meubles, de bonne qualité, semblaient vieux et usés. Le calme d'un monastère y régnait, égayé par le chant d'un oiseau attardé.

Quand ils eurent pris le thé, un silence s'établit entre eux. Il sortit sa blague à tabac en demandant:

— Ma pipe vous gêne-t-elle?

Quand il l'eut bourrée, il fuma assez longtemps sans rien dire et Anne, consciente qu'il importait de ne pas le mettre en défiance par des questions précipitées, se contraginit à n'avancer qu'avec circonspection. Peut-être consentirait-il à lui donner quelque explication de sa rudesse lors de leur rencontre, et cela amènerait probablement la conversation sur les motifs de son horreur des étrangers.

Il se décida tout à coup à parler:

— Vous m'avez dit votre nom, Miss Travers, et je ne me suis pas présenté. Je suis Selwyn Manners. J'écris des romans. Peut-être avez-vous entendu parler de moi, et dans ce cas on ne vous en aura, sans doute, pas dit beaucoup de bien.

Anne permit à ses sourcils de se soulever un peu, mais sa voix contint juste la note d'intérêt poli de quelqu'un qui ne se sent pas le moins du monde tenu de s'évanouir à l'idée de reposer sur le divan d'un homme célèbre.

— J'ai entendu parler de vos oeuvres, naturellement, mais je ne sais rien de vous ni de votre vie. Je me souviens très bien du "Chemin de la Liberté". C'est horriblement triste et la fin m'a fait pleurer. Est-ce une histoire vraie?

— A peu près. Sauf le suicide final. Ma conclusion originale a été modifiée, à la demande des éditeurs. Je n'aime pas ceux qui abandonnent la lutte. Le suicide est presque toujours une lâcheté, car il est plus aisé de demander grâce que de tenir jusqu'au bout.

En l'écoutant, Anne avait l'impression que, peu à peu, bribe par bribe, les éléments du puzzle lui tombaient dans les mains; restait la tâche, combien ardue, de les assembler.

Il continua:

— Vous avez déjà pu remarquer que, par certains côtés, je suis un sauvage. C'est que, durant les premières années de ma retraite, les curieux, et surtout les journalistes, m'ont rendu la vie insupportable par de continuelles incursions dans ce qui ne les regarde nullement.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 5 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 2

A LOUER — Norwood. Logis: 3 ou 4 pièces, et garage. Adultes de préférence. S'adresser à 221, rue Hill. 1-420-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces, entrée et salle de bain privées. Adultes de préférence. Libre: 1er mai. Signaler: 247-9692. 1-431-T.F.

A LOUER — Magasin avec logement, dans quartier résidentiel. Disponible: 1er mai. Signaler: CHapel 7-9279. 1-426-2C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. 1er étage. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er mai. Signaler: 256-2222. 2-448-2C.

A LOUER — Norwood. Maison complètement meublée. Signaler: 284-1416. 2-443-2C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Taché. Logis moderne: 5 pièces dans immeuble-appartements. Poêle et réfrigérateur. Stationnement inclus. Libre: 1er mai. Signaler: CHapel 7-6688. 2-442-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 4 pièces, duplex du bas. Réfrigérateur et poêle. Garage si désiré. Libre: 1er mai. Signaler: 452-5246. 2-441-2C.

A LOUER — St-Boniface, 172, rue Bertrand. Logis non meublé: 4 pièces. Complètement privé. $70 par mois. Libre: 1er mai. Signaler: CHapel 7-4088. 2-437-2C.

A LOUER AVEC OPTION D'ACHAT — St-Norbert. Maison: 2 chambres à coucher. Près école, magasins et moyens de transport. Garage. Grand lot. Possession immédiate. Signaler: GRover 4-2732 après 5 h. 2-440-3C.

A VENDRE — 460, rue St-Jean-Baptiste. Maison: 1½ étage, 3 chambres à coucher. Garage. Lot: 33' x 143'. Prix: $7,900. Signaler: CHapel 7-8387. 49-378-4C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et

Conservez les timbres usagés et aidez aux missions

postez à:

Bureau des timbres pour missions,
Boite R-,
Chambre 504 - 272, rue Main,
Winnipeg, Man.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour déoliants gratuits.

C. C. Jamieson

Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

FLOWERLAND

FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS

Spécialité: Fleurs pour mariages

418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service

Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288

Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire

PHARMACIE



PHARMACY

243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON

Votre vendeur personnel de

• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet

CARTER MOTORS LTD.

Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Pour vos Petites Annonces



Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A VENDRE — Norwood, avenue Ferndale. Bungalow moderne: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Salle à manger. Soubassement fini. Lot: 50' x 120'. Garage. $17,300. Comptant requis: $7,500. Signaler: 284-1874. 2-444-4C.

A VENDRE — St-Boniface, près église et école Sts-Martyrs et autobus. Bungalow style "ranch": 4 grandes pièces avec beaucoup de commodités supplémentaires. Garage assorti. Lot clôturé, patio. 7 ans. Appeler propriétaire le soir à 256-8631. 2-435-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 3 chambres à coucher, plus chambre et salle de récréation au soubassement. Habitée 3 ans. Chauffage: gaz. Garage, cour clôturée, jardin. Vente privée. Signaler: 452-0657. 2-436-2C.

A VENDRE — Accessoires pour salon de beauté: 2 fauteuils munis d'un séchoir; 1 fauteuil avec évier et un plateau sur pied pour lavage des cheveux. S'adresser à 198, rue Goulet. Téléphone: CHapel 7-7376. 1-419-T.F.

A VENDRE — Lorette. Grand lot: 100' x 396'. Près du village. Signaler: 233-3172. 1-421-T.F.

A VENDRE — Norwood. Bungalow en stuc: 5 pièces. Près église et école Holy Cross. Chauffage: huile. Taxe: $220. Prix réduit. Signaler: 233-1580. 1-422-2C.

A VENDRE — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Maison: 6 pièces. Près écoles. Chauffage: gaz. Signaler: 247-7020, après 5 h. 1-430-2C.

A VENDRE — Camion de Camping 1966, Chevrolet V8 automatique, complètement équipé. Echangerait sur voiture de modèle récent ou argent comptant. Aussi, TV console 23". Peuvent être vus à 385, chemin Carpathia, Winnipeg 9. 2-438-2C.

A VENDRE
Dans centre du village St-Malo. Belle grande maison: 7 pièces avec grande cour et jardin d'une acre. Pour information, appeler Paul Cinq-Mars à 233-2001. 50B-409-3C.

A VENDRE — Dans centre canadien-français. Garage avec agence d'automobiles. Bon chiffre d'affaires. Pour plus de rengnements, s'adresser à Boite 333, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 45-333-8-E.O.W.

A. G. DESAULNIERS REALTY
407, rue De la Morénie
St-Boniface

A VENDRE

St-Vital — Rue Portland. Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Garage. Prix: $7,500. Comptant requis: $500 ou $1,000.

St-Boniface — Maison: 6 pièces, soubassement complet. $10,500. Comptant requis: $1,000.

Appeler CEdar 3-5874
49-379-T.F.

Confiez vos travaux électriques à

HENRY'S ELECTRIC

Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Ca'ignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: Whitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

McKEAG HARRIS Realty Co.

Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461

A VENDRE — St-Boniface centre. Maison: 5 pièces, toute neuve. 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Armoires finies acajou. Tuyauterie pour salle de bain au soubassement. $15,500. Signaler: 253-0264. 49-384-T.F.

ACHETEZ DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE
Parc Windsor. 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en forme de "L". Age: 6 ans. $15,400. Environ $4,800 comptant sur 1ère hypothèque à 6%. Paiement mensuel: $112 P.I.T. S'adresser à 11, Covens Road, ou signaler: 256-5396. 2-439-3C.

A VENDRE — Ferme laitière, 280 acres — 230 cultivées. 50 bêtes Holsteins. 25 vaches: moyenne 22,800 livres. Réservoir à lait automatique. Nettoyeur d'étable mécanique. Ligne complète de bâtiments et machines agricoles. Eau courante avec toutes commodités modernes. Centre canadien-français. 40 milles de Winnipeg. Bon chemin en toute saison. 1½ mille d'écoles élémentaire et secondaire. S'adresser à C. Boily, La Broquerie, Man. Téléphone: HA 4-5316. 2-446-4C.

A VENDRE
St-Norbert est de Pembina, beau quartier résidentiel, 3 ans. Maison: 3 chambres à coucher. Etat neuf. Salon, salle à manger en "L". Grande cuisine avec espace pour repas. Grandes armoires encastrées. Comptoir sur 3 côtés. Evier double en acier inoxidable. Etagère rotative. Le tout en acajou. Lot paysagé, patio, allée pavée vers garage double. Soubassement partiellement fini avec bar. Doit être vue pour être appréciée. Prix réduit pour vente rapide, propriétaire transféré. Prix réduit: $17,900. S'adresser à Pierre Pinaud. Téléphone: 284-5390 ou 453-1977. 2-447-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE RIVIERE-ROUGE No 17
requiert les services d'une SECRETAIRE. Devra être bilingue, savoir dactylographie et travail de routine de bureau. Salaire selon qualifications. S'adresser à T.-F. Tétreault, C.P. 219, St-Pierre, Man. Téléphone: 433-7815. 2-450-3C.

ON DEMANDE
Instituteur, marié ou célibataire pour école indienne du nord-ouest de l'Ontario. 16 élèves aux grades élémentaires. Logis complètement meublé. Basse de salaire: $3,400, plus allocation d'isolement: $800. Position ouverte en avril. **Ecrire à: C.P. 348, Red Lake, Ontario. Téléphone: 474.** 50B-416-T.F.

ON DEMANDE
Instituteur (trice) qualifié, pour écoles élémentaire et secondaire (Math. et Histoire), de Willow-Bunch, no 4910, Sask. Salaire selon l'échelle. **Pour renseignement, écrire à J. Philippon, Willow-Bunch, Sask.** 2-445-6P.

ON DEMANDE
Instituteur (trice) qualifié, bilingue, pour école consolidée de Dunrea, no 147, pour enseigner les grades 5 et 6. Année commençant le 1er septembre 1967. Salaire selon l'échelle. **Pour renseignements, écrire à Mme C. Rondeau, Dunrea, Man.** 1-417-T.F.

Dactylo française

Pour emploi immédiat dans une grande compagnie du centre de Winnipeg. Excellent salaire et avantages sociaux complets.

Qualifications requises:
être bilingue
taper 45 mots à la minute
avoir terminé le Grade XI

..Pour obtenir un rendez-vous,..
téléphonez immédiatement
à 946-9363

A VENDRE

NORWOOD
Rue LaRivière. Près rue Des Meurons. Bungalow moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Grand lot. Prix: $8,800. Termes faciles.

RUE BERTRAND
Duplex: 4 et 4 avec salles de bain individuelles. Près hôpital. $1,500 comptant. Balance facile.

ISLE-DE-CHENES
Ferme: 400 acres toutes en culture. Maison moderne: 9 pièces. Etable: 116' x 32'. Eau courante. Prix réduit. Raison de vente: santé.

ST-VITAL
Boul. Sunset. Maison: 1½ étage, 2 plomberies. Tuiles sur plancher du soubassement. Garage attenant. Grand lot, piscine pour enfants. Prix bien raisonnable.

ISLE-DE-CHENES
Grand lot de coin pour construire maison. Près église. Prix raisonnable.

ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Stuc. Garage. Prix réduit à $9,500, avec $3,500 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
1-429-T.F.

Fairhaven REALTY
232, angle Sherbrook et Broadway Winnipeg

Agents d'immeubles — assurances emprunts hypothécaires maisons N.H.A. selon vos spécifications
Achetons, vendons, échangeons
Service rapide et courtois
Communiquez avec notre représentant français
Ronald Lachance
Téléphones:
Bureau: 774-2483 - Rés.: 475-1773

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 256-4791
251, avenue Dussault
St-Boniface

Prenez conseil d'un homme qui ait de la sagesse et de la conscience et cherchez plutôt d'être instruit par ceux qui sont meilleurs, que de suivre vos propres imaginations. — Imitation

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

Rue Des Meurons — Jolie maison: 3 chambres à coucher, salle de récréation. Grand lot. Garage. Près autobus.

Norwood — Enfield Crescent. Duplex 4 et 4. Bon revenu.

Rue Eugénie — Maison: 7 pièces. Gaz. Seulement $9,600.

St-Norbert — Maison: 2 étages. 4 ans. 4 chambres à coucher, salle de récréation.

Rue Braemar — Grande maison de famille: 9 pièces. Récemment décorée.

Enfield Crescent — Duplex: 3 et 3. Toujours loué.

Parc Windsor — Bungalow: 3 chambres à coucher. 6 ans. Près école Béliveau.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 453-1977
1-433-2C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Magasin, épicerie. Agence de collection. Bon commerce. Devra acheter marchandise et accessoires. Balance portée par propriétaire.

St-Pierre — Route no 59. Ferme: 235 acres toutes en culture. Porcherie moderne. Grande maison moderne: 4 chambres à coucher. Eau courante, puits artésien.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Bungalow: 3 chambres à coucher, plus 2 au soubassement. $2,000 comptant. Balance: termes.

Norwood — Duplex ultra-moderne, 4 ans. 5 et 4 pièces. Garage double. 2 chauffages. $6,000 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Rue Desautels. Seulement $18,000. Immeuble-appartements: 4 logis de 3 pièces avec salles de bain. Chauffage eau chaude. Taxe basse. Revenu mensuel: $260. Hypothèque à 7% portée par propriétaire.

St-Boniface — Rue Valade. Maison de rapport: 9 pièces, plus 2 pièces au soubassement. Revenu mensuel: $290. Chauffage: gaz. Montant substantiel comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Bertrand. $8,000. Bungalow non moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement partiel. Chauffage moderne: gaz. $1,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
2-449-2C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Maison: 1½ étage, 5 pièces, 3 chambres à coucher, plus salle de récréation. Grand garage avec parc de jeux attenant. Le tout, seulement $12,500.

ST-VITAL
Près St-Eugène. Grande maison. Idéale pour famille. 4 chambres à coucher, plus grande salle de récréation. Très propre et en parfaite, condition, attrayant.

RUE BRAEMAR
Maison très attrayante: 6 pièces, 3 chambres à coucher plus chambre supplémentaire au soubassement. Salle de bain au 1er. En très bon état. Beau lot et garage. Prix raisonnable.

RUE BERTRAND
Maison 6 pièces: 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Bon soubassement. Garage. Prix maintenant réduit à $9,900.

ST-BONIFACE
Immeuble - appartements: 14 logis, dont 13 avec ameublement complet. Construction: brique. Très bien situé. Tout loué. Comptant requis minime.

ST-BONIFACE
Très central. Nouveau duplex: 5 et 5. Chaque logis: 3 chambres à coucher. Logis très moderne. Nombreuses commodités supplémentaires. Prix très avantageux.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
1-434-2C.

"Teachers Wanted"

"Fluently bilingual (English and French) or English speaking teachers required for primary, elementary and special education. Matriculation plus one year of teacher education plus two years in Arts or Science or better required. Salary range $4000 to $10,400. Please direct further enquiries or submit applications to **N. J. Chamchuk, Superintendent of Schools, St. Paul, Alberta, Canada. Phone 403-645-3301.**

Au Sacré-Coeur

Banquet du Club

Il nous fait plaisir d'annoncer, qu'encore une fois, nos jeunes sont à l'oeuvre pour organiser le banquet annuel du Club du Sacré-Coeur qui aura lieu le samedi 13 mai. Des rafraîchissements seront servis à 6 heures et le souper vers 6 h. 30. L'invité d'honneur sera l'honorable Roger Teillet, ministre des Affaires des Anciens Combattants à Ottawa.

La soirée dansante débutera vers 8 h. 30 aux accords de l'orchestre de "Carmen La Rosa et son trio".

Tous sont invités à ce banquet et nous espérons y rencontrer un grand nombre d'amis et connaissances des autres paroisses.

Réunion des Dames

N'oubliez pas, mesdames, la grande réunion du dimanche 16 avril, après la messe de 9 heures à laquelle les Dames de Ste-Anne et toutes les dames de la paroisse sont cordialement invitées. Il y aura un déjeuner-communion. Si vous êtes intéressées à votre paroisse, venez en grand nombre!

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of CHARLES BENJAMIN CARRIERE, late of the Village of Otterburne, in Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above estate verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 20th day of May, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 5th day of April, A.D. 1967.

MARCOUX, DUREAULT & ASSOCIATES,
Solicitors for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ORIZE PARENT, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Widow deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 304/213 Notre Dame Avenue, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 13th day of May 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 4th day of April, 1967.

GRAFTON, DOWHAN, MULDOON & LAFRENIERE,
Solicitors for the Executors.

ON DEMANDE SURINTENDANT

Des demandes écrites pour le poste de Surintendant de l'éducation pour la division scolaire Rivière-Seine no 14 seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 h. de l'après-midi le 15 avril 1967.

Les candidats devront posséder: un diplôme universitaire reconnu, plus un B. Ed. Au moins cinq années d'expérience dans l'enseignement. Un certificat valide de principal ou son équivalent. La capacité de préparer des données, rapports, analyses, etc. Et d'initier des projets originaux se rapportant au programme des écoles et à d'autres sujets éducatifs.

Fonctions: Commenceront aussitôt que possible, ou plus tard le 1er juillet 1967.

Salaire: Selon expérience et qualifications. On devra soumettre les noms de trois références avec les demandes.

S. Bisson,
Secrétaire-trésorier,
Division scolaire
Rivière-Seine no 14,
Ste-Anne, Man.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de

COIFFEUSES

Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit

MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

LES JEUNES GENS aiment le St. Regis

à cause des . . .

cinémas, de deux bonnes discothèques et du Manitoba Theatre Centre qui sont à proximité de l'hôtel . . .

Retenez vos chambres dès maintenant.

St. Regis Hotel
285, rue Smith
Code régional 204, WH 2-0171
Winnipeg 1, Man.

WORSTEDS STAUNCHLEY
par Society Brand

Si vous êtes de ceux qui tiennent à aller de l'avant, vous apprécierez le chic de nos nouveaux worsteds Stauchley. Confectionnés par Society Brand, ils ont cette allure d'avant-garde qui dénote chez un homme le souci de l'élégance masculine.

$105.

CHEZ HUOT
200, avenue Provencher
CHapel 7-3795

GEORGES BOISJOLI, représentant de CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie

Pour achat ou vente de maisons
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

Vente de soldes de "Siding" Ruberoid d'aluminium
à prix de rabais
Stock régulier — choix de couleurs
Ne requiert jamais de peinture
à l'épreuve des bosselures, de la grêle et du feu
Coût pour bungalow moyen $300.00
Appelez 775-0525
ou écrivez à
M. J. Choiselat & Sons
702, rue Garfield, Winnipeg 10, Man.
ou à M. Geo. Schick
1845, ave Sargent, Winnipeg 24, Man.

La division scolaire unitaire de la Rivière-Rouge No 17

Demande des professeurs pour les niveaux élémentaire et secondaire à différents endroits de la division. Veuillez indiquer l'école et le grade ou les sujets préférés.

Echelle de salaire au 1er septembre, 1967:

	Cl. I	Cl. II	Cl. III	Cl. IV	Cl. V	Cl. VI
Minimum	4000	4500	5400	6400	6800	7200
Maximum	5500	6600	7800	9700	11000	11400
Augmentation	6x250	7x300	8x300	2x400 5x500	2x400 6x500 1x400	3x400 6x500

Expérience: Toutes les années d'enseignements seront reconnues y compris les années sous permis au Manitoba.

Allocation pour homme marié: $300.00 par année.

Autres bénéfices spéciaux.

Pour plus d'information et une formule de demande, vous adressez à
M. T. Tétreault
Secrétaire-trésorier
C.P. 219
St. Pierre, Man.
Tél. 433-7815

ON DEMANDE

des professeurs pour enseigner au niveau secondaire dans la Division Scolaire La Montagne pendant l'année 1967-1968. Des positions sont disponibles dans les quatre instituts collégiaux.

Echelle de salaire en force le 1er septembre 1967

Classe	Min.	Max.	Rétribution
1	4000	5600	8 x 200
2	4500	6500	8 x 250
3	5200	7500	7 x 300 1 x 100
4	6200	9800	10 x 350 1 x 100
5	6600	10500	9 x 400 1 x 300
6	7200	11100	9 x 400 1 x 300
7	7700	11700	10 x 400

Allocation pour directeur: $200 par classe.
Allocation maritale: $300.

Allocation pour expérience: On reconnaîtra l'expérience acquise en enseignant sous permis (maximum 2 ans) aux enseignants qui ont enseigné avec le onzième grade complet ou une scolarité plus élevée.

Adressez-vous au bureau du secrétaire-trésorier,
André R. Fouasse,
C.P. 30,
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba

La Division Scolaire Rivière-Rouge no 17

sollicite demandes pour la position de SURINTENDANT. Salaire initial $14,000 à $18,000 selon qualifications. Pour autres renseignements s'adresser à **T. F. Tétreault, C. P. 219, St-Pierre, Man. Téléphone: 433-7815.**

LA DIVISION SCOLAIRE DE ST-BONIFACE No 4

On sollicite des demandes immédiates pour des positions dans l'enseignement pour le semestre d'automne.

Des enseignants sont requis aux niveaux élémentaire, intermédiaire et supérieur. Des enseignants sont requis pour tous les sujets académiques, ainsi que pour la musique, la culture physique, les arts industriels, l'orientation, la bibliothèque, préparation à l'entrée aux écoles d'arts et métiers, aux cours commercial, et économie domestique et pour des classes d'attardés éducables.

On a besoin d'enseignants bilingues (français-anglais) à tous les niveaux.

La situation de directeur de musique est disponible.

Echelle de salaire:

	Cl. I	Cl. II	Cl. III	Cl. IV	Cl. V	Cl. VI	Cl. VII
Minimum	$4,000	4,500	5,000	6,000	6,500	6,800	7,700
Intermédiaire	$4,840	5,700	6,500	8,220	8,900	9,440	10,280
Maximum	$5,400	6,500	7,500	9,700	10,500	11,200	12,000

Un enseignant entrant en fonction sans expérience ou après le 1er septembre 1967 sera payé le salaire minimum; le 1er janvier 1969, il recevra le salaire intermédiaire; le 1er janvier 1970, il recevra le salaire maximum pour sa classe.

Les enseignants expérimentés recevront des salaires de base selon l'échelle suivante:

Classes I et II	Moins de 3 ans	— Salaire minimum
	3 à 5 ans	— Salaire intermédiaire
	6 ans ou plus	— Salaire maximum
Classe III	Moins de 4 ans	— Salaire minimum
	4 à 7 ans	— Salaire intermédiaire
	8 ans ou plus	— Salaire maximum
Classes IV à VII	Moins de 4 ans	— Salaire minimum
	4 à 8 ans	— Salaire intermédiaire
	9 ans et plus	— Salaire maximum

Il n'y a que trois niveaux à l'échelle des salaires. Les enseignants entrant en fonction le 1er septembre 1967 et engagés au Salaire minimum progresseront au Salaire intermédiaire de leur classe le 1er janvier 1969, et au Salaire maximum le 1er janvier 1970.

Les enseignants entrant en fonction le 1er septembre 1967 et engagés au Salaire intermédiaire progresseront au Salaire maximum de leur classe le 1er janvier 1969.

Bénéfices spéciaux:

L'allocation de directeur est de $600 en plus du salaire comme enseignant.

Les spécialistes en beaux-arts, musique, culture physique, cours commercial, arts industriels et aux classes pour les attardés éducables seront désignés à la Classe III, à moins qu'ils ne possèdent un diplôme universitaire.

Les détenants de certificats techniques permanents ou de certificats industriels permanents pourront atteindre un maximum spécial en Classe III de $7,900.

Les candidats à ses positions sont priés d'écrire ou de téléphoner pour se procurer une formule de demande. On fixera un rendez-vous pour une interview.

Le Surintendant,
C.P. 99, St-Boniface,
233-3481

LA TAXE DE VENTE ENTRE EN VIGUEUR LE 1er JUIN
ÉPARGNEZ EN ACHETANT MAINTENANT

SI VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT, ADRESSEZ-VOUS A

La Caisse Populaire de St-Boniface

194, avenue Provencher, Saint-Boniface

Montant d'emprunt	Paiements mensuels pour 12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
$ 500	43.91	23.03	16.09	12.63
$1,000	87.83	46.06	32.17	25.27
$2,000	175.64	92.10	64.34	50.54
$3,000		138.15	96.51	75.81
$3,500			112.60	88.44
$4,000			128.68	101.05

Téléphone 247-8995

Maurice-E. Therrien, gérant